



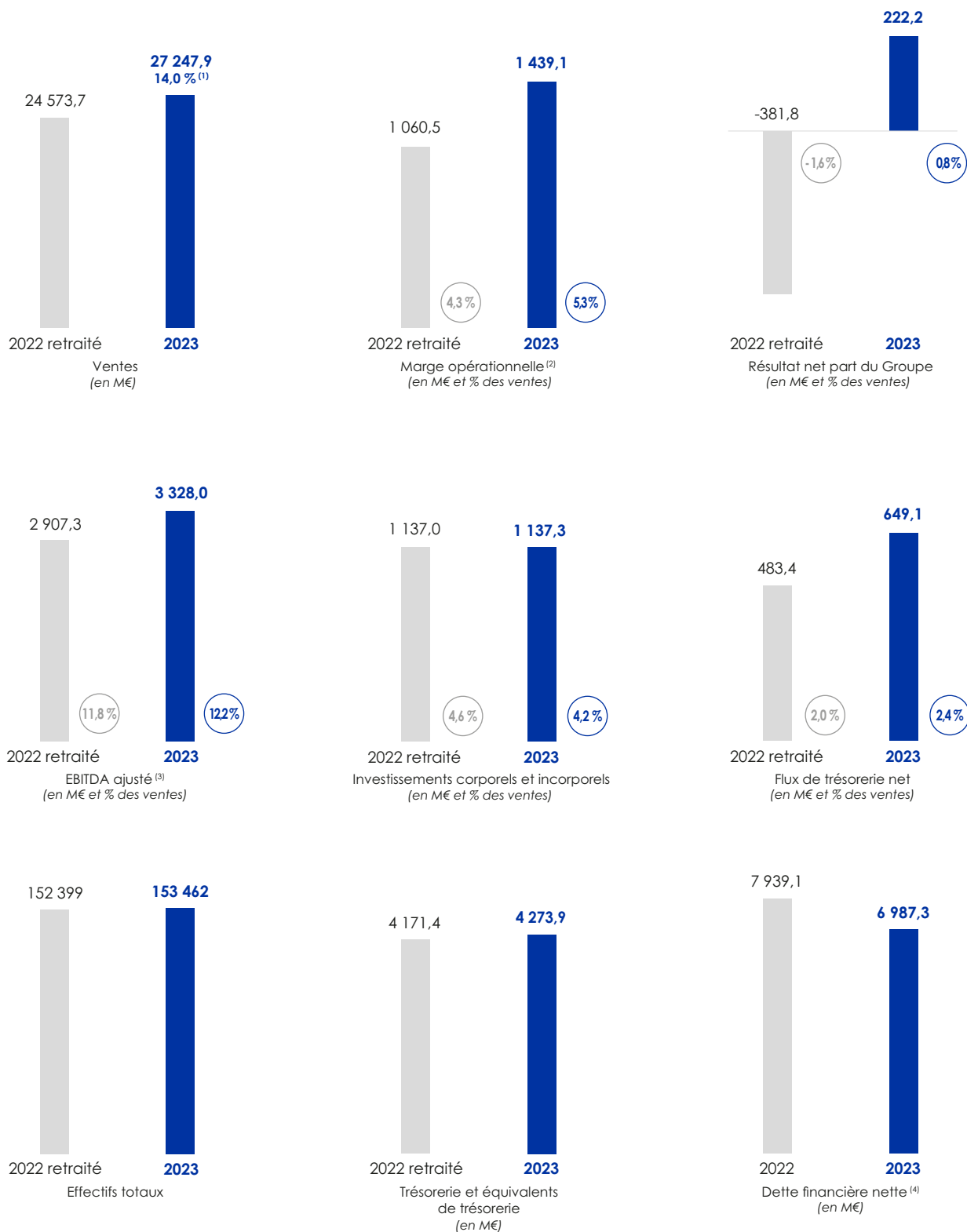
# RÉSULTATS ANNUELS 2023

**FORVIA**  
Inspiring mobility

# Sommaire

Chiffres clés	1
<b>1. Activité</b>	<b>3</b>
1.1. Faits notables	4
1.2. Événements importants	5
1.3. Production automobile	11
1.4. Ventes	12
1.5. Marge opérationnelle	18
1.6. Résultat net	20
1.7. Structure financière	21
1.8. Perspectives	24
<b>2. Comptes consolidés</b>	<b>25</b>
2.1. État du résultat global de la période	26
2.2. Bilan consolidé	28
2.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés	30
2.4. Variation des capitaux propres consolidés	31
2.5. Annexe aux états financiers consolidés	32
Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2023	86
<b>3. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés</b>	<b>97</b>
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	98

# Chiffres clés\*



\* Tous les résultats sont présentés après application de la norme comptable IFRS 5 pour 2023 et 2022.

(1) À devises et périmètres constants.

(2) Avant amortissements des actifs incorporels acquis (§ 2.1 de l'annexe aux états financiers consolidés).

(3) Marge opérationnelle avant amortissements et provisions pour dépréciation (§ 2.3 de l'annexe aux états financiers consolidés).

(4) Note 26.1 de l'annexe aux états financiers consolidés.





# 1. Activité

<b>1.1. Faits notables</b>	<b>4</b>
<b>1.2. Événements importants</b>	<b>5</b>
<b>1.3. Production automobile</b>	<b>11</b>
<b>1.4. Ventes</b>	<b>12</b>
1.4.1. Ventes par région	13
1.4.2. Ventes par client	15
1.4.3. Ventes par secteur d'activité	16
<b>1.5. Marge opérationnelle</b>	<b>18</b>
1.5.1. Par région	18
1.5.2. Par secteur d'activité	19
<b>1.6. Résultat net</b>	<b>20</b>
<b>1.7. Structure financière</b>	<b>21</b>
1.7.1. Flux nets de trésorerie	21
1.7.2. Réconciliation entre les flux nets de trésorerie et l'excédent de financement	22
1.7.3. Dette nette	22
<b>1.8. Perspectives</b>	<b>24</b>

## 1.1. Faits notables

La production automobile mondiale sur l'année 2023 a fait preuve d'un dynamisme certain atteignant un volume de 90,3 millions de véhicules légers en hausse de 9,7 % par rapport à l'année 2022 ; le marché a été porté par une demande globale très robuste et la normalisation progressive de l'approvisionnement en composants électroniques. La production automobile mondiale a ainsi dépassé le niveau de 89 millions de véhicules légers atteint en 2019 (pre Covid), mais avec un mix régional différent ; en 2023, la Chine a représenté 32% de la production mondiale (contre 27 % en 2019) et l'Europe 20 % (contre 24% en 2019).

Conformément à ses annonces de début 2023, FORVIA a conclu son désengagement de la Russie, avec la vente de ses trois entités opérationnelles (Faurecia Environmental solutions-Russia, Faurecia Automotive Solutions, Faurecia Interior Togliatti) en décembre 2023, après avoir obtenu les autorisations réglementaires nécessaires de la part de l'administration russe. FORVIA n'a plus d'activités opérationnelles en Russie depuis fin décembre 2023.

L'impact de l'inflation s'est toutefois poursuivi en 2023; par rapport à 2022 qui était principalement impacté par la hausse des matières premières, l'impact a essentiellement porté sur l'énergie, la main d'œuvre et dans une moindre mesure, les matières premières (certaines commençant à baisser).

FORVIA a signé et cloturé en 2023 des accords finalisant le premier programme de cessions de 1 milliard d'euros initié en 2022 :

- la vente de la division SAS Cockpit Modules au groupe Motherson pour une valeur d'entreprise de 540 millions d'euros (voir note 2.1) ;
- la vente d'une partie de son activité de post-traitement des gaz d'échappement pour les véhicules utilitaires au groupe Cummins pour un montant de 199,2 millions d'euros (voir note 2.2) ;
- la vente d'une partie de sa participation dans Symbio à Stellantis pour une valeur de 150 millions d'euros. À l'issue de la transaction, FORVIA, Michelin et Stellantis seront actionnaires à parts égales dans Symbio ;

et a initié le second programme de cessions de 1 milliard d'euros en octobre avec la signature de :

- la vente des parts de HELLA dans BHTC pour une valeur d'entreprise totale de 600 millions d'euros (300 millions d'euros pour chacun des deux copropriétaires).

En août et novembre 2023, les notations corporate de FORVIA attribuées par S&P (BB), Moody's (Ba2) et Fitch (BB+) ont été réaffirmées et la perspective est passée de "négative" à "stable" par les trois agences de notation.

La dette financière du Groupe s'élevait à 6 987 millions d'euros au 31 décembre 2023, contre 7 939 millions d'euros au 31 décembre 2022. La diminution de 952 millions d'euros de la dette nette résulte principalement de l'évolution positive des flux de trésorerie nets, des cessions qui ont eu lieu en 2023 et d'autres éléments.

En conformité avec la norme IFRS 5, le « Résultat net des activités non poursuivies » présenté en compte de résultat consolidé qui s'élève à -5,4 millions d'euros inclut les opérations de l'activité SAS du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 juillet 2023, pour un chiffre d'affaires de 593,6 millions d'euros et la moins-value de cession nette d'impôts relative à cette activité pour un montant de -6,3 millions d'euros et des charges incrémentales directement liées à la cession.

Les principes et méthodes comptables appliqués aux activités non poursuivies sont identiques à ceux retenus pour les comptes annuels.

MSCI, leader des agences de rating ESG a amélioré la note de FORVIA de « BBB » à « A ». L'agence de notation souligne l'évolution positive dans la gouvernance, en particulier l'alignement du board avec les intérêts des investisseurs. MSCI souligne aussi l'entrée de l'activité d'éclairage qui est intrinsèquement moins exposé aux risques de responsabilité que les autres produits des autres segments du Groupe. Après la précédente amélioration de « BB » à « BBB » obtenue en juillet 2022, cette nouvelle étape souligne les progrès constants du Groupe sur les sujets ESG et classe désormais FORVIA dans le premier quartile de l'univers des équipementiers automobiles du MSCI 32.

## 1.2. Événements importants

### Janvier 2023

- FORVIA a annoncé le succès d'une émission d'Obligations Additionnelles liées au développement durable, de maturité 2026 et de coupon 7,25 % (les « Obligations Additionnelles ») à travers un placement privé arrangé par BNP Paribas. FORVIA a placé ces Obligations Additionnelles à 101,75 % du pair, soit un taux de rendement de 6,65 %.

### Février 2023

- Comme annoncé en Janvier, FORVIA a émis le 1<sup>er</sup> février 2023 250 millions d'euros d'Obligations Additionnelles liées au développement durable, de maturité 2026 et de coupon 7,25 % ; le produit net de l'émission de ces Obligations Additionnelles sera affecté au remboursement complet du Bridge-to-Bond et du Bridge-to-Equity liés à l'acquisition de HELLA et à ses besoins de financement.
- FORVIA a entamé en février 2023 des négociations exclusives avec Cummins concernant la cession potentielle d'une partie de son activité de post-traitement des gaz d'échappement pour les véhicules utilitaires. La transaction potentielle ferait l'objet d'une consultation des représentants du personnel et serait par ailleurs soumise aux conditions suspensives usuelles, notamment aux approbations réglementaires.
- FORVIA a annoncé mi-février 2023 avoir signé avec le groupe Motherson un accord par lequel Motherson s'engage à acquérir la division SAS Cockpit Modules de FORVIA (assemblage et services logistiques), reportée dans le segment Interiors, pour une valeur d'entreprise de 540 millions d'euros. La transaction sera soumise aux conditions suspensives usuelles, notamment aux approbations réglementaires.
- HELLA a nommé Jörg Weisgerber et Stefan van Dalen, deux de ses cadres au Conseil d'administration. Jörg Weisgerber succède à Björn Twiehaus en tant que responsable de l'activité électronique de HELLA au 1<sup>er</sup> avril. Stefan van Dalen remplace Dr Lea Corzilius comme nouveau Directeur général des Lifecycle Solutions. Ils ont tous les deux rejoint HELLA en 2016.

### Mars 2023

- FORVIA, a renforcé sa capacité opérationnelle sur le continent américain avec l'ouverture d'une nouvelle usine ultramoderne à Monterrey, Nuevo León, au Mexique. Doté de principes de conception bioclimatique pour optimiser l'efficacité énergétique et soutenir l'engagement du Groupe à atteindre la neutralité carbone d'ici 2045, ce site de plus de 33 500 mètres carrés emploiera environ 1 500 personnes et fabriquera des structures de sièges automobiles, des tableaux de bord et des consoles centrales en accord avec les megatrends de l'industrie en matière de durabilité et d'allègement.

### Avril 2023

- Auto Shanghai 2023 – De l'électrification au captain chair : FORVIA a démontré sa connaissance approfondie du marché chinois. FORVIA a participé, pour la première fois en tant que 7<sup>e</sup> fournisseur mondial de technologies automobiles, au salon Auto Shanghai pour y présenter des technologies inédites. FORVIA a présenté ses nouvelles solutions développées spécifiquement pour le marché chinois ainsi que son portefeuille complet de technologies clés incluant son projecteur haute définition (SSL | HD) récompensé au CES.
- FORVIA, a participé à la Hannover Messe 2023, à Hanovre, en Allemagne, aux côtés de Symbio, sa joint-venture créée avec Michelin. Deux solutions hydrogène révolutionnaires pour l'automobile et les infrastructures sur le marché européen ont été présentées :
  - le stockage d'hydrogène en conteneur : une solution de stockage légère visant à réduire considérablement le coût et l'empreinte CO<sub>2</sub> du transport de l'hydrogène, en stockant environ 1 tonne d'hydrogène dans l'équivalent d'un conteneur de 40 pieds,
  - le stockage gazeux XL : un nouveau réservoir de 700 bars pour les camions, qui augmente la capacité d'hydrogène de 80 % par rapport à la solution actuelle de 350 bars et offre de nouvelles possibilités d'intégration dans les véhicules.

### Mai 2023

- FORVIA, Michelin et Stellantis ont annoncé la signature d'un accord engageant permettant à Stellantis de prendre une participation de 33,3 % au capital de Symbio, leader de la mobilité hydrogène zéro émission. FORVIA et Michelin resteront actionnaires à hauteur de 33,3 % chacun.

- Avec l'acquisition par Stellantis d'une participation dans Symbio (coentreprise entre FORVIA et Michelin) confirmée dans un communiqué commun par les trois partenaires, FORVIA recevra un montant total de 150 millions d'euros qui contribuera à son programme de cessions d'actifs d'un milliard d'euros d'ici à fin 2023. Ce programme de cessions d'actifs comprend deux autres opérations déjà annoncées, représentant ensemble une valeur d'entreprise cumulée de près de 700 millions d'euros :
  - la cession de la division SAS Cockpit Modules de FORVIA (services d'assemblage et de logistique) au groupe Motherson, annoncée le 19 février, est actuellement soumise aux approbations réglementaires et la finalisation est attendue au début du troisième trimestre 2023,
  - la vente d'une partie des activités FORVIA dans le domaine du post-traitement des gaz d'échappement des véhicules utilitaires en Europe et aux États-Unis, annoncée le 16 février, fait actuellement l'objet de négociations exclusives et finales avec Cummins.

Ces trois opérations s'ajoutent aux deux transactions déjà finalisées : la vente par FORVIA de son activité Interiors en Inde à TAFE et la vente par HELLA de sa participation dans HBPO.

FORVIA confirme qu'elle réalisera son programme de cession d'actifs d'un montant d'un milliard d'euros d'ici la fin de l'année 2023. Ces cessions contribuent à la réduction de la dette nette de FORVIA, sa priorité absolue après l'acquisition d'une participation majoritaire dans HELLA à la fin du mois de janvier 2022.

- Après une phase de négociations exclusives, FORVIA et Cummins ont signé un contrat d'achat d'actions et d'actifs aux termes duquel FORVIA cédera à Cummins une partie de ses activités dans le domaine du post-traitement des gaz d'échappement de véhicules utilitaires en Europe et aux États-Unis pour une valeur d'entreprise de 142 millions d'euros après ajustements techniques finaux.
- FORVIA accroît sa capacité de production d'énergie renouvelable en Europe jusqu'à 70 % grâce à un accord avec Renewable Power Capital. FORVIA poursuit la mise en œuvre de sa feuille de route de décarbonisation en signant un contrat d'achat d'électricité (Power Purchase Agreement) de 10 ans avec Renewable Power Capital. Cet accord garantit la quasi-totalité de la production du parc éolien terrestre de Klevberget – 417 GWh, 24 éoliennes – en Suède et produira l'équivalent de plus de 40 % de la consommation annuelle d'électricité de l'ensemble des sites européens de FORVIA. En s'appuyant sur les accords existants, jusqu'à 70 % de la consommation de FORVIA – 650 GWh – sera alimentée par de l'électricité renouvelable grâce à un portefeuille de 37 éoliennes. En complément de cette capacité, 130 hectares de panneaux solaires sont en cours d'installation sur plus de 150 sites de FORVIA, ce qui représente jusqu'à 5 % de son mix d'énergies renouvelables.
- Lors de l'assemblée générale du 30 mai 2023, les actionnaires ont renouvelé le mandat d'administrateur de Denis Mercier pour une durée de quatre ans et ont nommé Esther Gaide et Dr Michael Bolle en qualité d'administrateurs pour une durée de quatre ans. Ils sont tous les trois considérés comme indépendants au sens du Code AFEP-MEDEF. Yan Mei et Dr Peter Mertens, dont les mandats arrivaient à échéance à l'issue de cette assemblée générale, n'ont pas souhaité être renouvelés.

### Juin 2023

- La Fondation FORVIA s'est associée à la Maud Fontenoy Foundation et à Plastic Odyssey pour la protection des océans. À travers sa Fondation d'entreprise, FORVIA étend son action en faveur de la protection de l'environnement en s'associant à la Maud Fontenoy Foundation et à Plastic Odyssey, deux organisations de renom dédiées plus particulièrement à la protection de la biodiversité marine.
- Made in France – FORVIA a commencé les livraisons de réservoirs d'hydrogène depuis sa première usine de production de masse. FORVIA a démarré les livraisons de réservoirs d'hydrogène de type IV depuis son site d'Allenjoie (Doubs), où ils sont produits en série. Cette usine de pointe, la première de ce type en Europe et Amérique du Nord, a pour objectif de produire 100 000 réservoirs par an. L'hydrogène joue un rôle majeur dans la course à la décarbonation de la mobilité en particulier et de l'industrie en général, c'est pourquoi FORVIA s'engage à fournir une technologie de stockage d'hydrogène à la fois sûre et abordable.

### Juillet 2023

- FORVIA et BYD ont donné un coup d'accélérateur à leur partenariat avec la construction d'une nouvelle usine d'assemblage de sièges en Thaïlande.

Cette avancée stratégique renforce le partenariat technologique international développé avec le constructeur chinois de véhicules électriques BYD, et conforte les deux entreprises sur le marché d'Asie-Pacifique. Ce partenariat a déjà donné des résultats probants, avec sept usines de nouvelle génération implantées en Chine, dont quatre au cours des 18 derniers mois.



- L'équipementier automobile HELLA, une entreprise du groupe FORVIA, et le constructeur de voitures de luxe Porsche, ont uni leurs forces avec d'autres partenaires pour lancer la première lampe frontale haute résolution au monde basée sur la technologie LED matricielle. Avec plus de 32 000 pixels contrôlables individuellement par phare, cet accord porte la technologie d'éclairage automobile à un nouveau niveau. Le système de phares numériques SSL | HD est disponible pour la première fois sur la nouvelle Porsche Cayenne.
- Les sites de fabrication de FORVIA ont reçu plus de 80 prix de qualité de la part de clients du monde entier au cours des six premiers mois de 2023. Les sites FORVIA ont été récompensés par un éventail de clients répartis en Europe, en Asie et en Amérique. Les prix reflètent une variété de réalisations en matière de qualité et de satisfaction totale de la clientèle, y compris l'innovation, le soutien et le développement de projets, la résolution de problèmes et le délai de réponse.

### Août 2023

- Le groupe Motherson a acquis 100 % de la division « SAS » Cockpit Modules (« SAS »), fournisseur international de services d'assemblage et de logistique pour l'industrie automobile, sur la base d'une valeur d'entreprise de 540 millions d'euros. Motherson est un acteur diversifié dans le domaine de la fabrication et l'un des principaux groupes automobiles mondiaux. La transaction complète son portefeuille de modules et de produits polymères.
- En Août 2023, les notes attribuées à FORVIA par S&P (BB) et Moody's (Ba2) ont été réaffirmées et les perspectives sont passées de "négatives" à "stables" par les deux agences de notation.
- FORVIA a confirmé la réalisation de la cession d'une partie de sa participation dans Symbio à Stellantis, finalisée le 27 juillet. Elle a permis à Stellantis d'entrer aux côtés de Michelin et de FORVIA dans le capital de la société leader de la mobilité par pile à combustible, dont chaque actionnaire détient 33,33 %.

### Septembre 2023

- Cinq innovations de FORVIA ont été nommées finalistes de Automotive News PACE et PACEpilot. FORVIA a été honoré de voir cinq de ses technologies sélectionnées comme finalistes pour les Automotive News PACE 2023 et PACEpilot Awards. Les prix PACE, qui en sont à leur 29<sup>e</sup> année, sont décernés aux fournisseurs automobiles en reconnaissance d'une innovation technologique dans un produit ou un processus qui a atteint la maturité commerciale. Automotive News a sélectionné 34 finalistes pour le prix PACE, dont deux technologies FORVIA :
  - le Immersive Display de FORVIA, un système nouvelle génération qui combine des zones d'écran haute et basse définition créant une expérience fluide pour l'utilisateur, personnalisable en fonction des formes et des tailles d'écran,
  - l'innovation de sièges tout-en-un de FORVIA, où les capteurs de siège peuvent aider à identifier les douleurs physiques potentielles.
- FORVIA a annoncé la présentation de deux innovations sur les sièges du nouveau Renault Rafale, dans sa version Esprit Alpine. Les deux innovations de FORVIA, appelées LUMI et Ecorium, promettent de transformer la façon dont le conducteur interagit avec son véhicule en ajoutant un supplément d'élégance, d'émotion et d'écoresponsabilité à l'expérience de conduite.
- FORVIA, regroupant les forces technologiques et industrielles complémentaires de Faurecia et de HELLA, a dévoilé son portefeuille technologique basé sur trois piliers stratégiques lors du salon IAA Mobility 2023 à Munich : l'électrification et la gestion de l'énergie, la conduite sécurisée et automatisée, ainsi que les expériences personnalisées dans le cockpit numérique durable.
- FORVIA a dévoilé en première mondiale une structure de siège en acier décarboné, produite sans combustibles fossiles et avec une très faible empreinte de CO<sub>2</sub>, réduite de près de 90 % par rapport à une structure de siège en acier traditionnel. Cette réalisation, fruit d'une collaboration avec le fabricant d'acier nordique SSAB, a marqué une étape majeure dans l'innovation durable.
- Le 11 septembre, FORVIA et CHERY, constructeur automobile de renommée mondiale, ont signé un accord de coopération stratégique en présence de Patrick Koller, Directeur général de FORVIA, Ma Chuan, Vice-Président exécutif Adjoint Chine chez FORVIA, Yin Tongyue, Président de CHERY et Qi Shilong, Directeur général adjoint de CHERY. FORVIA et CHERY, ont établi un partenariat à long terme dans divers domaines, mettant particulièrement l'accent sur le développement de cockpits intelligents.
- Bernard Schäferbarthold, actuellement directeur financier de HELLA, devient le nouveau directeur général. C'est ce qu'a décidé le Comité des actionnaires de HELLA GmbH & Co. KGaA lors de sa réunion le 29 septembre. Bernard Schäferbarthold succédera le 1<sup>er</sup> janvier 2024 à Michel Favre, qui a convenu d'un commun accord avec le Comité des actionnaires d'une résiliation anticipée de son mandat.

## Octobre 2023

- FORVIA a confirmé le succès de la transaction annoncée le 23 mai 2023, cédant à son partenaire de longue date Cummins une partie de l'activité de post-traitement des gaz d'échappement des véhicules commerciaux de FORVIA en Europe et aux États-Unis, pour un montant total de 199,2 millions d'euros. Ce transfert s'inscrit dans la stratégie de FORVIA visant à se concentrer sur les solutions à très faibles émissions pour les véhicules légers, segment où le Groupe est leader, ainsi que sur sa feuille de route en matière d'hydrogène à travers laquelle l'entreprise propose un portefeuille complet de solutions de stockage d'hydrogène.
- HELLA, conjointement avec MAHLE, a annoncé la vente de ses parts dans BHTC pour une valeur d'entreprise totale de 600 millions d'euros (300 millions d'euros pour chacun des deux copropriétaires). Avec la cession de sa participation dans BHTC (comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans les comptes de HELLA), HELLA se concentrera davantage sur ses principaux domaines d'activité : Electronics, Lighting et Lifecycle solutions. La transaction est soumise à l'approbation des autorités compétentes en matière de commerce extérieur et d'antitrust et devrait être finalisée d'ici à la mi-2024.
- Lors de sa séance du 19 octobre 2023, le Conseil d'administration de FORVIA SE a décidé de coopter avec effet immédiat Nicolas Peter en qualité d'administrateur indépendant. Cette cooptation intervient à la suite de la démission pour raisons personnelles de Jürgen Behrend. Nicolas Peter est coopté pour la durée du mandat de Jürgen Behrend restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2026. Nicolas Peter a travaillé pour BMW Group à divers postes pendant plus de trente ans et en a été le directeur financier et membre du directoire de 2017 à mai 2023. Il est président du conseil de la Fondation BMW Herbert Quandt depuis 2020. Nicolas Peter est également membre de la Commission gouvernementale allemande pour le Code allemand de gouvernance d'entreprise (GCGC).
- FORVIA a officiellement inauguré sa plateforme industrielle d'Allenjoie (Doubs) en présence de Mme Marie-Guite Dufay, Présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté, de M. Franck Robine, préfet de la région, et de M. Bruno Bonnell, Secrétaire Général pour l'investissement. Fleuron technologique de FORVIA en France, la plateforme d'Allenjoie, inaugurée en 2023, abrite deux importantes usines. L'une produit des composants de sièges avec un degré inégalé de digitalisation et d'automatisation, ce qui en fait l'un de nos sites les plus avancés à l'échelle mondiale. L'autre est le premier site de production en masse de réservoirs d'hydrogène en Europe, et permettra de diviser par cinq les coûts de production des solutions de stockage d'hydrogène sous deux ans. D'ici 2030, ce site « clean mobility » produira 100 000 réservoirs d'hydrogène par an, favorisant la transition de la mobilité à très faibles émissions vers le « zéro émission ». Conçus pour répondre aux normes environnementales les plus strictes, les deux sites sont à la pointe de l'industrie en matière de production durable. Les panneaux photovoltaïques installés sur le toit des usines, les chaudières biomasse et les systèmes de récupération de chaleur et d'assainissement des eaux pluviales ont valu à la plateforme de recevoir la certification BREEAM Excellent – une première pour un site industriel en France.
- FORVIA a conclu un accord avec un constructeur automobile premium allemand pour intégrer VIBE®, une technologie immersive qui transforme la conduite, au sein de la dernière génération d'un SUV haut de gamme. Issue de cinq ans de recherche et de développement en partenariat avec Aurasens, un pionnier dans le domaine de la composition vibro-haptique, la technologie VIBE® de FORVIA offre une expérience de conduite sécurisée et immersive en incorporant de légères vibrations dans les sièges du véhicule, améliorant ainsi l'expérience de conduite.
- FORVIA a reçu trois récompenses aux CLEPA Innovation Awards 2023. L'Association européenne des fournisseurs automobiles, CLEPA, a reconnu FORVIA pour ses contributions exceptionnelles à façonner l'avenir de la mobilité. Lors de la huitième édition du concours international, axé sur les innovations numériques et vertes, trois technologies de différents groupes d'entreprises FORVIA ont reçu un prix de la CLEPA :
  - Automatic Diagnostics : une première mondiale qui augmente fortement l'efficacité des réparations de véhicules,
  - NAFILean-R : plus de contenu recyclé dans les matériaux durables,
  - XL Tank : une solution révolutionnaire pour répondre aux besoins de la mobilité hydrogène des poids lourds.

## Novembre 2023

- FORVIA a remporté un contrat auprès d'un grand constructeur automobile pour la fourniture de systèmes de stockage d'hydrogène de type IV pour des camions utilitaires de moyen tonnage sur le marché nord-américain. La production devrait démarrer en 2025.
- En novembre 2023, la note de FORVIA attribuée par Fitch (BB+) a été réaffirmée et la perspective est passée de "négative" à "stable" par Fitch.

- FORVIA, a inauguré sa nouvelle méga-usine d'électronique Phoenix à Fengcheng (Jiangxi, Chine) en présence de représentants du gouvernement, de partenaires et de plus de 40 clients. Phoenix de Fengcheng, en Chine, est une référence en matière de production intelligente et de durabilité. Cette nouvelle méga-usine d'électronique utilise la digitalisation de bout en bout pour produire des systèmes électroniques pour les écrans dans le cockpit et la conduite automatisée, avec une capacité de 2 millions d'unités par an. Cette usine constitue un vrai tournant pour FORVIA : elle est en effet la première à être conçue grâce à la mise en œuvre de la technologie des jumeaux numériques à une telle échelle. Le fonctionnement de ses 89 lignes de production ainsi que de sa chaîne logistique a ainsi pu être testé dans un environnement virtuel, avant la construction. Résultat : un processus de construction optimisé et une performance opérationnelle accrue. Cette usine pilote stratégique, qui porte à un nouveau niveau l'analyse en temps réel des données, les outils d'automatisation de pointe et les entrepôts intelligents et digitaux, est en passe de devenir un emblème du Groupe, et ouvre la voie à d'autres usines similaires ailleurs dans le monde. Elle est en outre la première usine de FORVIA à afficher zéro émission nette sur les scopes 1 et 2 et sa conception verte lui vaut la certification LEED Gold.
- Un an après sa création, MATERI'ACT, filiale du Groupe FORVIA, a inauguré le 13 novembre son siège social et son centre de R&D à Villeurbanne (Rhône-Alpes). Ce nouveau centre, qui réunit ingénieurs, chercheurs et data scientists, a vocation à devenir un centre d'excellence de rang mondial, et l'un des principaux centres européens dans le domaine des matériaux à très faible empreinte CO<sub>2</sub>.
- FORVIA, regroupant les forces complémentaires de Faurecia et de HELLA, a reçu quatre récompenses aux CES 2024 Innovation Awards dans la catégorie "Vehicle Tech & Advanced Mobility" :
  - HELLA's FlatLight | μMX technology,
  - Skyline Immersive Display,
  - eMirror Safe UX,
  - Light Tile for Transparent Door.

## Décembre 2023

- TMD Friction et HELLA, une entreprise du groupe FORVIA, ont convenu de transférer à HELLA la participation de 50 % actuellement détenue par TMD Friction dans la coentreprise de freins HELLA Paglid. Les deux entreprises ont signé une lettre d'intention à cet effet. HELLA deviendrait ainsi l'unique actionnaire de HELLA Pagid. HELLA Pagid, une joint-venture fondée en 2013 entre l'équipementier automobile HELLA et le fabricant de plaquettes de frein TMD Friction, vend des composants et des accessoires de frein sur le marché mondial des pièces de rechange.
- Symbio, co-entreprise détenue à parts égales par FORVIA, Michelin et Stellantis, a inauguré SymphonHy, sa première Gigafactorie, ainsi que son centre d'excellence technologique et industrielle. Située à Saint-Fons, en Région Auvergne-Rhône-Alpes, SymphonHy est le plus grand site intégré de production de piles à combustible en Europe et consolide le leadership technologique et industriel de Symbio.
- FORVIA a conclu un partenariat stratégique de quatre ans avec CentraleSupélec, établissement français dédié à l'enseignement supérieur et à la recherche en ingénierie et science des systèmes, afin de contribuer au développement des véhicules intelligents de demain. En quête d'avancées scientifiques, l'activité Clarion Electronics de FORVIA met à profit son expertise et ses activités de recherche dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) pour les applications automobiles, en se concentrant sur la fusion de données et le traitement d'images.
- Le 8 décembre 2023, FORVIA a levé avec succès 19,2 milliards de yens – soit 123 millions d'euros environ – grâce à une émission obligataire senior en trois tranches sur le marché japonais. Les trois échéances de 2,25 ans, 3,25 ans et 5 ans offrent un coupon moyen de 2,62 %. Cette transaction représentait la première émission par FORVIA d'une « obligation samouraï » ou « samurai bond » – des obligations libellées en yens émises par des émetteurs étrangers, ainsi que la toute première émission d'obligations samouraï par un fournisseur automobile international. Il contribue à la diversification de la base d'investisseurs de la dette de FORVIA et soutient la mondialisation de son empreinte.
- Lors de sa séance tenue le 14 décembre 2023, le Conseil d'administration de FORVIA SE a décidé de proposer, pour approbation à l'assemblée générale annuelle 2024, le renouvellement des mandats suivants qui arriveront alors à échéance : Judy CURRAN, Jean-Bernard LÉVY et Michel de ROSEN.

**Janvier 2024**

- Effectif à partir du 19 décembre 2023, Jill GREENE est nommée Executive Vice-President, Group General Counsel et Board Secretary. Elle succède à Nolwenn DELAUNAY et est rattachée au directeur général de FORVIA Patrick KOLLER
- Effectif à partir du 1 janvier 2024, Chuan MA est nommé Vice-Président exécutif, Chine. Il est rattaché au directeur général de FORVIA Patrick KOLLER. Cette nomination intervient à un moment où les équipementiers chinois deviennent des acteurs mondiaux de l'automobile dans le contexte de l'électrification de l'industrie automobile.

**Février 2024**

- FORVIA a été reconnu pour son leadership en matière de transparence et de performance sur le changement climatique par le Carbon Disclosure Project (CDP), une organisation environnementale à but non lucratif, qui l'a inscrite sur sa "liste A" annuelle. Sur la base des données fournies par le questionnaire 2023 du CDP sur le changement climatique, FORVIA est l'une des rares entreprises à avoir obtenu la note "A" - sur plus de 21 000 entreprises évaluées.

L'ensemble des communiqués relatifs à ces événements est consultable sur le site [www.forvia.com](http://www.forvia.com).

## 1.3. Production automobile

La production automobile mondiale a augmenté de 9,7 % entre 2022 et 2023. Elle a augmenté en EMEA (Europe Moyen Orient et Afrique) de 11,5 %, augmenté en Amériques de 8,6 % et augmenté en Asie de 9,4 % dont une augmentation en Chine de 10,0 %.

Toutes les données relatives à la production automobile et aux évolutions de volumes proviennent du rapport S&P Global Mobility (ex-IHS Markit) de Février 2024 (segment véhicules en adéquation avec les chiffres de la CAAM pour la Chine).

### Évolution de la production automobile et des volumes de 2022 à 2023

	T1	T2	S1	T3	T4	S2	FY
EMEA	14,9 %	15,9 %	15,4 %	7,5 %	7,7 %	7,6 %	11,5 %
Amériques	10,2 %	13,7 %	12,0 %	6,5 %	4,2 %	5,4 %	8,6 %
Asie	3,2 %	18,4 %	10,5 %	3,7 %	13,2 %	8,5 %	9,4 %
Chine	- 4,9 %	22,2 %	7,8 %	2,3 %	21,3 %	11,7 %	10,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>7,3 %</b>	<b>16,8 %</b>	<b>11,9 %</b>	<b>5,0 %</b>	<b>10,3 %</b>	<b>7,7 %</b>	<b>9,7 %</b>

## 1.4. Ventes

L'évolution des ventes de FORVIA sur un an comprend trois éléments :

- un « Effet devises » calculé en appliquant les taux de change moyens de la période aux ventes de l'année précédente ;
- un « Effet périmètre » (acquisitions/cessions) ;
- une « Croissance à devises et périmètre constants ».

En tant qu'« Effet périmètre », FORVIA prend en compte l'effet des acquisitions et cessions dont les ventes annuelles excèdent 250 millions d'euros. Les autres acquisitions dont le montant des ventes est inférieur à ce seuil sont considérées comme des « acquisitions bolt-on » et sont comprises dans la « Croissance à devises constantes ».

En 2023, il n'y a pas eu d'effet d'« acquisitions bolt-on ».

(en millions d'euros)	S2 2023	Effet devises	Effet périmètre *	Croissance à devises et périmètre constants	S2 2022 retraité
Ventes de produits	12 872,7	(889,5)	(100,5)	1 276,9	12 585,8
Var. en %	2,3 %	- 7,1 %	- 0,8 %	10,1 %	
Ventes d'outillages, prototypes et autres services	754,6	(60,8)	(1,1)	61,9	754,6
Var. en %	0 %	- 8,1 %	- 0,1 %	8,2 %	
<b>VENTES</b>	<b>13 627,3</b>	<b>(950,3)</b>	<b>(101,6)</b>	<b>1 338,8</b>	<b>13 340,4</b>
<b>VAR. EN %</b>	<b>2,2 %</b>	<b>- 7,1 %</b>	<b>- 0,8 %</b>	<b>10,0 %</b>	

\* L'effet périmètre inclut les ventes de CVI de Septembre à Décembre 2022.

(en millions d'euros)	2023	Effet devises	Effet périmètre *	Croissance à devises et périmètre constants	2022 retraité
Ventes de produits	25 950,2	(1 193,9)	502,4	3 408,7	23 233,1
Var. en %	11,7 %	- 5,1 %	2,2 %	14,7 %	
Ventes d'outillages, prototypes et autres services	1 297,7	(78,1)	12,8	22,4	1 340,6
Var. en %	- 3,2 %	- 5,8 %	1,0 %	1,7 %	
<b>VENTES</b>	<b>27 247,9</b>	<b>(1 272,0)</b>	<b>515,2</b>	<b>3 431,1</b>	<b>24 573,7</b>
<b>VAR. EN %</b>	<b>10,9 %</b>	<b>- 5,2 %</b>	<b>2,1 %</b>	<b>14,0 %</b>	

\* L'effet périmètre inclut les ventes de HELLA de Janvier 2023 et de CVI de Septembre à Décembre 2022.

Les ventes de produits (pièces, composants et R&D vendus aux constructeurs) atteignent 25 950,2 millions d'euros en 2023 à comparer à 23 233,1 millions d'euros en 2022. Cela représente une augmentation de 11,7 % en données brutes et une augmentation de 14,7 % à devises et périmètre constants.

Les ventes d'outillages, de prototypes et d'autres services atteignent 1 297,7 millions d'euros en 2023 à comparer à 1 340,6 millions d'euros en 2022. Cela représente une baisse de 3,2 % en données brutes et une augmentation de 1,7 % à devises et périmètre constants.

Les ventes totales atteignent 27 247,9 millions d'euros en 2023 à comparer à 24 573,7 millions d'euros en 2022. Cela représente une augmentation de 10,9 % en données brutes et une augmentation de 14,0 % à devises et périmètre constants.

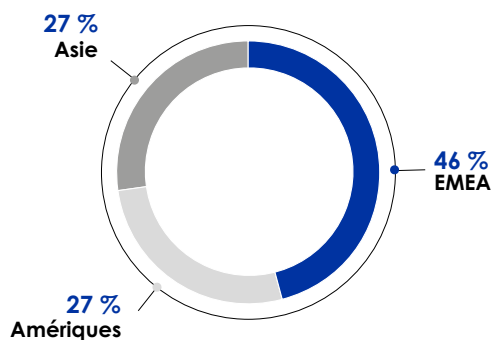
## 1.4.1. Ventes par région

(en millions d'euros)	S2 2023	Effet périmètre *	S2 2022 retraité	Publié	Croissance à devises et périmètre constants	Production automobile
EMEA	6 121,1	(35,5)	5 768,3	6,1 %	9,6 %	7,6 %
Amériques	3 582,3	(66,1)	3 639,2	- 1,6 %	11,4 %	5,4 %
Asie	3 923,9		3 932,9	- 0,2 %	9,4 %	8,5 %
dont Chine	3 142,3		3 150,9	- 0,3 %	9,9 %	11,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>13 627,3</b>	<b>(101,6)</b>	<b>13 340,4</b>	<b>2,2 %</b>	<b>10,0 %</b>	<b>7,7 %</b>

\* L'effet périmètre inclut les ventes de CVI de Septembre à Décembre 2022.

(en millions d'euros)	2023	Effet périmètre *	2022 retraité	Publié	Croissance à devises et périmètre constants	Production automobile
EMEA	12 650,6	327,6	11 050,2	14,5 %	14,0 %	11,5 %
Amériques	7 207,2	68,8	6 822,7	5,6 %	10,9 %	8,6 %
Asie	7 390,1	118,8	6 700,8	10,3 %	17,0 %	9,4 %
dont Chine	5 850,8	104,6	5 282,5	10,8 %	17,7 %	10,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>27 247,9</b>	<b>515,2</b>	<b>24 573,7</b>	<b>10,9 %</b>	<b>14,0 %</b>	<b>9,7 %</b>

\* L'effet périmètre inclut les ventes de HELLA de Janvier 2023 et de CVI de Septembre à Décembre 2022.



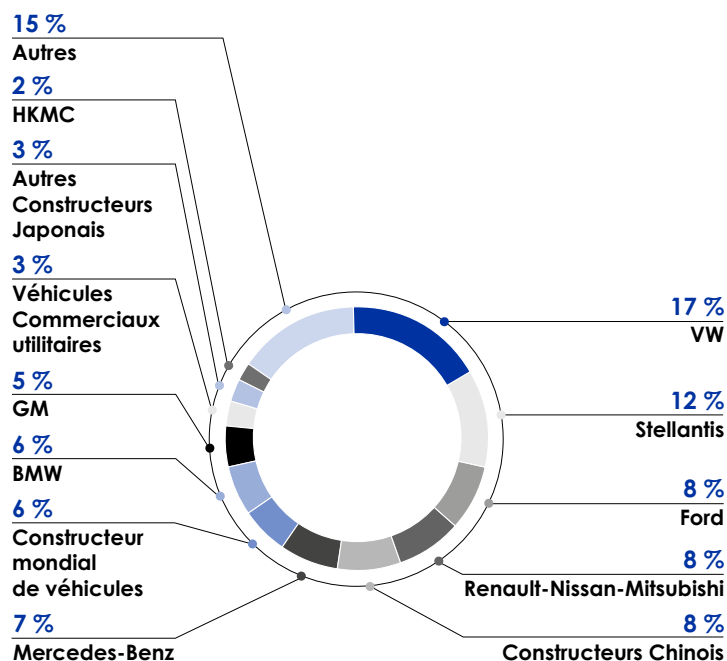
Les ventes par zone géographique en 2023 étaient comme suit :

- en EMEA, les ventes atteignent 12 650,6 millions d'euros (46,4 % des ventes totales), à comparer à 11 050,2 millions d'euros en 2022. Elles augmentent de 14,5 % en données publiées et de 14,0 % à devises et périmètre constants. Cela est à comparer à une hausse de 11,5 % de la production automobile en EMEA ;
- en Amériques, les ventes atteignent 7 207,2 millions d'euros (26,5 % des ventes totales), à comparer à 6 822,7 millions d'euros en 2022. Elles augmentent de 5,6 % en données publiées et de 10,9 % à devises et périmètre constants. Cela est à comparer à une hausse de 8,6 % de la production automobile en Amériques ;
- en Asie, les ventes atteignent 7 390,1 millions d'euros (27,1 % des ventes totales), à comparer à 6 700,8 millions d'euros en 2022. Elles augmentent de 10,3 % en données publiées et de 17,0 % à devises et périmètre constants. Cela est à comparer à une hausse de 9,4 % de la production automobile en Asie et de 10,0 % en Chine ;

Les ventes mondiales atteignent 27 247,9 millions d'euros, à comparer à 24 573,7 millions d'euros en 2022. Elles augmentent de 10,9 % en données publiées et de 14,0 % à devises et périmètre constants. Cela est à comparer à une hausse de 9,7 % de la production automobile mondiale source S&P Global Mobility (ex-IHS Markit) de Février 2024.



## 1.4.2. Ventes par client



En 2023, les ventes aux quatre principaux clients (VW, Stellantis, Renault-Nissan – Mitsubishi, Ford) représentent 12 557,9 millions d'euros, soit 46,1 % comparé à 47,9 % in 2022 :

- les ventes au groupe Volkswagen représentent 4 739,3 millions d'euros, soit 17,4 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles augmentent de 13,5 % en données publiées et de 12,7 % à devises et périmètre constants comparé à 2022 ;
- les ventes au groupe Stellantis représentent 3 391,6 millions d'euros, soit 12,4 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles augmentent de 1,1 % en données publiées et de 3,8 % à devises et périmètre constants comparé à 2022 ;
- les ventes à Renault-Nissan – Mitsubishi représentent 2 231,1 millions d'euros, soit 8,2 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles augmentent de 10,9 % en données publiées et de 15,2 % à devises et périmètre constants comparé à 2022 ;
- les ventes au groupe Ford représentent 2 195,9 millions d'euros, soit 8,1 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles baissent de 1,2 % en données publiées et augmentent de 8,5 % à devises et périmètre constants comparé à 2022 ;
- les ventes aux constructeurs Chinois représentent 2 190,9 millions d'euros, soit 8,0 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles augmentent de 2,9 % en données publiées et de 10,3 % à devises et périmètre constants comparé à 2022 ;
- les ventes au groupe Mercedes-Benz représentent 1 915,1 millions d'euros, soit 7,0 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles augmentent de 16,2 % en données publiées et de 12,6 % à devises et périmètre constants comparé à 2022 ;
- les ventes à un important constructeur américain de véhicules électriques représentent 1 624,1 millions d'euros, soit 6,0 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles augmentent de 34,2 % en données publiées et de 36,4 % à devises et périmètre constants comparé à 2022 ;
- les ventes au groupe BMW représentent 1 513,0 millions d'euros, soit 5,6 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles augmentent de 30,8 % en données publiées et de 28,0 % à devises et périmètre constants comparé à 2022.

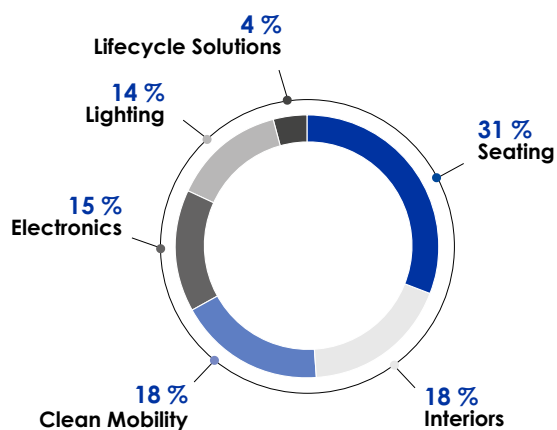
## 1.4.3. Ventes par secteur d'activité

(en millions d'euros)	S2 2023	Effet périmètre *	S2 2022 retraité	Publié	Croissance à devises et périmètre constants
Seating	4 303,2		4 174,4	3,1 %	10,3 %
Interiors	2 484,7		2 473,2	0,5 %	8,0 %
Clean Mobility	2 364,6	(101,6)	2 451,0	- 3,5 %	11,2 %
Electronics	2 090,7		1 971,3	6,1 %	11,8 %
Lighting	1 871,6		1 792,6	4,4 %	8,3 %
Lifecycle Solutions	512,5		477,9	7,3 %	11,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>13 627,3</b>	<b>(101,6)</b>	<b>13 340,4</b>	<b>2,2 %</b>	<b>10,0 %</b>

\* L'effet périmètre inclut les ventes de CVI de Septembre à Décembre 2022.

(en millions d'euros)	2023	Effet périmètre *	2022 retraité	Publié	Croissance à devises et périmètre constants
Seating	8 551,1		7 704,3	11,0 %	16,2 %
Interiors	4 922,7		4 644,9	6,0 %	11,5 %
Clean Mobility	4 832,2	(101,6)	4 735,8	2,0 %	11,4 %
Electronics	4 137,9	247,1	3 521,7	17,5 %	14,8 %
Lighting	3 745,9	281,4	3 074,0	21,9 %	15,2 %
Lifecycle Solutions	1 058,1	88,3	893,0	18,5 %	12,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>27 247,9</b>	<b>515,2</b>	<b>24 573,7</b>	<b>10,9 %</b>	<b>14,0 %</b>

\* L'effet périmètre inclut les ventes de HELLA de Janvier 2023 et de CVI de Septembre à Décembre 2022.



En 2023 :

- Seating réalise des ventes de 8 551,1 millions d'euros, une augmentation de 11,0 % en données brutes et de 16,2 % à devises et périmètre constants par rapport à 2022 ;
- Interiors réalise des ventes de 4 922,7 millions d'euros, une augmentation de 6,0 % en données brutes et de 11,5 % à devises et périmètre constants par rapport à 2022 ;
- Clean Mobility réalise des ventes de 4 832,2 millions d'euros, une augmentation de 2,0 % en données brutes et de 11,4 % à devises et périmètre constants par rapport à 2022 ;
- Electronics réalise des ventes de 4 137,9 millions d'euros, une augmentation de 17,5 % en données brutes et de 14,8 % à devises et périmètre constants par rapport à 2022 ;
- Lighting réalise des ventes de 3 745,9 millions d'euros, une augmentation de 21,9 % en données brutes et de 15,2 % à devises et périmètre constants par rapport à 2022 ;
- Lifecycle Solutions réalise des ventes de 1 058,1 millions d'euros, une augmentation de 18,5 % en données brutes et de 12,8 % à devises et périmètre constants par rapport à 2022.

## 1.5. Marge opérationnelle

En 2023 :

- la marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis s'établit à 1 439,1 millions d'euros, soit 5,3 % des ventes en 2023, à comparer à 1 060,5 millions d'euros, soit 4,3 % des ventes en 2022 ;
- les dépenses brutes de recherche et développement s'établissent à 2 197,5 millions d'euros, soit 8,1 % des ventes, à comparer à 2 067,5 millions d'euros, soit 8,4 % des ventes en 2022. La part des dépenses de recherche et développement capitalisée s'élève à 1 269,9 millions d'euros, à comparer à 1 170,8 millions d'euros en 2022. Le pourcentage de capitalisation de la R&D est de 57,8 % contre 56,6 % en 2022 ;
- la charge nette de recherche et développement s'établit à 953,0 millions d'euros, soit 3,5% des ventes 2023, à comparer à 896,0 millions d'euros, soit 3,6 % des ventes en 2022 ;
- les frais généraux s'établissent à 1 270,3 millions d'euros, soit 4,7 % des ventes en 2023, à comparer à 1 175,1 millions d'euros, soit 4,8 % des ventes en 2022 ;
- l'EBITDA ajusté, qui correspond à l'addition de la marge opérationnelle, des dotations aux amortissements, des provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et des frais de développement immobilisés, s'établit à 3 328,0 millions d'euros, soit 12,2 % des ventes en 2023, à comparer à 2 907,3 millions d'euros, soit 11,8 % des ventes en 2022.

### 1.5.1. Par région

(en millions d'euros)	S2 2023			S2 2022 retraité		
	Ventes	Marge opérationnelle	%	Ventes	Marge opérationnelle	%
EMEA	6 121,1	145,7	2,4 %	5 768,3	69,2	1,2 %
Amériques	3 582,3	164,1	4,6 %	3 639,2	132,8	3,6 %
Asie	3 923,9	454,4	11,6 %	3 932,9	460,7	11,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>13 627,3</b>	<b>764,2</b>	<b>5,6 %</b>	<b>13 340,4</b>	<b>662,7</b>	<b>5,0 %</b>

(en millions d'euros)	2023			2022 retraité		
	Ventes	Marge opérationnelle	%	Ventes	Marge opérationnelle	%
EMEA	12 650,6	316,4	2,5 %	11 050,2	175,0	1,6 %
Amériques	7 207,2	308,1	4,3 %	6 822,7	175,5	2,6 %
Asie	7 390,1	814,6	11,0 %	6 700,8	710,0	10,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>27 247,9</b>	<b>1 439,1</b>	<b>5,3 %</b>	<b>24 573,7</b>	<b>1 060,5</b>	<b>4,3 %</b>

La marge opérationnelle en 2023, comparée à 2022, augmente de 378,6 millions d'euros :

- en EMEA, la marge opérationnelle augmente de 141,4 millions d'euros pour atteindre 316,4 millions d'euros ou 2,5 % des ventes. Cela est à comparer à 175,0 millions d'euros ou à 1,6 % en 2022 ;
- en Amériques, la marge opérationnelle augmente de 132,6 millions d'euros pour atteindre 308,1 millions d'euros ou 4,3 % des ventes. Cela est à comparer à 175,5 millions d'euros ou à 2,6 % en 2022 ;
- en Asie, la marge opérationnelle augmente de 104,5 millions d'euros pour atteindre 814,5 millions d'euros ou 11,0 % des ventes. Cela est à comparer à 710,0 millions d'euros ou à 10,6 % en 2022.

## 1.5.2. Par secteur d'activité

(en millions d'euros)	S2 2023			S2 2022 retraité		
	Ventes	Marge Opérationnelle	%	Ventes	Marge Opérationnelle	%
Seating	4 303,2	175,4	4,1 %	4 174,4	132,4	3,2 %
Interiors	2 484,7	107,4	4,3 %	2 473,2	128,8	5,2 %
Clean Mobility	2 364,6	193,3	8,2 %	2 451,0	184,4	7,5 %
Electronics	2 090,7	131,1	6,3 %	1 971,3	77,9	4,0 %
Lighting	1 871,6	101,5	5,4 %	1 792,6	95,8	5,3 %
Lifecycle Solutions	512,5	55,5	10,8 %	477,9	43,4	9,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>13 627,3</b>	<b>764,2</b>	<b>5,6 %</b>	<b>13 340,4</b>	<b>662,7</b>	<b>5,0 %</b>

(en millions d'euros)	2023			2022 retraité		
	Ventes	Marge Opérationnelle	%	Ventes	Marge Opérationnelle	%
Seating	8 551,1	314,7	3,7 %	7 704,3	197,0	2,6 %
Interiors	4 922,7	200,9	4,1 %	4 644,9	191,3	4,1 %
Clean Mobility	4 832,2	383,7	7,9 %	4 735,8	336,3	7,1 %
Electronics	4 138,0	219,4	5,3 %	3 521,7	140,8	4,0 %
Lighting	3 745,8	192,8	5,1 %	3 074,0	106,5	3,5 %
Lifecycle Solutions	1 058,1	127,6	12,1 %	893,0	88,5	9,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>27 247,9</b>	<b>1 439,1</b>	<b>5,3 %</b>	<b>24 573,7</b>	<b>1 060,5</b>	<b>4,3 %</b>

En 2023 :

- la marge opérationnelle de Seating s'établit à 314,7 millions d'euros, soit 3,7 % des ventes, contre 197,0 millions d'euros, soit 2,6 % des ventes en 2022 ;
- la marge opérationnelle de Interiors s'établit à 200,9 millions d'euros, soit 4,1 % des ventes, contre 191,3 millions d'euros, soit 4,1 % des ventes en 2022 ;
- la marge opérationnelle de Clean Mobility s'établit à 383,7 millions d'euros, soit 7,9 % des ventes, contre 336,3 millions d'euros, soit 7,1 % des ventes en 2022 ;
- la marge opérationnelle de Electronics s'établit à 219,4 millions d'euros, soit 5,3 % des ventes, contre 140,8 millions d'euros, soit 4,0 % des ventes en 2022 ;
- la marge opérationnelle de Lighting s'établit à 192,8 millions d'euros, soit 5,1 % des ventes, contre 106,5 millions d'euros, soit 3,5 % des ventes en 2022 ;
- la marge opérationnelle de Lifecycle Solutions s'établit à 127,6 millions d'euros, soit 12,1 % des ventes, contre 88,5 millions d'euros, soit 9,9 % des ventes en 2022.

## 1.6. Résultat net

Le résultat net en 2023 est un gain de 222,2 millions d'euros, soit 0,8 % des ventes. Cela est à comparer à une perte de 381,8 millions d'euros ou -1,6 % des ventes en 2022. Cela représente une augmentation de 604,0 millions d'euros.

En 2023 :

- l'amortissement des actifs incorporels acquis représente une charge de 193,2 millions d'euros à comparer à une charge de 189,9 millions d'euros en 2022 ;
- le poste « Autres revenus et charges opérationnels non courants » représente une charge de 181,4 millions d'euros par rapport à une charge de 442,5 millions d'euros en 2022. Il comprend 170,8 millions d'euros de charges de restructuration à comparer à 349,2 millions d'euros en 2022 ;
- les produits financiers de trésorerie s'établissent à 90,7 millions d'euros à comparer à 50,3 millions d'euros en 2022 ;
- les charges de financement s'élèvent à 586,2 millions d'euros, contre 377,1 millions d'euros en 2022, principalement en raison d'une augmentation des taux d'intérêt ;
- les autres revenus et charges financiers sont un revenu qui s'élève à 36,6 millions d'euros, dont 158,0 millions d'euros lié à la cession d'une partie des titres Symbio et de l'activité CVI, à comparer à une charge de 168,4 millions d'euros en 2022. Ce revenu comprend 22,4 millions d'euros d'effet d'actualisation des engagements de retraite ;
- la charge fiscale s'élève à 232,4 millions d'euros, contre 177,0 millions d'euros en 2022 ;
- la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence est une perte de 2,2 millions d'euros, contre un produit de 11,4 millions en 2022 ;
- l'affectation aux minoritaires de leur quote-part de résultat net est une charge de 143,4 millions d'euros en 2023. Cela représente la quote-part des partenaires dont le résultat dégagé dans les sociétés où FORVIA n'est pas seul actionnaire, principalement en Chine et chez HELLA, à comparer à une charge de 131,4 millions d'euros en 2022.

Le résultat net par action est de 1,17 euros (résultat net dilué à 1,16 euros) contre -2,20 euros en 2022 (résultat net dilué à -2,20 euros).

## 1.7. Structure financière

### 1.7.1. Flux nets de trésorerie

<b>Flux nets de trésorerie</b> <i>(en millions d'euros)</i>	<b>2023</b>	<b>2022 retraité</b>
Marge opérationnelle (avant amortissements des actifs incorporels acquis)	1 439,1	1 060,5
Amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations	1 888,9	1 846,8
<b>Marge opérationnelle avant amortissements et provisions pour dépréciation ajustée</b>	<b>3 328,0</b>	<b>2 907,3</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	769,9	588,3
Restructuring décaissé	(170,2)	(181,9)
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles	(1 137,3)	(1 137,0)
Investissements en frais de développement	(1 046,0)	(954,2)
Frais financiers décaissés nets des produits	(529,0)	(362,4)
Impôts décaissés	(515,3)	(362,1)
Autre	(51,1)	(14,6)
<b>Flux nets de trésorerie</b>	<b>649,1</b>	<b>483,4</b>

Le solde net positif des flux de trésorerie est de 649,1 millions d'euros soit 2,4 % des ventes à comparer à un solde positif de 483,4 millions d'euros soit 2,0 % des ventes en 2022 après IFRS 5 :

- la marge opérationnelle avant amortissements et provisions pour dépréciation ou EBITDA atteint 3 328,0 millions d'euros contre 2 907,3 millions d'euros en 2022, du fait de l'augmentation de la marge opérationnelle pour 378,6 millions d'euros et d'augmentation des dépréciations et amortissements pour 42,1 millions d'euros ;
- les restructurations représentent des sorties de 170,2 millions d'euros contre 181,9 millions d'euros en 2022 ;
- la variation du besoin en fonds de roulement, incluant les cessions de créances commerciales déconsolidées, représente un impact positif de 769,9 millions d'euros à comparer à un impact positif de 588,3 millions d'euros en 2022. Cette variation se compose d'un impact négatif des stocks de 135,1 millions d'euros majoritairement lié aux stocks d'outillages pour 139,1 millions d'euros, d'un impact positif des créances clients de 207,6 millions d'euros, des dettes fournisseurs de 444,2 millions d'euros et d'un impact aussi positif des autres créances et dettes de 253,2 millions d'euros. L'évolution des postes de bilan a été impactée par les variations de taux de change sur la période ;
- les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles représentent des sorties de trésorerie de 1 137,3 millions d'euros soit 4,2 % des ventes, contre 1 137,0 millions d'euros soit 4,6 % des ventes en 2022 ;
- les frais de recherche et développement capitalisés représentent des sorties de trésorerie de 1 046,0 millions d'euros soit 3,8 % des ventes, contre 954,2 millions d'euros soit 3,9 % des ventes en 2022 ;
- les impôts représentent des sorties de trésorerie de 515,3 millions d'euros, contre 362,1 millions d'euros en 2022 ;
- enfin, les autres éléments de trésorerie représentent 51,1 millions d'euros de sortie contre 14,6 millions d'euros de sorties en 2022.

La progression des flux nets de trésorerie en 2023 est soutenue par les premiers résultats du programme « Manage by cash » lancé mi-2022.

## 1.7.2. Réconciliation entre les flux nets de trésorerie et l'excédent de financement

(en millions d'euros)	Notes	2023	2022 retraité
<b>Flux nets de trésorerie</b>		<b>649,1</b>	<b>483,4</b>
Autres variations		0,0	0,0
<b>Flux nets de trésorerie</b>		<b>649,1</b>	<b>483,4</b>
Acquisition/Cession de titres de participations et d'activités (nette de la trésorerie apportée) au sein des activités poursuivies	2.3	303,6	(4 885,5)
Produit de cessions d'actifs financiers au sein des activités poursuivies	2.3	0,0	0,0
Autres variations au sein des activités poursuivies	2.3	30,9	628,7
Excédent/(besoin) de financement des activités non poursuivies	2.3	106,8	(12,6)
Autres variations au sein des activités non poursuivies		0,0	0,0
<b>Excédent/(besoin) de financement</b>	<b>2.3</b>	<b>1 090,4</b>	<b>(3 786,1)</b>

## 1.7.3. Dette nette

(en millions d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
<b>Dette nette</b>	<b>6 987,3</b>	<b>7 939,1</b>

Les principales ressources à long terme du groupe sont les suivantes (la Note 26 détaille les caractéristiques de chacun de ces financements).

Une série d'obligations émises sur les marchés euro et japonais :

- 300 millions d'euros (1,00%) d'obligations, émises par Hella, venant à échéance en mai 2024 ;
- 1 milliard d'euros (2,625%) d'obligations venant à échéance en juin 2025 ;
- 11.7 milliards de yens (2,48%) d'obligations venant à échéance en mars 2026 ;
- 750 millions d'euros (3,125%) d'obligations venant à échéance en juin 2026 ;
- 950 millions d'euros (7,25%) d'obligations *sustainability-linked* venant à échéance en juin 2026 (dont 150 millions d'euros ont été rachetés sur le marché en 2023 portant le solde à fin décembre 2023 à 799,9 millions d'euros) ;
- 500 millions d'euros (0,50%) d'obligations Hella venant à échéance en janvier 2027 ;
- 1,2 milliard d'euros (2,75%) d'obligations *sustainability-linked* venant à échéance en février 2027 ;
- 6,8 milliards de yens (2,81%) d'obligations venant à échéance en mars 2027 ;
- 890 millions d'euros (2,375%) d'obligations venant à échéance en juin 2027 (dont un tap de 190 million émis en février 2021) ;
- 700 millions d'euros (3,75%) d'obligations venant à échéance en juin 2028 ;
- 700 millions de yens (3,19%) d'obligations venant à échéance en décembre 2028 ;
- 400 millions d'euros (2,375%) d'obligations vertes venant à échéance en juin 2029 ;
- 12 milliards de yens (3,50%) d'obligations Hella venant à échéance en 2032.



Deux Schuldscheindarlehen (placements privés de droit allemand) :

- 213 millions d'euros (montant résiduel du placement privé initial de 700 millions d'euros de 2018, partiellement remboursé depuis) venant à échéance en décembre 2024 ;
- 747 millions d'euros émis en 2021 et 2022, venant à échéance en juillet 2024, janvier 2026, janvier 2027 et janvier 2028.

Plusieurs prêts bancaires :

- une ligne de crédit de 30 milliards de yens venant à échéance en février 2026. Au 31 décembre 2023, cette ligne était utilisée à hauteur de 20 milliards de yens ;
- un prêt de 315 millions avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) venant à échéance en juillet 2029 ; ce prêt est tiré à hauteur de 289 millions au 31 décembre 2023 ;
- un prêt syndiqué de 300 millions de dollars américains accordé à Faurecia Sistemas Automotrices SA DE CV avec plusieurs investisseurs latino-américains venant à échéance en mars 2028 ;
- un prêt bancaire de 500 millions d'euros venant à échéance en juin 2026, assorti de deux options d'extension d'un an chacune ;
- un prêt de 10 milliards de yens, signé par Hella et venant à échéance en juin 2033.

Par ailleurs, Forvia dispose d'une ligne syndiquée de 1,5 milliard d'euros dont l'échéance est mai 2027, assortie d'une deuxième option d'extension d'un an. Au 31 décembre 2023, cette ligne n'était pas tirée et disponible en totalité.

La ligne syndiquée d'Hella s'élève à 450 millions d'euros. Elle est assortie d'une option d'augmentation du montant de 150 millions d'euros. L'échéance initiale en Décembre 2026, peut être reportée par l'exercice d'une option d'extension d'une année. Au 31 décembre 2023, cette ligne n'était pas tirée et disponible en totalité.

## 1.8. Perspectives

### GUIDANCE 2024

Cette guidance est basée sur :

- une production automobile mondiale globalement stable en 2024 par rapport à 2023, en accord avec les dernières prévisions de S&P de février 2024 qui estiment à 90,0 millions le nombre de véhicules légers produits en 2024 contre 90,3 millions en 2023 (-0,4 %) ;
- un taux de change moyen annuel de 1,10 pour EUR/USD et de 7,50 pour EUR/CNY.

Et suppose qu'aucun confinement majeur n'affecte la production ou les ventes au détail dans toute région de production automobile au cours de l'année.

Elle tient compte des facteurs suivants :

- un effet de périmètre négatif limité sur le chiffre d'affaires d'environ 50 millions d'euros en tant qu'effet net de la cession de l'activité CVI à Cummins (déconsolidée à partir du quatrième trimestre 2023) pour (300) millions d'euros, ce qui sera largement compensé par la consolidation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 de la coentreprise de HELLA dans l'activité Lighting en Chine pour environ 250 millions d'euros ;
- l'impact de la première étape, déjà annoncée, du programme de cession de 1 milliard d'euros en cours, à savoir la cession par HELLA de sa participation de 50 % dans BHTC qui devrait apporter des produits de trésorerie estimés à environ 200 millions d'euros.

**La guidance de 2024 est en bonne voie vers la réalisation de l'ambition POWER25 :**

- **chiffre d'affaires compris entre 27,5 et 28,5 milliards d'euros ;**
- **marge opérationnelle comprise entre 5,6 % et 6,4 % du chiffre d'affaires ;**
- **flux net de trésorerie ≥ 2023 en valeur ;**
- **ratio dette nette/EBITDA ajusté ≤ 1,9x au 31 décembre 2024.**

### DANS LA TRAJECTOIRE DE L'AMBITION POWER25

Le Groupe réitère également ses objectifs pour l'exercice 2025, tels que présentés lors de la Journée Investisseurs de novembre 2022 :

- **chiffre d'affaires d'environ 30 milliards d'euros ;**
- **marge opérationnelle > 7 % du chiffre d'affaires ;**
- **flux net de trésorerie correspondant à 4 % du chiffre d'affaires ;**
- **ratio dette nette/EBITDA ajusté < 1,5 x au 31 décembre 2025.**

Ces objectifs étaient basés sur des taux de change moyens pour 2025 de 1,05 pour l'EUR/USD et de 7,00 pour l'EUR/CNY et supposaient qu'aucun confinement majeur n'ait d'impact sur la production ou les ventes au détail dans une grande région automobile sur la période.

Ces objectifs ne tenaient évidemment pas compte de l'impact du deuxième programme de cession de 1 milliard d'euros annoncé en octobre 2023.



## 2. Comptes consolidés

2.1. État du résultat global de la période	26
2.2. Bilan consolidé	28
2.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés	30
2.4. Variation des capitaux propres consolidés	31
2.5. Annexe aux états financiers consolidés	32
Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2023	86

Dans les états financiers présentés ci-après, il faut noter que les données présentées pour l'exercice 2023 incluent 12 mois d'activité de HELLA (acquisition majeure de 2022) contre 11 mois en 2022.

### 2.1. État du résultat global de la période

(en millions d'euros)	Notes	2023	2022 retraité *
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	4	<b>27 247,9</b>	<b>24 573,7</b>
Coûts des biens et services vendus	5	(23 585,5)	(21 442,1)
Frais d'études, de recherche et développement	5	(953,0)	(896,0)
Frais généraux et commerciaux	5	(1 270,3)	(1 175,1)
<b>MARGE OPÉRATIONNELLE (AVANT AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS ACQUIS)</b>	4	<b>1 439,1</b>	<b>1 060,5</b>
Amortissement des actifs incorporels acquis	11	(193,2)	(189,9)
<b>MARGE OPÉRATIONNELLE (APRÈS AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS ACQUIS)</b>		<b>1 245,9</b>	<b>870,6</b>
Autres revenus opérationnels non courants	6	7,8	1,8
Autres charges opérationnelles non courantes	6	(189,2)	(444,3)
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie		90,7	50,3
Charges de financement	7	(586,2)	(377,1)
Autres revenus et charges financiers	7	36,6	(168,4)
<b>RÉSULTAT DES ENTREPRISES CONTRÔLÉES AVANT IMPÔTS</b>		<b>605,6</b>	<b>(67,1)</b>
Impôts	8	(232,4)	(177,0)
dont Impôts différés	8	181,6	177,5
<b>RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES CONTRÔLÉES</b>		<b>373,2</b>	<b>(244,1)</b>
Résultat net des sociétés mises en équivalence	13	(2,2)	11,4
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>		<b>371,0</b>	<b>(232,7)</b>
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS NON POURSUIVIES</b>	2.1	<b>(5,4)</b>	<b>(17,7)</b>
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>		<b>365,6</b>	<b>(250,4)</b>
<b>Part du Groupe</b>		<b>222,2</b>	<b>(381,8)</b>
Part des intérêts minoritaires des activités poursuivies	23	143,4	131,4
Part des intérêts minoritaires des activités non poursuivies		0,0	0,0
Résultat net par action (en euros)	9	1,13	(2,20)
Résultat net dilué par action (en euros)	9	1,12	(2,20)
Résultat net des activités poursuivies par action (en euros)	9	1,15	(2,10)
Résultat net des activités poursuivies dilué par action (en euros)	9	1,15	(2,10)
Résultat net des activités non poursuivies par action (en euros)	9	(0,03)	(0,10)
Résultat net des activités non poursuivies dilué par action (en euros)	9	(0,03)	(0,10)

\* Voir note 1 C.

**Autres éléments du résultat global de la période**

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2023	2022 retraité *
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>		<b>365,6</b>	<b>(250,4)</b>
<b>Éléments recyclables en compte de résultat des activités poursuivies</b>		<b>(320,6)</b>	<b>79,5</b>
Réévaluation à la juste valeur des couvertures de flux futurs		(25,6)	92,6
<i>dont produits (charges) portés en capitaux propres</i>		69,1	82,5
<i>dont produits (charges) transférés en résultat de la période</i>		(94,7)	10,1
Écarts de change sur conversion des activités à l'étranger		(297,7)	11,8
Effets d'impôts		2,6	(24,9)
<b>Éléments non recyclables en compte de résultat des activités poursuivies</b>		<b>(29,2)</b>	<b>168,6</b>
Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi	25	(43,0)	244,2
Effets d'impôts		13,8	(75,6)
<b>Autres éléments du résultat global des activités non poursuivies</b>		<b>(13,3)</b>	<b>(8,9)</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE</b>		<b>2,5</b>	<b>(11,2)</b>
Part du Groupe		(102,2)	(150,8)
Part des intérêts minoritaires		104,7	139,6

\* Voir note 1 C.

## 2.2. Bilan consolidé

### Actif

(en millions d'euros)	Notes	2023	2022 *
Écarts d'acquisition	10	5 129,6	5 260,3
Immobilisations incorporelles	11	4 374,8	4 590,1
Immobilisations corporelles	12A	4 934,9	5 055,8
Droits d'utilisation	12B	946,1	1 183,5
Titres mis en équivalence	13	307,8	333,9
Autres titres de participation	14	116,4	128,5
Autres actifs financiers non courants	15	156,5	158,1
Autres actifs non courants	16	154,7	187,1
Actifs d'impôts différés	8	852,9	690,5
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>16 973,7</b>	<b>17 587,8</b>
Stocks et en-cours nets	17	2 903,7	2 924,2
Actifs sur contrats		149,6	275,6
Créances clients et comptes rattachés	18	4 132,9	5 065,9
Autres créances d'exploitation	19	593,4	720,5
Créances diverses	20	1 449,2	1 425,7
Autres actifs financiers courants	30	8,8	17,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	4 273,9	4 201,1
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>13 511,5</b>	<b>14 630,6</b>
Actifs détenus en vue d'être cédés		0,0	N/A
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>30 485,2</b>	<b>32 218,4</b>

\* Voir note 1 C.

**Passif**

(en millions d'euros)	Notes	2023	2022 *
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital	22	1 379,6	1 379,6
Primes d'émission, de fusion et d'apport		1 408,7	1 408,7
Titres d'autocontrôle		(0,2)	(4,5)
Réserves consolidées		1 759,1	2 162,5
Écarts de conversion		(260,0)	(16,5)
Résultat net		222,2	(381,8)
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES PART GROUPE</b>		<b>4 509,4</b>	<b>4 548,0</b>
Intérêts minoritaires	23	1 662,0	1 691,1
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>6 171,4</b>	<b>6 239,1</b>
Provisions non courantes	25	630,0	575,2
Passifs financiers non courants	26	8 686,7	9 106,2
Dettes de loyers non courantes	26	836,5	1 049,2
Autres passifs non courants		72,0	48,2
Passifs d'impôts différés	8	327,8	390,4
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>10 553,0</b>	<b>11 169,2</b>
Provisions courantes	24	602,9	795,5
Passifs financiers courants	26	1 544,8	1 773,7
Dettes de loyers courantes	26	219,1	251,8
Avances sur contrats clients		1 051,4	975,4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27	8 397,9	9 181,3
Dettes fiscales et sociales	27	1 061,3	1 104,3
Dettes diverses	28	883,4	728,1
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>13 760,8</b>	<b>14 810,1</b>
Passifs liés aux actifs détenus en vue d'être cédés		0,0	N/A
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>30 485,2</b>	<b>32 218,4</b>

\* Voir note 1 C.

### 2.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	2023	2022 retraité *
<b>I- OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</b>			
Marge opérationnelle (avant amortissements des actifs incorporels acquis)		1 439,1	1 060,5
Amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations	5.5	1 888,9	1 846,8
Dont amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations en R&D	5.5	712,4	684,5
Dont autres amortissements		1 176,5	1 162,3
<b>Marge opérationnelle avant amortissements et provisions pour dépréciation ajustée</b>		<b>3 328,0</b>	<b>2 907,3</b>
Provisions courantes et non courantes opérationnelles		(143,8)	(99,3)
(Plus)/Moins-value sur cession d'actifs opérationnels		5,0	(2,4)
Coûts de restructuration décaissés		(170,2)	(181,9)
Frais financiers décaissés nets des produits		(529,0)	(362,4)
Autres revenus et charges décaissés opérationnels non courants		(1,1)	(79,4)
Impôts décaissés		(515,3)	(362,1)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		19,7	24,4
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>769,9</b>	<b>588,3</b>
Variation des stocks		(135,1)	(154,1)
Dont augmentation de stocks de R&D	5.4	(223,8)	(216,7)
Dont diminution de stocks de R&D		237,4	194,9
Variation des créances clients		207,6	(395,8)
Variation des dettes fournisseurs		444,2	1 144,0
Variation des autres créances et dettes d'exploitation		214,2	56,9
Variation des créances et dettes diverses (hors impôt)		39,0	(62,8)
<b>Flux d'exploitation liés aux activités non poursuivies</b>		<b>(148,9)</b>	<b>32,0</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION</b>		<b>2 614,5</b>	<b>2 464,6</b>
<b>II- OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Investissements en immobilisations corporelles	12	(1 122,9)	(1 119,3)
Investissements en immobilisations incorporelles	11	(14,4)	(17,7)
Investissements en frais de développement	5.4 & 11	(1 046,0)	(954,2)
Acquisition/Cession de titres de participation et d'activités (nette de la trésorerie apportée)		303,6	(4 885,5)
Produit de cessions d'immobilisations corporelles		46,6	21,0
Produit de cessions d'actifs financiers		0,0	0,0
Variation des créances et dettes sur investissements		22,3	120,9
Autres variations		30,9	628,7
<b>Flux d'investissement liés aux activités non poursuivies</b>		<b>255,7</b>	<b>(44,6)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE SUR OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(1 524,1)</b>	<b>(6 250,7)</b>
<b>EXCÉDENT/(BESOIN) DE FINANCEMENT (I) + (II)</b>		<b>1 090,4</b>	<b>(3 786,1)</b>
<b>III- OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Augmentation du capital de Forvia (nette des frais) et des participations contrôlées		1,5	1 216,8
Dividendes versés aux actionnaires de la Société mère		(0,0)	(0,0)
Dividendes versés aux minoritaires des filiales contrôlées		(132,5)	(54,9)
Acquisitions/cessions de titres d'autocontrôle		1,3	(1,1)
Émission d'emprunts et nouveaux passifs financiers		588,1	4 739,7
Remboursements d'emprunts et autres passifs financiers		(1 162,0)	(2 539,8)
Remboursements de dettes de loyers		(246,0)	(239,9)
<b>Flux de financement liés aux activités non poursuivies</b>		<b>60,6</b>	<b>(0,9)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>		<b>(889,0)</b>	<b>3 119,9</b>
<b>IV- AUTRES IMPACTS SUR LA TRÉSORERIE NETTE</b>			
Effet des variations des cours de change		(123,3)	(38,4)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités non poursuivies</b>		<b>24,5</b>	<b>(29,7)</b>
<b>AUGMENTATION/(DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE</b>		<b>102,5</b>	<b>(734,3)</b>
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>		<b>4 171,4</b>	<b>4 905,7</b>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>		<b>4 273,9</b>	<b>4 171,4 **</b>

\* Voir note 1C.

\*\* La trésorerie à la fin de l'exercice 2022 est uniquement retraitée en tableau de flux de trésorerie consolidés (cf. note 1C).

Le flux net de trésorerie des activités poursuivies est de 649,1 millions d'euros au 31 décembre 2023 contre 483,4 millions d'euros au 31 décembre 2022 retraité (cf. chapitre 1, note 1.7.1).



## 2.4. Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions <sup>(1)</sup>	Capital social	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Titres d'auto-contrôle	Réserves consolidées et résultat net	Écarts d'évaluation			Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
						Écarts de conversion	Couverture de flux futurs	Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi			
<b>Capitaux propres au 01/01/2022 avant répartition</b>	<b>138 035 801</b>	<b>966,3</b>	<b>605,2</b>	<b>(4,0)</b>	<b>1 993,2</b>	<b>(34,3)</b>	<b>2,2</b>	<b>(103,0)</b>	<b>3 425,6</b>	<b>386,3</b>	<b>3 811,9</b>
Résultat net					(381,8)				(381,8)	131,4	(250,4)
Autres éléments du résultat global de la période						17,3	63,5	150,2	231,0	8,2	239,2
<b>Résultat global de l'exercice</b>					<b>(381,8)</b>	<b>17,3</b>	<b>63,5</b>	<b>150,2</b>	<b>(150,8)</b>	<b>139,6</b>	<b>(11,2)</b>
Augmentation de capital <sup>(2)</sup>	59 053 539	413,3	803,5						1 216,9		1 216,9
Dividendes versés au titre de l'exercice 2021									0,0	(55,2)	(55,2)
Attribution d'actions gratuites					9,2				9,2		9,2
Opérations sur titres autodétenus				(0,5)					(0,5)		(0,5)
Variations de périmètre et autres					184,1	0,5	(51,1)	(85,9)	47,7	1 220,4	1 268,1
<b>Capitaux propres au 31/12/2022 avant répartition</b>	<b>197 089 340</b>	<b>1 379,6</b>	<b>1 408,7</b>	<b>(4,5)</b>	<b>1 804,7</b>	<b>(16,5)</b>	<b>14,7</b>	<b>(38,7)</b>	<b>4 548,0</b>	<b>1 691,1</b>	<b>6 239,1</b>
Résultat net					222,2				222,2	143,4	365,6
Autres éléments du résultat global de la période						(277,8)	(21,6)	(25,0)	(324,4)	(38,7)	(363,1)
<b>Résultat global de l'exercice</b>					<b>222,2</b>	<b>(277,8)</b>	<b>(21,6)</b>	<b>(25,0)</b>	<b>(102,2)</b>	<b>104,7</b>	<b>2,5</b>
Augmentation de capital									0,0	6,8	6,8
Dividendes versés au titre de l'exercice 2022									0,0	(142,6)	(142,6)
Attribution d'actions gratuites					8,4				8,4		8,4
Opérations sur titres autodétenus				4,3					4,3		4,3
Variations de périmètre et autres					16,9	34,3	0,0	(0,3)	50,9	2,0	52,9
<b>Capitaux propres au 31/12/2023 avant répartition</b>	<b>197 089 340</b>	<b>1 379,6</b>	<b>1 408,7</b>	<b>(0,2)</b>	<b>2 052,2</b>	<b>(260,0)</b>	<b>(6,9)</b>	<b>(64,0)</b>	<b>4 509,4</b>	<b>1 662,0</b>	<b>6 171,4</b>

(1) Dont 5 091 actions propres au 31 décembre 2023 et 84 171 actions propres au 31 décembre 2022 – cf. note 9.

(2) Dont 524,5 millions d'euros le 31 janvier 2022 et 692,3 millions d'euros le 24 juin 2022.

## 2.5. Annexe aux états financiers consolidés

### Sommaire

<b>NOTE 1</b>	Principes comptables et évènements de la période	33	<b>NOTE 19</b>	Autres créances d'exploitation	57
<b>NOTE 2</b>	Évolution du périmètre et évènements récents	36	<b>NOTE 20</b>	Créances diverses	58
<b>NOTE 3</b>	Évènements postérieurs à la clôture	37	<b>NOTE 21</b>	Trésorerie et équivalents de trésorerie	58
<b>NOTE 4</b>	Informations par secteur opérationnel	38	<b>NOTE 22</b>	Capitaux propres	58
<b>NOTE 5</b>	Analyse des coûts opérationnels	42	<b>NOTE 23</b>	Intérêts minoritaires	61
<b>NOTE 6</b>	Autres revenus et charges opérationnels non courants	44	<b>NOTE 24</b>	Provisions courantes et passifs éventuels	61
<b>NOTE 7</b>	Charges de financement et autres revenus et charges financiers	45	<b>NOTE 25</b>	Provisions non courantes et provisions pour retraite et charges assimilées	62
<b>NOTE 8</b>	Impôts sur les résultats	45	<b>NOTE 26</b>	Endettement financier net	67
<b>NOTE 9</b>	Résultat par action	48	<b>NOTE 27</b>	Dettes fournisseurs et comptes rattachés, dettes fiscales et sociales	75
<b>NOTE 10</b>	Écarts d'acquisition	49	<b>NOTE 28</b>	Dettes diverses	76
<b>NOTE 11</b>	Immobilisations incorporelles	51	<b>NOTE 29</b>	Instruments financiers	76
<b>NOTE 12A</b>	Immobilisations corporelles	52	<b>NOTE 30</b>	Couverture des risques de change et de taux d'intérêt	79
<b>NOTE 12B</b>	Droits d'utilisation	53	<b>NOTE 31</b>	Engagements donnés et passifs éventuels	83
<b>NOTE 13</b>	Titres mis en équivalence	54	<b>NOTE 32</b>	Parties liées	84
<b>NOTE 14</b>	Autres titres de participation	55	<b>NOTE 33</b>	Rémunération des dirigeants	84
<b>NOTE 15</b>	Autres actifs financiers non courants	55	<b>NOTE 34</b>	Honoraires des commissaires aux comptes	85
<b>NOTE 16</b>	Autres actifs non courants	56	<b>NOTE 35</b>	Dividendes	85
<b>NOTE 17</b>	Stocks et en-cours	56			
<b>NOTE 18</b>	Créances clients et comptes rattachés	57			

FORVIA regroupe les forces technologiques et industrielles complémentaires de FORVIA et HELLA et est le 7<sup>e</sup> équipementier automobile mondial.

FORVIA S.E. est une société européenne domiciliée au 23-27, avenue des Champs-Pierreux, 92000 Nanterre (Hauts de Seine), en France et est cotée sur le marché d'Euronext – Paris.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration en sa séance du 16 février 2024.

Les comptes ont été arrêtés suivant le principe de la continuité d'exploitation.

## Note 1 Principes comptables et événements de la période

### 1.A Principes comptables

Les états financiers consolidés de FORVIA sont établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB, tel qu'adopté par l'Union Européenne et disponible sur le site internet de la Commission Européenne. Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS et les normes IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que leurs interprétations IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Les normes retenues pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2023 et des comptes comparatifs 2022 sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) au 31 décembre 2023 et qui sont applicables obligatoirement. Les nouvelles normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2023, n'ont pas d'incidence significative sur les comptes annuels du Groupe.

Concernant les amendements à la norme IAS 12 « Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 » publiés au JOUE le 9 novembre 2023, le Groupe a appliqué l'exception temporaire et obligatoire concernant la comptabilisation des impôts différés rattachés aux impôts sur le résultat découlant des règles Pilier 2.

La loi de finances pour 2024 publiée au Journal Officiel le 30 décembre 2023 a transposé la Directive européenne 2022/2023, afin de mettre en œuvre la réforme fiscale de l'OCDE (« Pilier 2 »). Applicable aux exercices ouverts à compter du 31 décembre 2023, cette loi introduit pour les grandes entreprises multinationales une imposition minimale sur les bénéfices générés dans chacune des juridictions où elles exercent des activités. Le Groupe a mis en œuvre les travaux nécessaires à l'estimation des impacts potentiels. Dans la plupart des cas, l'application des mesures transitoires de sauvegarde devrait être possible, conduisant à un impôt complémentaire nul. Pour les pays dans lesquels ces mesures transitoires ne seraient pas applicables, il n'est pas attendu d'impact significatif pour le Groupe.

Par ailleurs, FORVIA n'a pas appliqué par anticipation les normes, amendements et interprétations lorsque l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2023, qu'ils aient été adoptés ou non par l'Union Européenne.

Les méthodes comptables retenues ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés. En particulier, le Groupe utilise la marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis comme principal indicateur de performance. Elle correspond au résultat des sociétés contrôlées avant prise en compte :

- des amortissements d'actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (contrats clients...);
- des autres revenus et charges opérationnels non courants, correspondant à des éléments inhabituels, non récurrents et significatifs, qui comprennent les coûts de rationalisation des structures et départs anticipés, l'effet des événements exceptionnels tels que l'arrêt définitif d'une activité, la fermeture d'un site industriel, les cessions d'immeubles hors exploitation, la constatation de pertes et de reprises de valeurs d'actifs incorporels ou corporels et d'autres pertes inhabituelles et significatives;
- des produits sur prêts, titres de placement et trésorerie;
- des charges de financement;
- des autres revenus et charges financiers qui comprennent l'effet de l'actualisation des engagements de retraite et du rendement des fonds affectés à la couverture de ceux-ci, l'inefficacité des couvertures de change et de taux ainsi que les variations de valeurs des instruments de change et de taux pour lesquels les relations de couverture ne remplissent pas les critères de la norme IFRS 9, les résultats sur cession de titres de filiales;
- des impôts.

La préparation des états financiers, conformément au cadre conceptuel des IFRS, nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour l'évaluation de certains actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers ainsi que pour l'évaluation des engagements donnés et passifs éventuels. Il s'agit notamment de l'évaluation des actifs incorporels et corporels, y compris les droits d'utilisation, des écarts d'acquisition, des engagements de retraite et des autres avantages accordés au personnel ainsi que des dettes de loyers et de la dépréciation des actifs d'impôts différés. Les estimations et hypothèses sont réalisées à partir de l'expérience passée et de divers autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances mais elles peuvent se révéler différentes de la réalité. Ces estimations sont révisées périodiquement, notamment dans le contexte macro-économique évolutif actuel. Par ailleurs, le Groupe est amené à exercer son jugement pour déterminer si les critères permettant d'identifier un actif ou un groupe d'actifs comme étant des activités non poursuivies sont satisfaits au regard de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente ».

Ces estimations tiennent également compte des plans du Groupe en terme de neutralité carbone tels qu'approuvés par le *Science Based Target Initiative* (SBTi) en juillet 2022 et, en particulier l'atteinte en 2025 de la neutralité carbone sur les scopes 1 & 2 et la réduction de 45 % en 2030 de ses émissions absolues de gaz à effet de serre (GES) de scope 3, entre autres par la production d'énergie solaire sur ses sites (*on site* PPA), l'achat d'énergie renouvelable (*off site* PPA) et le développement de sa division transverse pour des matériaux durables innovants et intelligents créée en juillet 2021, ainsi que la revue de l'exposition du portefeuille industriel du Groupe aux risques climatiques sur la base des scénarii du GIEC.

Le résultat des tests de sensibilité est donné en note 10 pour la valorisation des écarts d'acquisition et en note 25.2 pour les provisions pour retraites et charges assimilées. De même, les principales hypothèses retenues pour la valorisation des immobilisations incorporelles sont données en note 11 « Immobilisations incorporelles » et en note 8.2 pour la valorisation des actifs d'impôts différés.

### 1.B Principes de consolidation

Sont consolidées les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable et détenues à 20 % au moins dont l'un des critères suivants est atteint : chiffre d'affaires annuel supérieur à 20 millions d'euros, total du bilan supérieur à 20 millions d'euros, endettement supérieur à 5 millions d'euros.

Les sociétés non consolidées prises individuellement ou dans leur ensemble, ne sont pas significatives.

Les filiales, dont le Groupe détient le contrôle, sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote ; il peut également résulter des dispositions d'accords d'actionnaires.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles cessent d'être consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les autres sociétés, dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sans en avoir le contrôle, ce qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote, sont consolidées par mise en équivalence. Il n'y a pas d'activités conjointes au sens de la norme IFRS 11 dans les sociétés consolidées par mise en équivalence.

Les états financiers du Groupe sont établis en euros. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en millions d'euros ; de façon générale, les valeurs présentées sont arrondies à l'unité la plus proche ; par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter un écart non significatif par rapport au total reporté. Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

Les filiales étrangères ont généralement pour monnaie de fonctionnement leur monnaie locale. Leurs comptes sont convertis en euros, aux taux en vigueur à la clôture pour le bilan et aux taux moyens pour le compte de résultat. L'écart de conversion qui en résulte est inscrit dans les capitaux propres.

Les bilans et les résultats nets des entités du Groupe actives dans les économies hyperinflationnistes sont retraités pour tenir compte des changements du pouvoir d'achat des monnaies locales en utilisant les indices officiels ayant cours à la date de clôture. Ils sont ensuite convertis en euros au taux en vigueur à la clôture, sans retraitement des comparatifs conformément à IAS 21. Cela concerne pour 2022 et 2023 les filiales du Groupe en Argentine et en Turquie.

Certaines filiales, hors zone euro ou US dollar, qui réalisent l'essentiel de leurs transactions en euros ou en US dollar, sont toutefois susceptibles de reconnaître l'une de ces deux devises comme monnaie de fonctionnement.

Les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les méthodes comptables des filiales et entreprises mises en équivalence ne présentent pas de divergences significatives avec celles du Groupe.

### 1.C Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés

#### IFRS 5 ACTIVITÉS NON POURSUIVIES

À la suite de la signature avec le groupe Motherson mi-février 2023 d'un accord par lequel le groupe Motherson s'engage à acquérir la division SAS Cockpit modules de FORVIA (assemblage et services logistiques) reportée dans le segment Interiors, les conditions pour une qualification d'activité non poursuivie au sens des IFRS, notamment le critère de ligne d'activité principale et distincte de cette activité et le caractère hautement probable de l'opération, ont été remplies.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, et en application de la norme IFRS 5, les actifs et passifs correspondants ont été isolés sur des lignes dédiées et ce, jusqu'au 31 juillet 2023, date de cession de cette activité (cf. note 2.1).

Du fait de cette cession effective au 31 juillet 2023, il n'y a plus d'actifs ni de passifs présentés séparément sur des lignes distinctes du bilan consolidé au 31 décembre 2023.

Le résultat des activités correspondantes a été isolé sur une ligne dédiée du compte de résultat pour l'exercice 2023, et le compte de résultat des exercices comparatifs a été retraité de la même manière. En outre les autres éléments du résultat global et les éléments du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités non poursuivies sont isolés sur des lignes dédiées, et les états comparatifs ont été retraités de la même manière. Conformément à la norme IFRS5, le bilan comparatif n'est pas retraité.

Pour ces reclassements, les transactions inter-compagnies autres que celles liées aux redevances Groupe restent éliminées. Le classement des redevances Groupe pour lesquelles la cession de SAS n'a pas d'impact a été maintenu en résultat opérationnel. Le résultat de cession est également présenté au sein du résultat des activités non poursuivies.

Les retraitements des données publiées antérieurement pour l'année 2022 sont détaillés dans les tableaux ci-dessous.

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL RETRAITÉ

### Exercice 2022

(en millions d'euros)	Année 2022 publiée en février 2023	Impact IFRS 5	Année 2022 retraitée
CHIFFRE D'AFFAIRES	25 458,2	(884,5)	24 573,7
MARGE OPÉRATIONNELLE (AVANT AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS ACQUIS)	1 114,9	(54,4)	1 060,5
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES CONTRÔLÉES	(261,8)	17,7	(244,1)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(250,4)	17,7	(232,7)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS NON POURSUIVIES	0,0	(17,7)	(17,7)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	(250,4)	(0,0)	(250,4)
Part du Groupe	(381,8)	0,0	(381,8)
Part des intérêts minoritaires des activités poursuivies	131,4	0,0	131,4
Part des intérêts minoritaires des activités non poursuivies	0,0	0,0	0,0

## TABEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ RETRAITÉ

### Exercice 2022

(en millions d'euros)	Année 2022 publiée en février 2023	Impact IFRS 5	Année 2022 retraitée
<b>I- OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</b>			
Marge opérationnelle avant amortissements et provisions pour dépréciation ajustée	3 011,9	(104,6)	2 907,3
Variation du besoin en fonds de roulement	557,2	31,1	588,3
Flux d'exploitation liés aux activités non poursuivies	0,0	32,0	32,0
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	2 464,6	0,0	2 464,6
<b>II- OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Flux d'investissement liés aux activités non poursuivies	0,0	(44,6)	(44,6)
FLUX DE TRÉSORERIE SUR OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(6 250,7)	0,0	(6 250,7)
EXCÉDENT/(BESOIN) DE FINANCEMENT (I) + (II)	(3 786,1)	0,0	(3 786,1)
<b>III- OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Flux de financement liés aux activités non poursuivies	0,0	(0,9)	(0,9)
FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES	3 119,9	0,0	3 119,9
<b>IV- AUTRES IMPACTS SUR LA TRÉSORERIE NETTE</b>			
Effet des variations des cours de change	(38,4)	0,1	(38,4)
Flux nets de trésorerie liés aux activités non poursuivies	0,0	(29,7)	(29,7)
AUGMENTATION/(DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	(704,6)	(29,7)	(734,3)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	4 905,7	0,0	4 905,7
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	4 201,1	(29,7)	4 171,4

Le flux net de trésorerie publié en 2022 (470,8 millions d'euros) est de 483,4 millions d'euros après retraitement IFRS5.

## Note 2 Évolution du périmètre et événements récents

### 2.1 Cession de l'activité SAS

Le 31 juillet 2023, FORVIA a finalisé la cession au groupe Motherson de sa division SAS Cockpit Modules (assemblage et services logistiques), reportée dans le segment Interiors, pour une valeur d'entreprise de 540 millions d'euros.

Conformément au contrat de cession, le processus de détermination d'éventuels ajustements de prix est en cours ; il n'est pas attendu d'impact significatif pour le Groupe. Au 31 décembre 2023, la moins-value de cession nette d'impôt a été comptabilisée en « Résultat des activités non poursuivies ».

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, la plus ou moins-value de cession sur la vente de l'activité SAS a été calculée par différence entre :

- le prix global de cession, net des écarts d'acquisition et de tous les coûts afférents à l'opération et de l'estimation des passifs liés ;
- et l'actif net de l'activité, tel que reconnu dans les états financiers consolidés à la date du 31 juillet 2023.

En conformité avec la norme IFRS 5, le « Résultat net des activités non poursuivies » présenté en compte de résultat consolidé qui s'élève à -5,4 millions d'euros inclut les opérations de l'activité SAS du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 juillet 2023, pour un chiffre d'affaires de 593,6 millions d'euros et la moins-value de cession nette d'impôts relative à cette activité pour un montant de -6,3 millions d'euros et des charges incrémentales directement liées à la cession.

Les principes et méthodes comptables appliqués aux activités non poursuivies sont identiques à ceux retenus pour les comptes annuels.

### 2.2 Autres évolutions du périmètre en 2023

#### CESSION D'UNE PARTIE DE L'ACTIVITÉ CVI

FORVIA a finalisé la cession à son partenaire de longue date Cummins d'une partie de ses activités dans le domaine des véhicules utilitaires en Europe et en Amérique du Nord le 2 octobre 2023 pour un montant total de 199,2 millions d'euros. Dans le cadre de cette transaction, Cummins a acquis deux usines situées à Roermond (Pays-Bas) et Columbus South (Indiana, États-Unis) ainsi que les programmes afférents. Conformément au contrat de cession, le processus de détermination d'éventuels ajustements du prix sur la base des comptes de CVI à la date de l'opération est en cours.

#### DÉSENGAGEMENT DE LA RUSSIE

Conformément à ce qui avait été annoncé début 2023, FORVIA a mené à bien son désengagement de la Russie, en cédant ses trois sociétés opérationnelles (Faurecia Environmental solutions-Russia, Faurecia Automotive Solutions, Faurecia Interior Togliatti) en décembre 2023, après avoir obtenu les autorisations nécessaires de l'administration russe. FORVIA n'a plus d'activités opérationnelles en Russie depuis fin décembre 2023.

#### AUTRES VARIATIONS DE PERIMETRE

Dans le périmètre Seating, en Chine, la société Zhengzhou Faurecia Automotive Parts Co Ltd a été créée et est consolidée par intégration globale depuis avril 2023, elle est détenue à 70 % par le Groupe et la société JinHua LEAP Faurecia Automotive Parts Co Ltd, détenue à 51 % par le Groupe, a été créée et est consolidée par intégration globale depuis septembre 2023. En France, la société SIELEST a quant à elle été absorbée par la société SIEDOUBS au 1<sup>er</sup> janvier 2023. En Thaïlande, la société Rayong Faurecia Automotive Parts Co Ltd détenue à 70 % par le Groupe, a été créée et est consolidée par intégration globale depuis novembre 2023.

Au sein du segment Interiors, aux États-Unis, les sociétés du groupe Detroit Manufacturing Systems détenues à 49 % et consolidées en mise en équivalence ont été cédées en juin 2023.

Dans le périmètre Clean Mobility, des sociétés dédiées à l'activité hydrogène ont été créées en France, en Allemagne, en Chine, en Corée du Sud et aux États-Unis durant le 1<sup>er</sup> semestre 2023. Du fait de la cession d'une partie des titres détenus préalablement à Stellantis, la société Symbio, consolidée par mise en équivalence, est détenue à 33 % depuis juillet 2023.

En Chine, au sein du segment Lighting, la société HELLA Faway Automotive Lighting (Tianjin) Co., Ltd a été créée en mai 2023. Elle est détenue à 39,98 % et consolidée par mise en équivalence.

Au sein du segment Electronics, en Chine, la société Parrot Automotive Shenzhen, détenue à 100 % et consolidée par intégration globale, a été liquidée en juin 2023.

En Allemagne, dans le segment Lifecycle Solutions, la société HELLA Pagid GmbH, consolidée par mise en équivalence et détenue à 49 % a été acquise en totalité au 31 décembre 2023.

## 2.3 Rappel des modifications du périmètre intervenues en 2022

FORVIA a acquis le 31 janvier 2022 79,5 % de HELLA, groupe coté à la Bourse de Francfort, dont 60 % auprès de la famille détentrice, rémunéré à hauteur de 8,95 % par émission d'actions nouvelles FORVIA, et 19,5 % par une offre publique d'achat ; FORVIA a également acquis des actions supplémentaires sur le marché et directement auprès de la famille, représentant 2,09 % des actions HELLA au 18 mars 2022. Au 31 décembre 2023, FORVIA détient 81,6 % des actions de HELLA. FORVIA exerce un contrôle exclusif sur HELLA, qui a été consolidé par intégration globale (y compris l'ensemble de ses filiales significatives) à partir du 1<sup>er</sup> février 2022.

Dans le périmètre Seating, en Chine les sociétés Xian Faurecia Automotive Parts Co., Ltd et Changzhou Faurecia Automotive Parts Co., Ltd ont été créées et sont consolidées par intégration globale depuis février 2022, elles sont détenues à 70 % par le Groupe. La société Faurecia (Tianjin) Automotive Systems Co., Ltd a été créée et est consolidée par intégration globale depuis février 2022, et est détenue à 100 %. La société Faurecia (Changshu) Automotive System Co., Ltd présente en Chine, consolidée en intégration globale, est détenue depuis octobre 2022 à 60 % au lieu de 55 % précédemment.

Dans le périmètre Electronics, au Mexique, la société Hitachi Automotive Systems San Juan Del Rio, S.A. de C.V. détenue à 20 % et consolidée en mise en équivalence a été cédée en juin 2022. En Chine, la société Changchun FAWSN Faurecia Cockpit of Future System Co., Ltd, a été acquise en juillet 2022 à hauteur de 50 %, elle est consolidée par intégration globale et la société Faurecia Clarion (Wuhan) a été créée et est consolidée par intégration globale depuis septembre 2022, elle est détenue à 100 % par le Groupe.

Au sein du périmètre Lighting, la société HBPO Beteiligungsgesellschaft mbH en Allemagne, consolidée par mise en équivalence à hauteur de 27 % depuis février 2022 à la suite de l'acquisition de HELLA a été cédée en décembre 2022.

## 2.4 Évènements récents

### CONTEXTE ÉCONOMIQUE

La production automobile mondiale sur l'année 2023 a fait preuve d'un dynamisme certain atteignant un volume de 90,3 millions de véhicules légers en hausse de 9,7 % par rapport à l'année 2022 ; le marché a été porté par une demande globale très robuste et la normalisation progressive de l'approvisionnement en composants électroniques. La production automobile mondiale a ainsi dépassé le niveau de 89 millions de véhicules légers atteint en 2019 (pre Covid), mais avec un mix régional différent ; en 2023, la Chine a représenté 32 % de la production mondiale (contre 27 % en 2019) et l'Europe 20 % (contre 24 % en 2019).

L'impact de l'inflation s'est toutefois poursuivi en 2023; par rapport à 2022 qui était principalement impacté par la hausse des matières premières, l'impact a essentiellement porté sur l'énergie, la main d'œuvre et dans une moindre mesure, les matières premières (certaines commençant à baisser).

## Note 3 Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

### Note 4 Informations par secteur opérationnel

Le Groupe est organisé en unités opérationnelles basées sur la nature des produits et des services rendus :

- Seating (développement et production de sièges complets, d'armatures et de mécanismes de sièges) ;
- Interiors (développement et production de planches de bord, de modules et panneaux de porte) ;
- Clean Mobility (développement et production de systèmes d'échappement, de solutions pour les véhicules électriques à piles à combustible et de réduction des émissions pour les véhicules commerciaux) ;
- Electronics (développement et production de technologies d'affichage, de systèmes d'assistance au conducteur et d'électronique du cockpit), qui regroupe HELLA Electronics et Clarion Electronics ;
- Lighting (développement et production de technologies d'éclairage) ;
- Lifecycle Solutions (solutions prolongeant le cycle de vie des véhicules, équipements d'atelier et de première monte pour applications spéciales).

Le Groupe gère ces unités opérationnelles de manière autonome pour le suivi de leur performance et l'allocation des ressources. Les indicateurs utilisés pour mesurer la performance des secteurs, et notamment la marge opérationnelle (avant amortissement des actifs incorporels acquis), sont réconciliés ci-dessous avec les états financiers consolidés. La dette financière, les autres revenus et charges, le résultat financier et l'impôt sont suivis au niveau du Groupe et ne sont pas alloués aux secteurs. Une revue de la durée d'utilité des immobilisations corporelles a été effectuée au regard des changements climatiques et de leurs conséquences réglementaires telles que connues à la date de clôture, plus particulièrement pour le secteur opérationnel Clean Mobility, et n'a pas permis d'identifier d'impacts significatifs pour le Groupe.

#### 4.1 Principes comptables

Les ventes de pièces sont reconnues au moment du transfert du contrôle inhérent à la propriété des modules ou des pièces produits, c'est-à-dire généralement lors de l'expédition.

Les ventes d'outillages aux clients sont généralement reconnues lors du transfert du contrôle de ces outillages au client, habituellement peu avant le démarrage de la production. Les coûts de développement sont généralement considérés comme des coûts de préproduction capitalisables, et dans ce cas ne donnent pas lieu à la constatation d'un chiffre d'affaires distinct du chiffre d'affaires produits, sauf cas spécifique en fonction du contrat avec le client.

FORVIA a la qualité d'agent sur les ventes de monolithes et de certains composants de cockpit, qui sont donc comptabilisées sur une base nette au compte de résultat. Ces flux agents ont représentés 7 384,7 millions d'euros en 2023 (8 325,2 millions d'euros en 2022 retraité IFRS5) ; les contreparties au bilan de ces flux sont présentées dans les lignes *Actifs sur contrats* (cf. note 17) et *Créances clients et comptes rattachés* à l'actif et en *Dettes fournisseurs et comptes rattachés* au passif.

Le Groupe utilise la marge opérationnelle (avant amortissement des actifs incorporels acquis) comme principal indicateur de performance.

Elle correspond au résultat des sociétés contrôlées avant prise en compte :

- des amortissements d'actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (contrats clients...) ;
- des autres revenus et charges opérationnels non courants, correspondant à des éléments inhabituels, non récurrents et significatifs, qui comprennent les coûts de rationalisation des structures et départs anticipés, l'effet des événements exceptionnels tels que l'arrêt définitif d'une activité, la fermeture d'un site industriel, les cessions d'immeubles hors exploitation, la constatation de pertes et de reprises de valeurs d'actifs incorporels ou corporels et d'autres pertes inhabituelles et significatives ;
- des produits sur prêts, titres de placement et trésorerie ;
- des charges de financement, qui comprennent les charges d'intérêt sur les dettes de loyers ;
- des autres revenus et charges financiers qui comprennent l'effet de l'actualisation des engagements de retraite et du rendement des fonds affectés à la couverture de ceux-ci, l'inefficacité des couvertures de change et de taux ainsi que les variations de valeurs des instruments de change et de taux pour lesquels les relations de couverture ne remplissent pas les critères de la norme IFRS 9, les résultats sur cession de titres de filiales ;
- des impôts.



## 4.2 Chiffres significatifs par secteur opérationnel

### Exercice 2023

(en millions d'euros)	Seating	Interiors	Clean Mobility	Electronics	Lighting	Lifecycle Solutions	Autres	Total
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>8 583,6</b>	<b>4 973,6</b>	<b>4 850,3</b>	<b>4 492,1</b>	<b>3 748,0</b>	<b>1 067,5</b>	<b>210,2</b>	<b>27 925,3</b>
Élimination inter-activités	(32,4)	(50,9)	(18,2)	(354,0)	(2,3)	(9,4)	(210,2)	(677,4)
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>8 551,1</b>	<b>4 922,7</b>	<b>4 832,2</b>	<b>4 138,0</b>	<b>3 745,8</b>	<b>1 058,1</b>	<b>0,0</b>	<b>27 247,9</b>
<b>Marge opérationnelle (avant amortissement des actifs incorporels acquis)</b>	<b>314,7</b>	<b>200,9</b>	<b>383,7</b>	<b>219,4</b>	<b>192,7</b>	<b>127,6</b>	<b>0,0</b>	<b>1 439,1</b>
Amortissement des actifs incorporels acquis								(193,2)
<b>Marge opérationnelle (après amortissement des actifs incorporels acquis)</b>								<b>1 245,9</b>
Autres revenus opérationnels non courants								7,8
Autres charges opérationnelles non courantes								(189,2)
Frais financiers nets								(495,5)
Autres revenus et charges financiers								36,6
Impôts sur les sociétés								(232,4)
Part du résultat dans les MEE								(2,2)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>								<b>371,0</b>
<b>Résultat net des activités non poursuivies</b>								<b>(5,4)</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>								<b>365,6</b>
<b>Actifs sectoriels</b>	<b>5 273,1</b>	<b>3 991,5</b>	<b>4 042,5</b>	<b>5 973,7</b>	<b>3 016,3</b>	<b>1 317,0</b>	<b>597,8</b>	<b>24 211,9</b>
Immobilisations corporelles nettes	907,8	800,4	751,3	1 172,8	1 011,1	134,5	156,9	4 934,9
Droits d'utilisation	242,1	264,2	150,8	56,7	56,8	15,0	160,6	946,1
Autres actifs sectoriels	4 123,2	2 926,9	3 140,3	4 744,2	1 948,4	1 167,5	280,3	18 330,9
Participation dans les MEE								307,8
Titres de participation								116,4
Actifs financiers CT et LT								4 606,2
Actifs d'impôts (courants et différés)								1 242,8
<b>ACTIF TOTAL</b>								<b>30 485,2</b>
<b>Passifs sectoriels</b>	<b>3 138,3</b>	<b>2 313,2</b>	<b>3 405,7</b>	<b>1 508,9</b>	<b>1 508,2</b>	<b>251,6</b>	<b>524,6</b>	<b>12 650,5</b>
Dettes financières								10 231,5
Dettes de loyers								1 055,6
Passifs d'impôts (courants et différés)								376,2
Capitaux propres et intérêts minoritaires								6 171,4
<b>PASSIF TOTAL</b>								<b>30 485,2</b>
Investissements corporels	221,2	209,9	126,9	246,0	254,3	21,7	42,7	1 122,9
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(162,7)	(152,3)	(160,5)	(196,4)	(181,7)	(18,9)	(16,6)	(889,1)
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	(71,2)	(66,4)	(46,5)	(22,7)	(12,3)	(5,3)	(23,1)	(247,5)
Dépréciation des immobilisations corporelles	(13,0)	(4,2)	(7,3)	(0,6)	(2,9)	0,0	9,4	(18,5)
Effectifs	47 079	33 045	19 430	20 355	22 435	5 064	6 054	153 462

## Exercice 2022 retraité

(en millions d'euros)	Seating	Interiors retraité	Clean Mobility	Electronics	Lighting	Lifecycle Solutions	Autres	Total
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>7 750,1</b>	<b>4 699,2</b>	<b>4 754,1</b>	<b>3 806,9</b>	<b>3 096,1</b>	<b>902,7</b>	<b>199,2</b>	<b>25 208,3</b>
Élimination inter-activités	(45,8)	(54,3)	(18,4)	(285,0)	(22,1)	(9,8)	(199,2)	(634,6)
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>7 704,3</b>	<b>4 645,0</b>	<b>4 735,7</b>	<b>3 521,7</b>	<b>3 074,0</b>	<b>893,0</b>	<b>0,0</b>	<b>24 573,7</b>
<b>Marge opérationnelle (avant amortissement des actifs incorporels acquis)</b>	<b>197,0</b>	<b>191,3</b>	<b>336,3</b>	<b>140,8</b>	<b>106,5</b>	<b>88,5</b>	<b>0,0</b>	<b>1 060,5</b>
Amortissement des actifs incorporels acquis								(189,9)
<b>Marge opérationnelle (après amortissement des actifs incorporels acquis)</b>								<b>870,6</b>
Autres revenus opérationnels non courants								1,8
Autres charges opérationnelles non courantes								(444,3)
Frais financiers nets								(326,8)
Autres revenus et charges financiers								(168,4)
Impôts sur les sociétés								(177,0)
Part du résultat dans les MEE								11,4
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>								<b>(232,7)</b>
<b>Résultat net des activités non poursuivies</b>								<b>(17,7)</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>								<b>(250,4)</b>
<b>Actifs sectoriels</b>	<b>5 246,6</b>	<b>5 040,9</b>	<b>4 993,7</b>	<b>5 979,9</b>	<b>3 064,3</b>	<b>1 317,3</b>	<b>553,6</b>	<b>26 196,4</b>
Immobilisations corporelles nettes	898,5	860,7	890,9	1 179,2	975,2	134,3	117,0	5 055,8
Droits d'utilisation	259,6	400,2	219,7	71,6	64,3	13,5	154,7	1 183,5
Autres actifs sectoriels	4 088,5	3 780,0	3 883,1	4 729,2	2 024,8	1 169,6	282,0	19 957,1
Participation dans les MEE								333,9
Titres de participation								128,5
Actifs financiers CT et LT								4 573,2
Actifs d'impôts (courants et différés)								986,3
Actifs détenus en vue d'être cédés								0,0
<b>ACTIF TOTAL</b>								<b>32 218,4</b>
<b>Passifs sectoriels</b>	<b>2 845,2</b>	<b>2 951,4</b>	<b>3 830,4</b>	<b>1 409,2</b>	<b>1 486,3</b>	<b>229,1</b>	<b>597,3</b>	<b>13 348,8</b>
Dettes financières								10 879,9
Dettes de loyers								1 301,0
Passifs d'impôts (courants et différés)								449,5
Passifs liés aux actifs détenus en vue d'être cédés								0,0
Capitaux propres et intérêts minoritaires								6 239,1
<b>PASSIF TOTAL</b>								<b>32 218,4</b>
Investissements corporels	226,4	168,3	132,0	270,3	270,8	33,2	26,7	1 127,7
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(155,7)	(157,6)	(171,7)	(189,7)	(178,4)	(17,1)	(22,8)	(893,2)
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	(71,4)	(64,0)	(50,9)	(22,0)	(11,3)	(4,5)	(22,4)	(246,4)
Dépréciation des immobilisations corporelles	(10,1)	(13,7)	(17,9)	(2,8)	0,0	0,0	(11,7)	(56,1)
Effectifs	45 052	33 541	20 462	19 817	22 779	4 870	5 878	152 399

### 4.3 Chiffre d'affaires par secteur opérationnel

Le chiffre d'affaires par secteur opérationnel se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	2023		2022 retraité	
	Chiffre d'affaires consolidé	%	Chiffre d'affaires consolidé	%
Seating	8 551,1	31	7 704,3	31
Interiors	4 922,7	18	4 644,9	19
Clean Mobility	4 832,2	18	4 735,8	19
Electronics	4 138,0	15	3 521,7	14
Lighting	3 745,8	14	3 074,0	13
Lifecycle solutions	1 058,1	4	893,0	4
<b>TOTAL</b>	<b>27 247,9</b>	<b>100</b>	<b>24 573,7</b>	<b>100</b>

### 4.4 Chiffre d'affaires par client significatif

Le chiffre d'affaires \* se décompose par client de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2023		2022 retraité	
	Chiffre d'affaires consolidé	%	Chiffre d'affaires consolidé	%
Groupe VW	3 895,8	14	3 454,4	14
Stellantis	2 920,5	11	2 937,3	12
Groupe Ford	1 994,4	7	1 973,1	8
Renault-Nissan	1 729,6	6	1 585,6	7
Daimler	1 695,6	6	1 505,5	6
Constructeur mondial de véhicules	1 434,1	5	1 113,3	5
BMW	1 427,0	5	1 071,5	4
Autres	12 150,7	46	10 933,0	44
<b>TOTAL</b>	<b>27 247,9</b>	<b>100</b>	<b>24 573,7</b>	<b>100</b>

\* La répartition du chiffre d'affaires facturé peut différer de celle du chiffre d'affaires par client final lorsque les produits sont cédés à des assembleurs intermédiaires.

### 4.5 Chiffres significatifs par zone géographique

Le chiffre d'affaires est ventilé par zone de destination ; les autres postes sont présentés par zone d'implantation des sociétés concernées.

#### 2023

(en millions d'euros)	Autres pays					Total
	France	Allemagne	d'EMEA	Amériques	Asie	
Chiffre d'affaires consolidé	1 685,1	2 976,2	7 989,2	7 207,2	7 390,1	27 247,9
Immobilisations corporelles nettes	352,0	764,1	1 686,2	1 124,4	1 008,1	4 934,9
Droits d'utilisation	187,0	103,2	226,4	287,8	141,7	946,1
Investissements corporels	93,9	127,5	414,6	285,2	201,6	1 122,9
Effectifs au 31 décembre	10 561	14 025	53 058	33 121	42 697	153 462

#### 2022 retraité

(en millions d'euros)	Autres pays					Total
	France	Allemagne	d'EMEA	Amériques	Asie	
Chiffre d'affaires consolidé	1 551,4	2 688,8	6 810,1	6 822,7	6 700,7	24 573,7
Immobilisations corporelles nettes	343,5	806,0	1 662,1	1 160,5	1 083,8	5 055,8
Droits d'utilisation	195,9	147,4	293,9	391,8	154,6	1 183,5
Investissements corporels	78,4	134,5	381,2	275,4	258,2	1 127,7
Effectifs au 31 décembre	11 034	14 221	53 303	33 297	40 544	152 399

### Note 5 Analyse des coûts opérationnels

#### 5.1 Répartition des coûts opérationnels par destination

(en millions d'euros)	2023	2022 retraité
Coûts des biens et services vendus	(23 585,5)	(21 442,1)
Frais d'études, de recherche et de développement	(953,0)	(896,0)
Frais généraux et commerciaux	(1 270,3)	(1 175,1)
<b>TOTAL</b>	<b>(25 808,8)</b>	<b>(23 513,2)</b>

#### 5.2 Répartition des coûts opérationnels par nature

(en millions d'euros)	2023	2022 retraité
Achats consommés	(16 560,3)	(14 885,3)
Charges externes	(3 069,3)	(2 711,3)
Charges de personnel	(5 785,8)	(5 293,3)
Impôts et taxes	(54,9)	(62,2)
Autres produits et charges	1 428,6	1 212,4
Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations	(1 888,4)	(1 846,8)
Dotations et reprises aux autres comptes de provisions	121,3	73,3
<b>TOTAL</b>	<b>(25 808,8)</b>	<b>(23 513,2)</b>

#### 5.3 Frais de personnel

(en millions d'euros)	2023	2022 retraité
Salaires et appointements *	(4 616,8)	(4 198,2)
Charges salariales	(1 169,0)	(1 095,1)
<b>TOTAL</b>	<b>(5 785,8)</b>	<b>(5 293,3)</b>
* Dont coûts d'intérimaires.	(418,3)	(358,7)

Le détail des charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites est donné en note 22.2, celui des charges de retraite en note 25.

## 5.4 Frais d'études, de recherche et développement

(en millions d'euros)	2023	2022 retraité
Frais d'études, de recherche et de développement bruts	(2 197,5)	(2 067,5)
Dotation/reprise sur pertes de valeur des actifs en cours de développement	(25,4)	0,6
Développements capitalisés	1 269,9	1 170,8
dont capitalisation en stock	223,8	216,7
dont capitalisation en immobilisations incorporelles	1 046,1	954,1
<b>TOTAL</b>	<b>(953,0)</b>	<b>(896,0)</b>

Les coûts de développement sont généralement capitalisés en immobilisations incorporelles car ils sont considérés comme des coûts de préproduction pour les pièces série, et ensuite amortis en fonction des quantités de pièces livrées au client, sur une durée maximale de cinq ans hors circonstances particulières. Pour certains contrats spécifiques où ces travaux constituent une obligation de performance séparée au sens d'IFRS 15, les coûts encourus répondent à la définition d'en-cours de production et sont capitalisés en stocks. Ces stocks sont ensuite comptabilisés en charges (coût des ventes) quand le chiffre d'affaires correspondant est reconnu.

Les coûts de développement reconnus en coût des ventes (sortie de stocks et amortissements des immobilisations incorporelles correspondantes) sont de 924,4 millions d'euros au 31 décembre 2023, à comparer à 877,8 millions d'euros au 31 décembre 2022 retraité.

## 5.5 Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations

(en millions d'euros)	2023	2022 retraité
Dotations aux amortissements des frais de développement	(691,8)	(674,5)
Variation des provisions pour dépréciation des frais de développement	(20,6)	(10,0)
Dotations aux amortissements des autres immobilisations incorporelles	(43,4)	(39,5)
Dotations aux amortissements et variation des provisions des outillages spécifiques	(10,0)	(10,1)
Dotations aux amortissements et variation des provisions des autres immobilisations corporelles	(875,1)	(866,3)
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	(247,5)	(246,4)
<b>TOTAL</b>	<b>(1 888,4)</b>	<b>(1 846,8)</b>

Ce poste n'inclut pas les dotations et reprises de provisions d'éléments non courants.

## Note 6 Autres revenus et charges opérationnels non courants

Les autres revenus et charges opérationnels non courants s'analysent comme suit :

### AUTRES REVENUS OPÉRATIONNELS NON-COURANTS

(en millions d'euros)	2023	2022 retraité
Reprise de provisions pour dépréciation d'actifs	2,4	0,0
Résultat sur cessions d'éléments d'actif	2,4	1,5
Autres	3,0	0,3
<b>TOTAL</b>	<b>7,8</b>	<b>1,8</b>

### AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES NON COURANTES

(en millions d'euros)	2023	2022 retraité
Autres provisions pour dépréciation d'actifs	(0,6)	0,0
Frais de rationalisation des structures <sup>(1) (3)</sup>	(170,8)	(349,2)
Provision pour dépréciation des écarts d'acquisition	0,0	0,0
Résultat sur cessions d'éléments d'actif	0,0	0,0
Autres <sup>(2) (3)</sup>	(17,8)	(95,1)
<b>TOTAL</b>	<b>(189,2)</b>	<b>(444,3)</b>

(1) Au 31 décembre 2023, ce poste comprend des coûts de restructuration pour (171,5) millions d'euros et des reprises de provisions pour dépréciation d'actifs pour 0,7 millions d'euros contre (205,1) millions d'euros et (144,1) millions d'euros au 31 décembre 2022 retraité.

(2) Dont (43,0) millions d'euros de coûts liés à l'acquisition et l'intégration de HELLA au 31 décembre 2022.

(3) Russie : 28,9 millions d'euros de reprise de provision liés à la réduction des activités en Russie dont 25,1 millions d'euros de reprise de provision en frais de rationalisation des structures et 3,8 millions d'euros de produits en autres au 31 décembre 2023 contre (130,3) millions d'euros au 31 décembre 2022 dont (103,9) millions d'euros en frais de rationalisation des structures et (26,4) millions d'euros en autres.

### RESTRUCTURATIONS

Les frais de rationalisation des structures (170,8 millions d'euros) comprennent les indemnités de licenciement ou de transfert de site pour 2 796 personnes.

## Note 7 Charges de financement et autres revenus et charges financiers

### 7.1 Charges de financement

(en millions d'euros)	2023	2022 retraité
Frais financiers	(527,4)	(325,1)
Charges de financement sur dettes de loyer	(58,8)	(52,0)
<b>TOTAL</b>	<b>(586,2)</b>	<b>(377,1)</b>

### 7.2 Autres revenus et charges financiers

(en millions d'euros)	2023	2022 retraité
Effets de l'actualisation sur les engagements de retraite	(22,4)	(11,2)
Variation de la part inefficace des couvertures de change	0,1	(0,3)
Variation de la valeur des instruments de couverture de change de la dette	0,2	(1,1)
Écart de change sur les dettes financières	(43,6)	(34,0)
Impact de l'hyperinflation (Argentine-Turquie)	(31,5)	(29,8)
Autres <sup>(1)</sup> <sup>(3)</sup>	133,8	(92,0) <sup>(2)</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>36,6</b>	<b>(168,4)</b>

(1) Ce poste comprend les amortissements de frais d'émission des dettes long terme et les commissions sur non-utilisation du crédit syndiqué.

(2) Dont (34,3) millions d'euros en 2022 de charges financières liées à l'acquisition de HELLA.

(3) Dont 158,0 millions d'euros de produits de cession (principalement titres Symbio et activité CVI - cf. note 2.2) et (13,6) millions d'euros de charges liées à la variation de juste valeur des contrats de virtual PPA en 2023 - cf. note 26.

## Note 8 Impôts sur les résultats

Les écarts temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable. Ces écarts proviennent principalement des écritures de retraitements des comptes des filiales ainsi que des déficits fiscaux reportables.

Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt et des réglementations fiscales adoptées à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporaires ou les déficits reportables, est probable à court ou moyen terme, sur la base du plan stratégique du Groupe.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises sauf si le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle les différences temporelles s'inverseront et s'il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

En application d'IFRIC 23, les provisions pour risque au titre de l'impôt sur les sociétés sont comptabilisées en impôts au compte de résultat et en dettes d'impôt courant au bilan (note 28).

Les impôts sur les résultats peuvent être analysés comme suit :

(en millions d'euros)	2023	2022 retraité
Impôts courants		
■ Impôts courants sur les bénéfices	(414,0)	(354,5)
Impôts différés		
■ Impôts différés de la période	181,6	177,5
<b>TOTAL</b>	<b>(232,4)</b>	<b>(177,0)</b>

### 8.1 Analyse de la charge d'impôts

La réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective est la suivante :

(en millions d'euros)	2023	2022 retraité
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	605,6	(67,1)
Impôt théorique (25,83 %)	(156,4)	17,3
Effet des changements de taux sur les impôts différés au bilan	0,9	(1,0)
Effet des différences de taux à l'étranger *	61,0	44,6
Crédits d'impôts	3,4	6,4
Variation d'impôts différés non reconnus	(169,9)	(173,5)
Différences permanentes et autres **	28,6	(70,8)
<b>Impôt comptabilisé</b>	<b>(232,4)</b>	<b>(177,0)</b>

\* L'effet des différences de taux provient principalement des entités chinoises et allemandes.

\*\* Essentiellement lié aux retenues à la source en 2022.

### 8.2 Évolution des postes d'impôts au bilan

(en millions d'euros)	2023	2022
<b>Impôts courants</b>		
■ Actif	389,9	295,8
■ Passif	(168,8)	(167,2)
<b>Total</b>	<b>221,1</b>	<b>128,6</b>
<b>Impôts différés</b>		
■ Actif *	852,9	690,5
■ Passif	(327,8)	(390,4)
<b>Total</b>	<b>525,1</b>	<b>300,1</b>
* Dont actif sur déficits.	174,5	221,9

Le Groupe considère comme probable le recouvrement du solde net d'impôts différés au 31 décembre 2023, soit 525,1 millions d'euros.

La variation des impôts différés au bilan s'explique comme suit :

(en millions d'euros)	2023	2022
<b>Montant net à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>300,1</b>	<b>496,5</b>
■ Impôts différés constatés en résultat de la période	181,6	181,4
■ Impôts différés enregistrés directement en capitaux propres *	14,3	(75,4)
■ Effets de la variation des cours de change et autres mouvements	(3,0)	(14,9)
■ Effets des variations de périmètre	32,2	(287,5)
<b>Montant net à la clôture de l'exercice</b>	<b>525,1</b>	<b>300,1</b>

\* Essentiellement relatifs aux pertes et gains actuariels comptabilisés en capitaux propres.



### 8.3 Actifs et passifs d'impôts différés par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Déficits reportables	174,5	221,9
Immobilisations incorporelles	(499,4)	(631,9)
Autres immobilisations et actifs long terme	73,4	20,4
Engagements de retraite et assimilés	120,6	103,0
Autres provisions	48,2	38,1
Stocks	246,7	229,4
Autres actifs et passifs circulants	361,2	319,2
<b>TOTAL DES IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS</b>	<b>525,1</b>	<b>300,1</b>
<i>dont impôts différés actifs</i>	<i>852,9</i>	<i>690,5</i>
<i>dont impôts différés passifs</i>	<i>(327,8)</i>	<i>(390,4)</i>

L'évolution des impôts différés nets sur immobilisations incorporelles incluent les impôts différés sur l'amortissement des incorporels acquis.

### 8.4 Actifs d'impôts différés sur pertes non reconnus

Les échéances d'impôts différés non reconnus se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
N+1	12,9	13,5
N+2	9,4	17,0
N+3	18,6	10,8
N+4	13,8	14,1
N+5 et au-delà	177,7	157,3
Illimité	600,1	523,5
<b>TOTAL</b>	<b>832,4</b>	<b>736,2</b>

Ces actifs d'impôts différés sur pertes non reconnus concernent principalement la France.

## Note 9 Résultat par action

Le résultat net de base par action est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions propres d'autocontrôle. Il est ajusté des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives (options de souscription d'actions, actions gratuites, obligations convertibles) pour déterminer le résultat net dilué par action.

	2023	2022
<b>Nombre d'actions en circulation en fin de période <sup>(1)</sup></b>	<b>197 089 340</b>	<b>197 089 340</b>
Ajustements :		
■ actions propres	(5 091)	(84 171)
■ effet des augmentations de capital pondérées prorata temporis	0	(23 332 976)
<b>Nombre moyen pondéré avant dilution</b>	<b>197 084 249</b>	<b>173 672 193</b>
Effet pondéré des instruments dilutifs		
■ attribution d'actions gratuites	521 273	81 117
■ obligations convertibles	0	0
<b>Nombre moyen pondéré après dilution</b>	<b>197 605 522</b>	<b>173 753 310</b>

(1) L'évolution du nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2023 s'analyse comme suit :

<b>Au 31/12/2022 : Nombre d'actions FORVIA en circulation</b>	<b>197 089 340</b>
Variation du nombre d'actions	0
<b>Au 31/12/2023 : Nombre d'actions FORVIA en circulation</b>	<b>197 089 340</b>

L'effet dilutif conduisant au chiffre ci-dessus est calculé par la méthode du rachat d'actions (*treasury stock method*).

Pour les options sur action, la méthode consiste à comparer le nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées au nombre d'actions qui auraient pu être acquises à la juste valeur.

L'effet dilutif éventuel des actions gratuites a été pris en compte en considérant le nombre d'actions restant à attribuer pour les plans dont la réalisation des conditions de performance a déjà été constatée par le Conseil d'administration.

## Résultat net par action

Il s'établit comme suit :

	2023	2022 retraité
<b>Résultat Net</b> (en millions d'euros)	<b>222,2</b>	<b>(381,8)</b>
Non dilué €/action	1,13	(2,20)
Après dilution €/action	1,12	(2,20)
<b>Résultat Net des activités poursuivies</b> (en millions d'euros)	<b>227,6</b>	<b>(364,1)</b>
Non dilué €/action	1,15	(2,10)
Après dilution €/action	1,15	(2,10)
<b>Résultat Net des activités non poursuivies</b> (en millions d'euros)	<b>(5,4)</b>	<b>(17,7)</b>
Non dilué €/action	(0,03)	(0,10)
Après dilution €/action	(0,03)	(0,10)

## Note 10 Écarts d'acquisition

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, le coût d'acquisition est affecté aux actifs et passifs identifiables de l'entité acquise sur la base de leur juste valeur déterminée à la date d'acquisition.

Lorsque la somme du coût d'acquisition et du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise est supérieure à la juste valeur des actifs réévalués, nets des passifs, l'écart est inscrit en écart d'acquisition. Conformément à IAS 36, les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'un amortissement mais d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de dépréciation et au moins une fois par an. Pour la réalisation de ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés entre les unités génératrices de trésorerie qui correspondent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie indépendants.

Concernant les écarts d'acquisition, les groupes d'unités génératrices de trésorerie ont été définis au niveau du secteur opérationnel avant regroupement comme suit :

- Seating ;
- Interiors ;
- Clean Mobility ;
- Electronics ;
- Lighting ;
- Lifecycle Solutions.

La valeur comptable des actifs et passifs ainsi regroupés est comparée au montant le plus élevé entre leur valeur d'utilité, égale à la somme actualisée des flux nets futurs de trésorerie attendus, et leur valeur de marché nette des coûts de cession.

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>2 896,7</b>	<b>(660,5)</b>	<b>2 236,2</b>
Acquisitions	3 014,0	0,0	3 014,0
Dotation pour dépréciation	0,0	0,0	0,0
Variations de périmètre	0,0	0,0	0,0
Écarts de conversion et autres	10,2	(0,1)	10,1
<b>Valeur nette au 31 décembre 2022</b>	<b>5 920,9</b>	<b>(660,6)</b>	<b>5 260,3</b>
Acquisitions	0,0	0,0	0,0
Dotation pour dépréciation	0,0	0,0	0,0
Variations de périmètre	(123,2)	0,0	(123,2)
Écarts de conversion et autres	(7,7)	0,2	(7,5)
<b>Valeur nette au 31 décembre 2023</b>	<b>5 790,1</b>	<b>(660,4)</b>	<b>5 129,6</b>

Ventilation de la valeur nette des écarts d'acquisition par activité :

<i>(en millions d'euros)</i>	2023	2022
Seating	1 141,8	1 141,8
Interiors	761,7	889,0
Clean Mobility	691,6	694,9
Electronics	1 661,5	1 661,5
Lighting	291,1	291,1
Lifecycle solutions	581,9	581,9
<b>TOTAL</b>	<b>5 129,6</b>	<b>5 260,3</b>

### Unités génératrices de trésorerie et tests de dépréciation

Des tests de dépréciation sont réalisés dès qu'un indice de dépréciation apparaît. Ces tests consistent à comparer la valeur comptable des actifs, ou groupe d'actifs testés, au montant le plus élevé de leur valeur de marché et de leur valeur d'utilité, laquelle est égale à la somme actualisée des flux nets futurs de trésorerie attendus de l'actif ou du groupe d'actifs.

Les actifs sont regroupés en groupes d'actifs afin de constituer des ensembles homogènes, dénommés unités génératrices de trésorerie – UGT – capables de générer des flux de trésorerie indépendants.

Un test est effectué au niveau de l'ensemble des immobilisations incorporelles (coûts d'études) et corporelles affectables à un contrat client. Le test consiste alors à comparer la valeur nette comptable de ces actifs ainsi regroupés à la valeur actualisée des flux nets futurs de trésorerie attendus sur le contrat.

Les immobilisations affectées aux contrats sont dépréciées lorsque leur valeur nette comptable est supérieure à la valeur actualisée des flux nets de trésorerie attendus. Les pertes à terminaison identifiées sur contrats onéreux font ensuite l'objet d'une provision en application d'IAS 37.

En cas d'indice de perte de valeur, un test est également réalisé au niveau des actifs non dédiés et de supports regroupés principalement par groupe de produits et par zone géographique.

Les entrées de trésorerie générées par les actifs rattachés à ces UGT sont largement interdépendantes en raison de la forte interpénétration des flux industriels, de l'optimisation de l'utilisation des capacités, ainsi que de la centralisation des activités de recherche et développement.

Les actifs industriels dont la fermeture est planifiée font également l'objet de tests d'*impairment* indépendants.

Dans le cadre des tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des groupes d'UGT, les flux futurs de trésorerie utilisés sont issus des prévisions du Groupe pour la période 2024-2028 qui ont été établies au second semestre de l'année 2023, sur la base d'hypothèses de volumes du marché automobile mondial de 88 millions de véhicules en 2024, 88 millions de véhicules en 2025 et 93 millions de véhicules en 2028, elles-mêmes issues de sources externes. Les effets des engagements du Groupe en matière de neutralité carbone et les conséquences des politiques publiques liées au réchauffement climatique font également partie, pour autant qu'ils soient mesurables, des hypothèses utilisées pour ces prévisions.

La principale hypothèse affectant la valeur d'utilité est le niveau de marge opérationnelle retenu dans les flux futurs de trésorerie, et principalement dans la valeur terminale. La marge pour l'année 2028 est supérieure à 8 % des ventes pour le Groupe.

L'extrapolation des prévisions de la dernière année (2028), projetée à l'infini, est déterminée en appliquant un taux de croissance apprécié en fonction des prévisions d'évolution du marché automobile. Un taux de croissance de 1,4 % a été retenu pour la réalisation du test à fin 2023 (1,4 % retenu pour l'exercice 2022), à l'exception de Electronics pour lequel un taux de 2 % a été retenu compte tenu du développement particulier de ce segment (2 % retenu pour l'exercice 2022).

Un expert indépendant a été consulté pour déterminer le coût moyen pondéré du capital à utiliser pour actualiser les flux de trésorerie futurs. Le calcul établi par l'expert indépendant a pris en compte, pour la détermination des paramètres de marché, un échantillon de sociétés du secteur des équipementiers automobiles. Compte tenu de ces paramètres et d'une prime de risque de marché établie à 6,5 % en moyenne, le coût moyen du capital utilisé comme taux pour actualiser les flux futurs a été fixé à 10,6 % (sur la base d'une fourchette proposée par l'expert indépendant) en 2023 (10,5 % en 2022). Ce taux unique a été appliqué pour la réalisation des tests de dépréciation sur l'ensemble des groupes d'UGT retenus. Ces dernières supportent en effet les mêmes risques spécifiques du secteur de l'équipement automobile et une exploitation multi-pays ne justifie pas de taux d'actualisation différenciés par zone géographique.

Le test réalisé au 31 décembre 2023 a permis de confirmer la valeur au bilan des écarts d'acquisition.

La sensibilité du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination fin 2023 de la valeur d'utilité des regroupements d'UGT portant les écarts d'acquisition est reflétée dans le tableau ci-dessous :

Sensibilité (en millions d'euros)	Marge du test (valeur d'utilité - valeur nette comptable)	Taux d'actualisation des flux de trésorerie + 0,5 pt	Taux de croissance à l'infini - 0,5 pt	Taux de marge opérationnelle de la valeur terminale - 0,5 pt	Combinaison des trois facteurs précédents
Seating	2 151	1 887	1 953	1 896	1 488
Interiors	1 176	971	1 018	1 013	687
Clean Mobility	1 675	1 533	1 571	1 557	1 336
Electronics	48	(258)	(194)	(186)	(671)
Lighting	122	2	32	(2)	(188)
Lifecycle solutions	216	143	161	179	63

## Note 11 Immobilisations incorporelles

### A. Coûts d'études et de développement

Conformément à la norme IAS 38, les coûts d'études engagés pour fabriquer et livrer des modules dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client et considérés comme des coûts de préproduction pour les pièces série, sont inscrits à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles, dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet à son terme ;
- que les recettes attendues du contrat avec le client sont probables et peuvent être estimées de façon raisonnable ;
- que les coûts à terminaison des contrats peuvent être estimés de façon fiable.

Ces coûts immobilisés sont amortis au rythme des quantités de pièces livrées au client, avec une durée maximale de cinq ans sauf cas particuliers.

Les frais de recherche ainsi que les coûts des études ne remplissant pas les conditions présentées ci-dessus sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

### B. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les coûts de développement ou d'acquisition des logiciels informatiques à usage interne, amortis linéairement sur une durée comprise entre un et trois ans, ainsi que de brevets et licences.

Elles comprennent également les actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (marques, contrats clients et technologies) ; ces actifs sont amortis sur la durée des contrats considérés, soit entre 5 ans et 20 ans pour les marques, entre 6 et 16 ans pour les relations clients et entre 6 et 12 ans pour les technologies.

Les valeurs des immobilisations incorporelles comprennent :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Coûts de déve- loppement</b>	<b>Logiciels et autres</b>	<b>Actifs incorporels acquis</b>	<b>Total</b>
<b>MONTANT NET AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022</b>	<b>2 268,4</b>	<b>66,2</b>	<b>465,8</b>	<b>2 800,4</b>
Augmentations	969,1	18,7	0,0	987,8
Dotation aux amortissements	(680,0)	(40,7)	(218,6)	(939,3)
Dotation aux provisions	(45,4)	(0,5)	0,0	(45,9)
Variations de périmètre	483,9	25,9	1 270,0	1 779,7
Écart de change et autres	2,6	19,7	(15,0)	7,3
<b>MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2022</b>	<b>2 998,6</b>	<b>89,3</b>	<b>1 502,1</b>	<b>4 590,1</b>
Augmentations	1 060,8	14,4	0,0	1 075,2
Dotation aux amortissements	(691,8)	(38,1)	(193,2)	(923,1)
Dotation aux provisions	(52,3)	(4,0)	0,0	(56,4)
Variations de périmètre	(21,6)	(2,5)	(146,1)	(170,2)
Écart de change et autres	(139,7)	15,4	(16,5)	(140,8)
<b>MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>3 154,0</b>	<b>74,5</b>	<b>1 146,4</b>	<b>4 374,8</b>

La valeur comptable des frais de développement affectables à un contrat client ainsi que des outillages spécifiques correspondants est comparée à la valeur actualisée des flux nets futurs de trésorerie, attendus sur le contrat, en prenant la meilleure estimation possible des ventes futures. Les volumes pris en compte dans les Business Plans FORVIA sont les meilleures estimations du marketing FORVIA, sur la base des prévisions des constructeurs lorsqu'elles sont disponibles.

## Note 12A Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production pour celles produites par l'entreprise, diminué des amortissements.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges, à l'exception de ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien qui sont immobilisés.

Les coûts d'emprunt sont inclus dans le coût des immobilisations pour les actifs éligibles en application de la norme IAS 23 révisée pour les actifs constitués à partir de l'exercice 2009. Ils ne sont pas significatifs sur la période.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité prévue :

Constructions	20 ans à 30 ans
Agencements et installations *	10 ans à 20 ans
Matériel, outillage et mobilier	3 ans à 10 ans

\* Pour les bâtiments loués, les agencements sont amortis sur la même durée que le droit d'utilisation correspondant.

Les subventions d'investissements sont enregistrées en diminution des actifs qu'elles ont contribué à financer.

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Matériels, outillages industriels, Installations	Outillages spécifiques	Autres immobilisations et immobilisations en cours	Total
<b>MONTANT NET AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022</b>	<b>97,5</b>	<b>372,5</b>	<b>1 731,5</b>	<b>24,5</b>	<b>576,4</b>	<b>2 802,4</b>
Acquisitions et productions d'immobilisations	0,0	14,1	193,2	6,4	952,9	1 166,7
Sorties d'actifs	(3,4)	(55,0)	(260,6)	(36,5)	(34,3)	(389,7)
Dotations aux amortissements	(0,2)	(77,4)	(718,5)	(10,1)	(112,5)	(918,8)
Perte de valeur	(0,0)	(17,7)	(27,8)	(0,0)	(10,6)	(56,1)
Reprises d'amortissements sur sorties d'actifs	1,2	55,2	240,9	36,5	34,7	368,6
Variations de périmètre	0,2	562,2	999,2	(0,0)	504,3	2 065,8
Ecart de change et autres	2,2	69,5	626,2	0,0	(681,0)	16,9
<b>MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2022</b>	<b>97,4</b>	<b>923,4</b>	<b>2 784,3</b>	<b>20,9</b>	<b>1 229,8</b>	<b>5 055,8</b>
Acquisitions et productions d'immobilisations	0,6	18,1	177,5	6,3	920,8	1 123,2
Sorties d'actifs	(1,7)	(40,5)	(274,3)	(2,8)	(35,9)	(355,3)
Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation	(1,5)	(78,4)	(708,9)	(10,0)	(90,3)	(889,1)
Perte de valeur	0,5	3,5	(22,4)	0,0	(0,2)	(18,5)
Reprises d'amortissements sur sorties d'actifs	0,6	39,1	220,1	2,8	33,3	295,9
Variations de périmètre	(3,1)	(10,3)	(86,3)	(0,0)	(50,3)	(150,0)
Écarts de change et autres	120,1	(78,9)	662,8	(0,0)	(831,1)	(127,0)
<b>MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>213,0</b>	<b>776,1</b>	<b>2 752,7</b>	<b>17,2</b>	<b>1 176,0</b>	<b>4 934,9</b>

(en millions d'euros)	2023			2022	
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Net
Terrains	255,0	(42,0)	213,0	105,3	97,4
Constructions	1 988,7	(1 212,6)	776,1	2 163,9	923,4
Matériel, outillage industriel et installations techniques	9 866,6	(7 114,0)	2 752,7	9 773,5	2 784,3
Outillages spécifiques	95,7	(78,5)	17,2	93,3	20,9
Autres immobilisations et immobilisations en cours	2 070,4	(894,4)	1 176,0	2 132,2	1 229,8
<b>TOTAL</b>	<b>14 276,3</b>	<b>(9 341,4)</b>	<b>4 934,9</b>	<b>14 268,2</b>	<b>5 055,8</b>

Les immobilisations corporelles sont souvent dédiées à des programmes clients.

## Note 12B Droits d'utilisation

Les contrats de location sont comptabilisés au bilan, avec constatation d'un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et d'une dette (au titre de l'obligation de paiement futur des loyers), en appliquant les principes suivants :

- exemption des contrats dont la durée est inférieure à 12 mois ou dont la valeur à neuf est inférieure à 5 000 euros (maintien d'une comptabilisation des paiements de loyers correspondants en charges sur la durée des contrats) ;
- la durée de location pour un contrat correspond à sa période non résiliable sauf si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer les options de renouvellement ou de résiliation prévues contractuellement ;
- dans la mesure où le taux implicite du contrat n'est pas aisément déterminable, le taux d'actualisation appliqué est le taux marginal d'emprunt correspondant à la durée résiduelle du contrat, déterminé suivant le preneur et la durée concernés ;
- à leur date de prise d'effet (date de mise à disposition de l'actif loué par le bailleur), les contrats de location tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location » sont inscrits :
  - en immobilisation à l'actif (droit d'utilisation) pour le montant de la dette de loyers, augmentée des paiements d'avance faits au bailleur, des coûts directs initiaux encourus, ainsi que d'une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué qui seraient supportés par FORVIA selon les termes du contrat, le cas échéant, et
  - en dette financière pour le montant des loyers sur la durée de location telle que déterminée ci-dessus, actualisés au taux tel que décrit ci-dessus,
  - ces droits d'utilisation sont amortis linéairement, soit sur la durée du contrat de location, soit par exception sur leur durée d'utilité si celle-ci est inférieure à la durée de location ou si le contrat transfère au preneur la propriété de l'actif ou s'il existe une option d'achat dont l'exercice par FORVIA est raisonnablement certain,
  - les flux de trésorerie liés aux opérations de cessions-bails sont présentés dans les flux de trésorerie sur opérations d'investissement.

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Matériels et Installations	Autres	Total
<b>MONTANT NET AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022</b>	<b>0,3</b>	<b>799,0</b>	<b>78,2</b>	<b>73,5</b>	<b>950,9</b>
Nouveaux contrats	0,0	256,0	20,4	55,6	332,0
Dotations aux amortissements	0,0	(191,3)	(26,2)	(46,7)	(264,2)
Perte de valeur	0,0	(5,5)	0,0	(0,4)	(5,9)
Variations de périmètre	0,0	117,6	2,2	8,5	128,3
Ecart de change et autres	0,0	45,0	(2,2)	(0,4)	42,3
<b>MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2022</b>	<b>0,3</b>	<b>1 020,7</b>	<b>72,4</b>	<b>90,2</b>	<b>1 183,5</b>
Nouveaux contrats	0,0	88,2	13,8	58,0	160,0
Dotations aux amortissements	0,0	(175,4)	(25,1)	(47,0)	(247,5)
Perte de valeur	0,0	(1,6)	(0,2)	(0,6)	(2,4)
Variations de périmètre	0,0	(91,1)	(2,0)	(8,6)	(101,7)
Ecart de change et autres	0,0	(39,1)	0,1	(6,8)	(45,8)
<b>MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>0,3</b>	<b>801,7</b>	<b>59,0</b>	<b>85,1</b>	<b>946,1</b>

**Contrats à loyers variables :** des contrats répondant à la qualification de contrats de location pour lesquels tous les paiements sont des paiements variables, conduisant à ne pas reconnaître de droits d'utilisation ni de dette de location correspondante, ont été conclus pour la location de panneaux solaires produisant de l'électricité (*on site* PPA) dans des usines du Groupe ; au 31 décembre 2023, 43 contrats étaient effectivement signés généralement pour une durée de 20 ans, dont 5 pour lesquels les équipements sont déjà en fonctionnement.

### Note 13 Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence sont :

#### Au 31 décembre 2023

(en millions d'euros)	% du capital détenu	Quote-part Faurecia des capitaux propres *	Dividendes distribués au Groupe	Quote-part FORVIA du chiffre d'affaires	Quote-part FORVIA des actifs totaux
Changchun HELLA Faway Automotive Lighting Co.	40 %	46,0	0,0	71,6	86,9
HELLA MINTH Jiaxing Automotive Parts Co.	41 %	29,4	0,0	11,2	34,7
Behr-HELLA Thermocontrol GmbH	41 %	57,5	0,0	256,1	202,5
Faurecia-NHK Co., Ltd	50 %	0,0	0,0	227,9	57,0
TEKNIK MALZEME Ticaret Ve Sanayi A.S	50 %	0,0	0,0	19,2	18,1
SYMBIO	33 %	0,0	0,0	6,8	200,3
Total Network Manufacturing LLC	49 %	0,9	0,0	149,1	46,5
Autres		174,1	(19,7)	920,3	489,9
<b>TOTAL</b>		<b>307,8</b>	<b>(19,7)</b>	<b>1 662,2</b>	<b>1 135,9</b>

\* La quote-part de situation nette de certaines sociétés étant négative, elle apparaît au passif en provision pour risques et charges.

Il n'y a pas d'activités conjointes au sens de la norme IFRS 11 dans les sociétés consolidées par mise en équivalence.

### Variation des titres mis en équivalence

(en millions d'euros)	2023	2022
<b>Quote-part des capitaux propres à l'ouverture</b>	<b>333,9</b>	<b>150,8</b>
Dividendes	(19,7)	(22,1)
Quote-part de résultat	(2,2)	11,4
Variation du périmètre	5,5	197,8
Augmentation de capital	(0,4)	2,8
Écarts de change	(9,3)	(6,8)
<b>Quote-part des capitaux propres à la clôture</b>	<b>307,8</b>	<b>333,9</b>



## Note 14 Autres titres de participation

Les titres de participation représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ces titres font l'objet de tests de dépréciation en fonction des critères d'analyse financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société, le cas échéant une perte de valeur est constatée. Les critères généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

(en millions d'euros)	% du capital détenu	2023		2022
		Brut	Net	Net
Changchun Xuyang Industrial Group	18,8	12,3	12,3	13,2
TactoTek Oy	9,0	6,6	4,6	6,6
Guardknox Cyber Technologies Ltd	7,0	5,4	5,4	5,4
Canatu Oy	8,0	7,0	7,0	7,0
SL Corporation	1,6	0,0	0,0	13,4
HELLA Fast Forward Shanghai Co Ltd	100,0	9,8	9,8	9,0
Light Field Lab	4,3	9,0	9,0	9,3
Autres		90,9	68,4	64,7
<b>TOTAL</b>		<b>141,0</b>	<b>116,4</b>	<b>128,5</b>

## Note 15 Autres actifs financiers non courants

Les prêts et autres actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et ultérieurement au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif.

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement, le montant de la provision est déterminé contrepartie par contrepartie.

(en millions d'euros)	2023			2022
	Brut	Provisions	Net	Net
Prêts aux sociétés consolidées par mise en équivalence et sociétés non consolidées	110,1	(7,1)	102,9	88,7
Autres prêts	18,7	(5,5)	13,2	11,9
Instruments dérivés	17,1	0,0	17,1	23,1
Autres	27,0	(3,7)	23,3	34,4
<b>TOTAL</b>	<b>172,9</b>	<b>(16,3)</b>	<b>156,5</b>	<b>158,1</b>

### Note 16 Autres actifs non courants

Ce poste comprend :

(en millions d'euros)	2023	2022
Excédent versé sur retraites	31,0	21,5
Dépôts de garantie et autres	123,7	165,6
<b>TOTAL</b>	<b>154,7</b>	<b>187,1</b>

### Note 17 Stocks et en-cours

Les stocks de matières ou fournitures sont valorisés au prix de revient d'achat déterminé selon la méthode « premier entré, premier sorti ».

Les stocks de produits finis et intermédiaires et les travaux en-cours sont valorisés à leur prix de revient de production déterminé également selon la méthode « premier entré, premier sorti ». Le prix de revient tient compte du coût des matières et fournitures mises en œuvre, des frais directs de production et des frais indirects d'atelier et d'usine, à l'exclusion des frais généraux ne contribuant pas à la production et des coûts d'emprunts.

Les travaux en-cours incluent les coûts engagés pour la réalisation ou l'acquisition d'outillages spécifiques pour produire des pièces ou des modules et qui sont vendus aux clients, pour lesquels le contrôle est transféré aux clients, habituellement peu avant le démarrage de la production, et des coûts de développement qui sont vendus aux clients et répondant à la définition d'en-cours de production lorsque le contrat permet de considérer que ces développements constituent une obligation de performance séparée en application d'IFRS 15. Ces coûts sont reconnus en charges (coût des ventes) de la période au moment où le chiffre d'affaires est reconnu, i.e. au moment du transfert de contrôle de ces travaux de développement au client.

Les stocks de produits pour lesquels le Groupe est agent sont présentés en actifs sur contrats et non en stocks.

Des provisions sont constituées lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix de revient ainsi que pour les pièces à rotation lente.

(en millions d'euros)	2023			2022
	Brut	Dépréciations	Net	Net
Matières premières et autres approvisionnements	1 407,0	(184,2)	1 222,8	1 284,5
Études, outillages et prototypes	926,9	(21,1)	905,8	825,5
Travaux en cours de production	110,1	(4,2)	105,9	106,4
Produits semi-ouvrés et finis	807,3	(138,1)	669,2	707,8
<b>TOTAL</b>	<b>3 251,3</b>	<b>(347,6)</b>	<b>2 903,7</b>	<b>2 924,2</b>

## Note 18 Créances clients et comptes rattachés

Des contrats de cession de créances commerciales conclus principalement en France, en Allemagne, aux États-Unis et pour d'autres filiales du Groupe permettent de céder à un ensemble d'institutions financières une partie des créances clients de certaines filiales avec un transfert de la quasi-totalité des risques et avantages attachés à l'en-cours cédé.

Le montant des créances cédées dont l'échéance est postérieure au 31 décembre 2023, pour lesquelles la quasi-totalité des risques et avantages a été transférée et qui ne figurent donc plus à l'actif du bilan, ainsi que la ressource de financement correspondante sont les suivants :

(en millions d'euros)	2023	2022
Ressource de financement	1 321,2	1 304,2
Réserve de garantie inscrite en diminution des dettes financières	(29,7)	(29,3)
Trésorerie reçue en contrepartie des cessions de créances	1 291,6	1 274,9
Créances cédées et sorties de l'actif	(1 291,6)	(1 274,9)

La part des créances dépréciées sur une base individuelle est indiquée ci-dessous :

(en millions d'euros)	2023	2022
Total créances brutes	4 164,0	5 115,8
Provision pour dépréciation de créances	(31,1)	(49,9)
<b>TOTAL</b>	<b>4 132,9</b>	<b>5 065,9</b>

Les retards de paiement, compte tenu de la qualité des clients, ne constituent pas un risque significatif. Ils résultent généralement de problèmes administratifs.

Les retards de paiement au 31 décembre 2023 représentaient 213,4 millions d'euros, dont :

- 84,3 millions d'euros de moins d'un mois ;
- 36,2 millions d'euros entre 1 mois et 2 mois ;
- 17,9 millions d'euros entre 2 mois et 3 mois ;
- 27,1 millions d'euros entre 3 et 6 mois ;
- 47,9 millions de plus de 6 mois.

## Note 19 Autres créances d'exploitation

(en millions d'euros)	2023	2022
Avances et acomptes versés sur commandes	122,8	248,3
Instruments dérivés de change opérationnels	52,1	48,5
Autres débiteurs <sup>(1)</sup>	418,5	423,7
<b>TOTAL</b>	<b>593,4</b>	<b>720,5</b>
(1) Dont créances de TVA et d'autres taxes.	410,5	419,6

### Note 20 Créances diverses

(en millions d'euros)	2023	2022
Partie à moins d'un an des prêts	64,9	25,2
Charges constatées d'avance	785,1	884,9
Impôts courants	389,9	295,8
Autres débiteurs divers	209,3	219,8
<b>TOTAL</b>	<b>1 449,2</b>	<b>1 425,7</b>

En 2023, les créances de crédit d'impôt recherche (CIR) en France ont été cédées pour un montant de 43,7 millions d'euros à comparer à un montant de 41,9 millions d'euros en 2022.

### Note 21 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste inclut les soldes débiteurs de banque pour 3 130,6 millions d'euros (contre 3 747,5 millions d'euros au 31 décembre 2022) et des placements à court terme pour 1 143,3 millions d'euros (contre 453,6 millions d'euros au 31 décembre 2022), soit un total de 4 273,9 millions d'euros au 31 décembre 2023 (4 201,1 millions d'euros au 31 décembre 2022).

Ces éléments incluent les soldes des comptes bancaires débiteurs et des comptes courants, les valeurs mobilières de placement tels que des fonds monétaires et des fonds monétaires à court terme, des dépôts et des valeurs mobilières à très court terme sans risque qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme. Les équivalents de trésorerie sont des investissements destinés à couvrir des engagements de trésorerie à court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur.

Tous ces composants sont évalués à leur juste valeur et les variations sont comptabilisées en résultat.

### Note 22 Capitaux propres

#### 22.1 Capital

Le capital au 31 décembre 2023 est de 1 379 625 380 euros divisé en 197 089 340 actions de 7 euros chacune, entièrement libérées.

Le capital du Groupe n'est soumis à aucune contrainte externe. Un droit de vote double est attribué à toutes les actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom d'un même actionnaire.

#### 22.2 Paiements fondés sur des actions

##### ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

La Société a initié en 2010 une politique d'attribution d'actions gratuites au profit des cadres exerçant des fonctions de direction dans les sociétés du Groupe. Ces attributions sont soumises à une condition de présence et à des conditions de performance.

La Société a mis en place en 2021 un plan unique d'attribution d'actions de performance à long terme (*Executive Super Performance Initiative* – ESPI) pour les membres du Comité exécutif du Groupe. La durée d'acquisition est de 5 ans, sans période de conservation et le versement maximum est plafonné à 300 % de la rémunération annuelle fixe. L'attribution de ces actions est soumise à une condition de présence et à une condition de performance, *Total Shareholder Return* – TSR, par rapport à un groupe de référence.

Ces actions gratuites sont évaluées à leur juste valeur, correspondant au prix de marché de l'action à la date d'attribution, diminuée de la perte de dividende attendue sur la période et d'un coût d'incessibilité relatif à la période de blocage de l'action. Pour le plan ESPI, la juste valeur des actions intègre également une hypothèse de réalisation des conditions de performance externe figée en date d'octroi. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Le détail des plans d'attribution au 31 décembre 2023 est donné par le tableau suivant :

Autorisations de l'assemblée	Dates des Conseils	Nombre maximum d'actions gratuites attribuables * en cas :		Condition de performance	Prix de marché à la date d'attribution (en euros)	Ajustements		Date d'acquisition	Date de cession (à partir de)
		d'atteinte de l'objectif	de dépassement de l'objectif			Taux de dividendes	Décote d'incessibilité		
31/05/2021	25/10/2021	862 293	1 121 703	Atteinte en 2023 du niveau de résultat après impôt prévu au plan stratégique lors de l'attribution ajusté suite à la décision du Conseil d'administration du 26 juillet 2023, d'un niveau de croissance du revenu net par action de FORVIA par rapport à un groupe de référence et d'un pourcentage de mixité hommes et femmes au sein de la population cadre	42,33	3,60 %	NA	25/10/2025	25/10/2025
01/06/2022	28/07/2022	1 492 710	1 939 880	<b>Pour le Directeur général :</b> atteinte en 2024 du niveau de résultat après impôt prévu au plan stratégique lors de l'attribution, d'un niveau de croissance du revenu net par action de FORVIA par rapport à un groupe de référence et d'un pourcentage de mixité hommes et femmes au sein de la population cadre <b>Pour les autres bénéficiaires :</b> atteinte en 2024 du niveau du résultat opérationnel, du net cash flow prévus au plan stratégique lors de l'attribution, d'un niveau de croissance du revenu net par action de FORVIA par rapport à un groupe de référence, d'un pourcentage de mixité hommes et femmes au sein de la population cadre et d'un niveau de réduction des émissions de CO <sub>2</sub>	16,68	6,00 %	NA	28/07/2026	28/07/2026
30/05/2023	26/07/2023	1 531 480	1 991 900	Atteinte en 2025 du niveau du résultat opérationnel, du net cash flow prévus au plan stratégique lors de l'attribution, d'un niveau de croissance du revenu net par action de FORVIA par rapport à un groupe de référence, d'un pourcentage de mixité hommes et femmes au sein de la population cadre et d'un niveau de réduction des émissions de CO <sub>2</sub>	24,57	4,00 %	NA	26/07/2027	26/07/2027
31/05/2021	23/07/2021	324 883	324 883	Plan ESPI : atteinte d'un niveau de performance relative de l'action FORVIA (« TSR ») par rapport à un groupe de référence mesuré sur une base annuelle. Pour le Directeur général, atteinte d'un niveau de performance relative de l'action FORVIA (« TSR ») par rapport à un groupe de référence mesuré en moyenne sur cinq ans (2021/2026).	39,57	3,60 %	NA	23/07/2026	23/07/2026

\* Net des actions gratuites attribuables radiées.

Les titres correspondant au plan attribué par le Conseil du 9 octobre 2019 (72 002) ont définitivement été attribués en octobre 2023. Les conditions de performance du plan attribué par le Conseil du 22 octobre 2020 ont été partiellement atteintes. Les titres correspondant (521 273) seront définitivement attribués en octobre 2024.

## AUTRES PLANS

Une rémunération variable à long terme (*Long Term Incentive* – LTI) avait été mise en place pour le Comité exécutif de HELLA préalablement à l'acquisition de HELLA par FORVIA. Cette rémunération variable à long terme est versée en numéraire. Les critères de performance sont basés sur le rendement du capital investi (RoIC), le résultat avant impôt ainsi que sur la performance de l'action HELLA (rendement total pour l'actionnaire). Le montant de base du LTI est défini pour la première année de la période de calcul, comme un pourcentage fixe de la rémunération fixe annuelle, en fonction du RoIC. La rémunération variable long terme est basée sur une période de calcul de cinq exercices au total et le paiement est effectué au terme de la période de calcul de cinq exercices au total. À titre d'exemple, la tranche de LTI allouée au titre de l'exercice 2020/2021 sera versée à la clôture de l'exercice 2024. Comme cette rémunération variable à long terme est basée sur l'action HELLA, elle est évaluée conformément à IFRS 2. Néanmoins, le LTI attribué au titre de l'exercice 2023 n'inclut pas la performance de l'action HELLA dans les critères de performance et la durée est de quatre exercices seulement.

Il y a actuellement cinq plans en cours, avec la valorisation suivante :

Plan		Date de début du plan	Date d'acquisition	Dette au 31/12/2023 (en millions d'euros)
LTI 19/20	Performance basée sur l'action	01/04/2020	31/12/2023	0,1
LTI 20/21	Performance basée sur l'action	01/06/2020	31/12/2024	4,3
LTI 21/22	Performance basée sur l'action	01/06/2021	31/12/2025	2,4
LTI 22	Performance basée sur l'action	01/06/2022	31/12/2026	2,5
LTI 23	Performance non basée sur l'action	01/01/2023	31/12/2026	1,0

Le montant net enregistré sur l'exercice au titre de l'ensemble de ces plans est une charge de 16,4 millions d'euros contre 16,4 millions d'euros en 2022.

## 22.3 Titres d'autocontrôle

Au 31 décembre 2023, FORVIA détient 5 091 de ses propres actions.

Le prix de revient global des actions d'autocontrôle détenues au 31 décembre 2023 est de 0,2 million d'euros, soit un prix moyen par action de 35,13 euros.

## Note 23 Intérêts minoritaires

Ce poste enregistre la part dans les capitaux propres des sociétés consolidées revenant aux actionnaires minoritaires de ces sociétés.

Ils ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	2023	2022
<b>Montant à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1 691,1</b>	<b>386,3</b>
Augmentations de capital souscrites par des minoritaires	6,8	0,0
Autres variations de périmètre	2,0	1 220,4
Résultat de l'exercice revenant aux minoritaires	143,4	131,4
Autres éléments du résultat global de la période	(7,2)	22,5
Dividendes attribués aux minoritaires	(142,6)	(55,2)
Écarts de conversion	(31,5)	(14,3)
<b>Montant à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 662,0</b>	<b>1 691,1</b>

Les intérêts minoritaires, pris individuellement, ne sont pas considérés comme significatifs par rapport à la situation nette totale du Groupe.

## Note 24 Provisions courantes et passifs éventuels

### 24.1 Provisions courantes

Une provision est enregistrée dès qu'une décision de rationalisation des structures a été prise par la Direction générale du Groupe et annoncée aux personnels concernés ou à leurs représentants, le cas échéant.

(en millions d'euros)	2023	2022
Restructurations	180,7	200,0
Risques sur contrats et garanties clients	301,7	478,1
Litiges	57,2	65,4
Autres provisions	63,3	52,0
<b>TOTAL</b>	<b>602,9</b>	<b>795,5</b>

Au cours de l'exercice 2023, ces provisions ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Dotations	Dépenses imputées	Reprises *	Sous-total mouvements	Variation de périmètre et autres mouvements	Solde au 31 décembre 2023
Restructurations	200,0	151,5	(156,3)	0,0	(4,8)	(14,4)	180,8
Risques sur contrats et garanties clients	478,1	117,4	(223,4)	(20,0)	(126,0)	(50,4)	301,7
Litiges	65,4	5,3	(11,8)	(0,1)	(6,6)	(1,5)	57,2
Autres provisions	52,0	5,1	(3,4)	0,0	1,7	9,7	63,3
<b>TOTAL</b>	<b>795,5</b>	<b>279,3</b>	<b>(394,9)</b>	<b>(20,1)</b>	<b>(135,8)</b>	<b>(56,6)</b>	<b>602,9</b>

\* Provisions devenues sans objet.

## 24.2 Passifs éventuels

### LITIGES

Il n'existe pas de litiges ou procédures dont le dénouement pourrait avoir des conséquences significatives sur la situation consolidée du Groupe.

## Note 25 Provisions non courantes et provisions pour retraite et charges assimilées

### 25.1 Provisions non courantes

(en millions d'euros)	2023	2022
<b>Provisions pour retraite et charges assimilées</b>	<b>630,0</b>	<b>575,2</b>
■ Retraites complémentaires	411,2	370,7
■ Indemnités de fin de carrière	173,5	155,3
■ Gratifications d'ancienneté et médailles du travail	37,6	41,0
■ Frais médicaux	7,7	8,2
<b>TOTAL</b>	<b>630,0</b>	<b>575,2</b>

### ÉVOLUTION DES PROVISIONS NON COURANTES

(en millions d'euros)	2023	2022
<b>Montant à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>575,2</b>	<b>447,3</b>
Variation de périmètre	(2,1)	399,0
Autres mouvements	12,9	(16,4)
Dotations/reprises de provisions	63,6	48,8
Dépenses imputées sur la provision	(54,0)	(54,4)
Versements aux fonds investis	(7,7)	(5,8)
Écarts de réestimation	42,1	(243,3)
<b>Montant à la clôture de l'exercice</b>	<b>630,0</b>	<b>575,2</b>

### 25.2 Provisions pour retraites et charges assimilées

Les salariés du Groupe peuvent percevoir, en complément des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, des suppléments de retraite et des indemnités de départ à la retraite. Le Groupe offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies. Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe concernant les avantages postérieurs à l'emploi sont les suivantes :

- les coûts des régimes à cotisations définies sont enregistrés en charge sur la base des appels à cotisation ;
- la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles. La méthode actuarielle retenue par le Groupe pour évaluer ces engagements est la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions ou accords en vigueur dans chaque société.



Cette évaluation tient compte des probabilités de maintien dans le Groupe jusqu'au départ en retraite, de l'évolution prévisible des rémunérations, ainsi que d'hypothèses macroéconomiques (telles que le taux d'inflation ou le taux d'actualisation) pour chaque pays ou zone concerné. Elle prend aussi dorénavant en compte la décision IFRS IC de 2021 relative à l'attribution des coûts aux périodes de service. Ces hypothèses sont décrites en note 25.2.

Les engagements sont couverts partiellement par des fonds externes dont la valeur est déduite du passif auquel ils sont irrévocablement affectés. Un excédent d'actif n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe.

Le coût des services rendus au cours de l'exercice est comptabilisé en charges opérationnelles.

Les écarts actuariels constatés sur les régimes à prestations définies sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global non recyclables.

En cas de modification de régime, les coûts des services passés sont comptabilisés intégralement en résultat, que les droits soient définitivement acquis ou non.

Le taux de rendement attendu des actifs des régimes à prestations définies est égal au taux d'actualisation utilisé pour valoriser ces engagements à l'ouverture. L'actualisation du rendement attendu de ces actifs est comptabilisée en autres produits et charges financiers.

Les autres avantages à long terme (pendant l'emploi) comprennent principalement le versement de primes liées à l'ancienneté ainsi que les médailles du travail. Une provision est calculée selon des méthodes, des hypothèses et une fréquence identiques à celles retenues pour les évaluations des avantages postérieurs à l'emploi.

## MONTANT DES ENGAGEMENTS

(en millions d'euros)	2023	2022
<b>Valeur actuelle des engagements futurs</b>		
■ Retraites complémentaires	676,7	633,7
■ Indemnités de fin de carrière	175,8	167,2
■ Gratifications d'ancienneté et médailles du travail	37,6	41,0
■ Frais médicaux	7,7	8,2
<b>TOTAL</b>	<b>897,8</b>	<b>850,1</b>
Couverture des engagements :		
■ Par provision comptabilisée	630,0	575,2
■ Par fonds investi (valeur de marché) <sup>(1)</sup>	298,8	296,4
■ Dont excédent versé <sup>(2)</sup>	(31,0)	(21,5)
<b>TOTAL</b>	<b>897,8</b>	<b>850,1</b>

(1) Les fonds investis couvrent principalement les engagements de retraites complémentaires pour 296,5 millions d'euros en 2023.

(2) L'excédent investi dans les fonds est inclus dans le poste « Autres actifs non courants ».

## ENGAGEMENTS DE RETRAITE

### A – Description des régimes

En France, les cadres percevant une rémunération en tranche C bénéficient d'un dispositif de retraite surcomplémentaire à prestations définies de type additif, pour lequel les droits acquis au 31 décembre 2019 ont été gelés en conformité avec la loi PACTE du 22 mai 2019. Les membres du Comité exécutif titulaires d'un contrat de travail avec FORVIA S.E. ou l'une de ses filiales bénéficient également d'un régime à prestations définies de type additif pour les membres français et à cotisations définies pour les membres étrangers, les droits acquis au 31 décembre 2019 dans le régime additif pour les membres français ont également été gelés en conformité avec la loi PACTE du 22 mai 2019. Les droits sont revalorisés en fonction de l'évolution des salariés et des charges correspondantes des employés dans ces régimes.

Par ailleurs, en France et à la suite de la réforme des retraites publiée au Journal Officiel du 14 avril 2023, l'âge de départ à la retraite a été reculé de 2 ans. L'impact de cette réforme n'est pas matériel.

Aux États-Unis, les deux régimes de retraite à prestations définies, déjà fermés à de nouveaux bénéficiaires, ont été combinés le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et couvrent 784 participants.

En Allemagne, le principal régime à prestations définies encore ouvert couvre 5 192 ayants droit potentiels, les prestations sont basées sur le nombre d'années de service, à partir de 14 ans de présence. Le principal régime à prestations définies fermé à de nouveaux bénéficiaires couvre 7 949 participants.

Au Japon, le principal régime à prestations définies couvre 699 participants. Les prestations sont basées sur les années de services et versées à la fin du contrat ou à l'atteinte des 60 ans.

### B – Hypothèses retenues

Le chiffrage du montant de ces engagements complémentaires a été effectué sur la base d'une évaluation actuarielle intégrant :

- une hypothèse de date de départ en retraite, entre 64 et 65 ans pour les salariés français ;
- des probabilités de départ avant la retraite pour les personnels actifs tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe ;
- des hypothèses de mortalité propres à chaque pays ;
- des estimations d'évolution de salaires jusqu'au départ à la retraite correspondant, pour chaque pays, à la somme des hypothèses d'inflation et de prévisions d'augmentations individuelles ;
- une hypothèse de rentabilité à long terme pour les fonds investis en garantie des engagements de retraite ;
- un taux d'actualisation financière et un taux d'inflation (ou un différentiel de taux) tenant compte des conditions locales.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées au cours des deux derniers exercices pour l'évaluation des engagements de retraite sont les suivantes :

(en pourcentage)	Zone Euro	Royaume Uni	États-Unis	Japon
<b>TAUX D'ACTUALISATION</b>				
31/12/2023	3,40 %	4,55 %	4,59 %	1,39 %
31/12/2022	3,90 %	4,85 %	4,66 %	1,20 %
<b>TAUX D'INFLATION</b>				
31/12/2023	2,00 %	3,10 %	N/A	N/A
31/12/2022	2,00 %	3,15 %	N/A	N/A

Nota : Le taux d'actualisation de la zone Euro a été déterminé sur la base des rendements des obligations d'entreprises de première catégorie pour une échéance correspondant à la durée des engagements. Les obligations d'entreprises de première catégorie sont des obligations qui ont atteint l'une des deux meilleures classifications de la part d'une agence de notation reconnue (par exemple, AA ou AAA selon Moody's, ou Standard & Poor's).

Aux États-Unis, les engagements liés aux plans existants ne sont pas sensibles au taux d'inflation.

La durée moyenne des différents plans est la suivante pour les principales zones :

(en nombre d'années)	Zone Euro	Royaume Uni	États-Unis	Japon
Duration moyenne	13,6	15,5	6,2	8,4

### C – Informations sur les actifs des régimes

L'allocation des fonds est la suivante :

(en pourcentage)	2023			2022		
	Actions	Obligations	Autres	Actions	Obligations	Autres
France	23 %	70 %	7 %	23 %	69 %	8 %
Royaume Uni	28 %	70 %	3 %	29 %	69 %	2 %
États-Unis	19 %	79 %	2 %	52 %	43 %	5 %
Japon	60 %	19 %	21 %	50 %	29 %	21 %

La juste valeur des actions et obligations est de niveau 1 en 2023 (prix cotés sur le marché).

**D – Provisions pour retraite au bilan**

(en millions d'euros)	2023			2022		
	France	Étranger *	Total	France	Étranger	Total
<b>Montant à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>127,9</b>	<b>376,7</b>	<b>504,5</b>	<b>167,1</b>	<b>205,1</b>	<b>372,1</b>
Variation de périmètre (provision nette de l'excédent versé)	(0,5)	(1,0)	(1,5)	0,5	378,5	379,0
Dotations	12,4	40,0	52,4	11,3	32,0	43,3
Dépenses imputées sur la provision	(3,6)	(34,9)	(38,5)	(2,8)	(41,6)	(44,4)
Versements aux fonds investis	(1,0)	(6,7)	(7,7)	0,0	(5,8)	(5,8)
Écarts actuariels	1,4	41,0	42,4	(48,2)	(192,7)	(240,9)
Autres mouvements	0,0	2,1	2,1	0,0	1,2	1,2
<b>Montant à la clôture de l'exercice</b>	<b>136,6</b>	<b>417,1</b>	<b>553,7</b>	<b>127,9</b>	<b>376,7</b>	<b>504,5</b>

\* La provision de 417,1 millions d'euros au 31 décembre 2023 correspond principalement à l'Allemagne (345,6 millions d'euros).

**E – Évolution des engagements de retraite sur l'exercice**

En France, les engagements de retraite ont augmenté de 7,8 millions d'euros à la clôture par rapport à celle de l'exercice précédent comme détaillé ci-dessous :

(en millions d'euros)	2023			2022		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
<b>VALEUR ACTUELLE DES PRESTATIONS POUR SERVICES RENDUS</b>						
<b>Montant à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>144,2</b>	<b>656,8</b>	<b>801,0</b>	<b>183,6</b>	<b>479,3</b>	<b>662,9</b>
Coût des services rendus	7,3	23,0	30,3	10,8	25,3	36,1
Actualisation de l'année	5,7	27,5	33,2	2,2	14,0	16,2
Prestations servies sur l'exercice	(5,3)	(53,6)	(58,9)	(3,9)	(65,4)	(69,3)
Écarts actuariels	0,4	45,9	46,3	(47,4)	(285,8)	(333,2)
Change et autres variations	(0,3)	0,5	0,2	0,5	491,7	492,2
Réductions et liquidations	0,0	0,5	0,5	(1,6)	(2,3)	(3,9)
Effets des fermetures et modifications de régimes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Montant à la clôture de l'exercice</b>	<b>152,0</b>	<b>700,5</b>	<b>852,5</b>	<b>144,2</b>	<b>656,8</b>	<b>801,0</b>
<b>ACTIFS DE RÉGIME</b>						
<b>Montant à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>16,3</b>	<b>280,1</b>	<b>296,4</b>	<b>16,5</b>	<b>274,2</b>	<b>290,7</b>
Rendement normatif des fonds	0,6	11,0	11,6	0,1	5,0	5,1
Écarts actuariels	(1,0)	4,9	3,9	0,8	(93,1)	(92,3)
Change et autres variations	0,2	(0,6)	(0,4)	0,0	112,0	112,0
Dotations employeur	1,0	6,7	7,7	0,0	5,8	5,8
Prestations servies sur l'exercice	(1,7)	(18,7)	(20,4)	(1,1)	(23,8)	(24,9)
Réductions et liquidations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Effets des fermetures et modifications de régimes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Montant à la clôture de l'exercice</b>	<b>15,4</b>	<b>283,4</b>	<b>298,8</b>	<b>16,3</b>	<b>280,1</b>	<b>296,4</b>
<b>SOLDE DE LA PROVISION À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>136,6</b>	<b>417,1</b>	<b>553,7</b>	<b>127,9</b>	<b>376,7</b>	<b>504,5</b>
<b>TOTAL DES VARIATIONS COMPTABILISÉES EN CHARGES DE LA PÉRIODE</b>	<b>12,4</b>	<b>40,0</b>	<b>52,4</b>	<b>11,3</b>	<b>32,0</b>	<b>43,3</b>

Ces charges sont comptabilisées :

- en marge opérationnelle pour le coût des services rendus ;
- en « Autres revenus et charges financiers » pour l'actualisation des droits acquis et le rendement attendu des fonds.

Les écarts actuariels ont été comptabilisés en « Autres éléments du résultat global », conformément à la norme IAS 19R. Ils peuvent s'analyser de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2023		
	France	Étranger	Total
<b>Détail des écarts actuariels de l'exercice :</b>			
■ écart lié aux hypothèses financières	(1,5)	(43,5)	(45,0)
■ écart lié aux hypothèses démographiques	(0,1)	(2,4)	(2,5)
■ autres écarts	0,2	4,9	5,1
<b>TOTAL</b>	<b>(1,4)</b>	<b>(41,0)</b>	<b>(42,4)</b>

### F – Engagements de retraite : sensibilité aux variations de taux d'actualisation et du taux d'inflation sur les principaux périmètres

L'effet d'une augmentation de 25 points de base du taux d'actualisation et du taux d'inflation serait le suivant sur le montant des engagements :

(en pourcentage)	Taux d'actualisation + 0,25 pt	Taux d'inflation + 0,25 pt
France	(2,0) %	+2,1 %
Allemagne	(3,3) %	+2,0 %

### 25.3 Gratifications d'ancienneté et médailles du travail

Le Groupe évalue ses engagements liés aux primes accordées sous réserve de certaines conditions d'ancienneté et versées aux salariés à l'occasion de la remise des médailles du travail. La valeur de ces engagements est calculée en appliquant la méthode et les hypothèses retenues pour les évaluations des engagements de retraite. Ils sont provisionnés dans les comptes et s'élèvent à :

(en millions d'euros)	2023	2022
Sociétés françaises	4,0	3,9
Sociétés étrangères	33,6	37,1
<b>TOTAL</b>	<b>37,6</b>	<b>41,0</b>

### 25.4 Frais médicaux

En complément des engagements de retraite, certaines sociétés du Groupe, principalement aux États-Unis, ont l'obligation de prendre en charge des frais médicaux concernant leur personnel.

La provision s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	2023	2022
Sociétés étrangères	7,7	8,2
<b>TOTAL</b>	<b>7,7</b>	<b>8,2</b>

Une augmentation de 25 points de base du taux d'actualisation et de 1 point du taux d'évolution des coûts médicaux entraînerait les variations suivantes sur l'engagement du Groupe :

(en pourcentage)	Taux d'actualisation + 0,25 pt	Taux d'évolution des coûts médicaux + 1 pt
Engagement	(1,7) %	+7,0 %

Les charges comptabilisées s'expliquent comme suit :

(en millions d'euros)	2023	2022
Droits acquis par les salariés	0,0	0,0
Actualisation des droits projetés *	(0,4)	(0,3)
<b>TOTAL</b>	<b>(0,4)</b>	<b>(0,3)</b>

\* L'actualisation des droits projetés est enregistrée en « Autres revenus et charges financiers ».

## Passifs financiers

Les passifs financiers définis par la norme IFRS 9 comprennent les emprunts comptabilisés selon l'option juste valeur ou selon le coût amorti.

Ils sont inscrits au bilan dans les postes suivants : « Passifs financiers courants et non courants » (note 26), « Dettes fiscales et sociales » (note 27) et « Dettes diverses » (note 28).

La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieure ou supérieure à un an.

## Note 26 Endettement financier net

Les dettes financières sont généralement évaluées au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

### 26.1 Détail de l'endettement financier

<i>(en millions d'euros)</i>	2023	2022
Emprunts obligataires	6 424,9	6 499,5
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 189,1	2 461,7
Emprunts et dettes financières divers	2,0	84,8
Dettes de loyers non courantes	836,5	1 049,2
Instruments dérivés non courants	70,7	60,2
<b>SOUS-TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS</b>	<b>9 523,2</b>	<b>10 155,4</b>
Échéances à moins d'un an des emprunts à long terme	950,3	849,5
Dettes de loyers courantes	219,1	251,8
Concours bancaires et autres crédits à court terme <sup>(1)</sup>	590,0	922,1
Instruments dérivés courants	4,6	2,0
<b>SOUS-TOTAL PASSIFS FINANCIERS COURANTS</b>	<b>1 763,9</b>	<b>2 025,5</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>11 287,1</b>	<b>12 180,9</b>
Instruments dérivés actifs non courants et courants	(25,9)	(40,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4 273,9)	(4 201,1)
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>6 987,3</b>	<b>7 939,1</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>4 273,9</b>	<b>4 201,1</b>
<i>(1) Dont banques créditrices</i>	35,1	38,8

La variation de la dette financière nette au cours de l'exercice s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	Montant au 31 décembre 2022	Variations des flux de trésorerie	Effets des variations de change	Effets des variations de juste valeur	Variation de périmètre et autres mouvements	Montant au 31 décembre 2023
Emprunts obligataires	6 499,5	376,1	0,0	(0,6)	(450,1)	6 424,9
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 461,7	153,8	(10,1)	(2,6)	(413,7)	2 189,1
Emprunts et dettes financières divers	84,8	0,0	(1,5)	(29,1)	(52,2)	2,0
Dettes de loyers non courantes	1 049,2	0,0	(18,9)	0,0	(193,8)	836,5
Instruments dérivés non courants	60,2	0,0	0,0	10,9	(0,4)	70,7
<b>SOUS-TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS</b>	<b>10 155,4</b>	<b>529,9</b>	<b>(30,6)</b>	<b>(21,4)</b>	<b>(1 110,2)</b>	<b>9 523,2</b>
Échéances à moins d'un an des emprunts à long terme	849,5	(788,9)	(5,5)	(6,4)	901,5	950,3
Dettes de loyers courantes	251,8	(246,0)	(6,3)	0,0	219,6	219,1
Concours bancaires et autres crédits à court terme	922,1	(276,9)	(35,2)	(3,6)	(16,5)	590,0
Instruments dérivés courants	2,0	0,0	0,0	2,1	0,4	4,6
<b>SOUS-TOTAL PASSIFS FINANCIERS COURANTS</b>	<b>2 025,5</b>	<b>(1 311,8)</b>	<b>(47,0)</b>	<b>(7,8)</b>	<b>1 105,0</b>	<b>1 763,9</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>12 180,9</b>	<b>(781,8)</b>	<b>(77,6)</b>	<b>(29,2)</b>	<b>(5,3)</b>	<b>11 287,1</b>
Instruments dérivés actifs non courants et courants	(40,7)	0,0	0,4	14,5	0,0	(25,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4 201,1)	(246,5)	124,1	(0,8)	50,3	(4 273,9)
<b>TOTAL</b>	<b>7 939,1</b>	<b>(1 028,3)</b>	<b>46,9</b>	<b>(15,5)</b>	<b>45,0</b>	<b>6 987,3</b>

## 26.2 Échéancier

(en millions d'euros)	2025	2026	2027	2028	2029 et au-delà	Total
Emprunts obligataires	992,5	1 624,2	2 618,3	698,6	491,2	6 424,9
Emprunts auprès des établissements de crédit	436,9	1 038,1	30,3	323,0	360,8	2 189,1
Emprunts et dettes financières divers	1,8	0,1	0,0	0,0	0,0	2,0
Dettes de loyers non courantes	188,1	155,1	126,3	100,2	266,9	836,5
Instruments dérivés non courants	0,0	0,0	1,7	0,0	69,0	70,7
<b>TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>1 619,2</b>	<b>2 817,6</b>	<b>2 776,6</b>	<b>1 121,8</b>	<b>1 188,0</b>	<b>9 523,2</b>

## 26.3 Financement

Les principaux éléments du financement du Groupe sont décrits ci-dessous :

### CRÉDIT SYNDIQUÉ

FORVIA a signé le 15 décembre 2014 un crédit syndiqué à échéance cinq ans, pour un montant de 1 200 millions d'euros. Ce crédit a été renégocié le 24 juin 2016 puis le 15 juin 2018, afin d'en étendre la maturité à cinq ans à compter de cette date. En mai 2021, FORVIA a signé avec ses banques un accord de refinancement de cette ligne de crédit qui a permis d'en augmenter le montant à 1 500 millions d'euros tout en indexant le coût de la ligne de crédit sur la performance environnementale de FORVIA, le taux d'intérêt variant en fonction de l'atteinte des objectifs du Groupe en matière de neutralité de ses émissions de CO<sub>2</sub> sur les scopes 1 et 2 et en étendant la maturité à cinq ans, soit mai 2026 (avec deux options d'extension d'un an, sous réserve de l'accord des banques).

Le 26 avril 2022, FORVIA a renégocié la clause relative au respect de son ratio de levier (ratio Dette Nette <sup>(1)</sup>/EBITDA ajusté <sup>(2)</sup>) et dont le respect conditionne la disponibilité du crédit : le test n'était pas réalisé au 30 juin 2022, était porté à 3,75x au 31 décembre 2022 (au lieu de 3,0x) avant d'être ramené à 3,0x à compter du 30 juin 2023. Au 31 décembre 2023, cette condition était respectée.

Le 27 juin 2023, FORVIA a étendu la maturité du crédit syndiqué jusqu'au 28 mai 2027 pour un montant de 1 450 millions d'euros. Le montant disponible s'élève à 1 500 millions jusqu'au 28 mai 2026. FORVIA a par ailleurs négocié la possibilité d'étendre cette facilité de crédit jusqu'au 2 juin 2028, sous réserve de l'accord des banques. Ce crédit comporte certaines clauses restrictives sur les cessions d'actifs (toute cession représentant plus de 35 % de l'actif total consolidé serait soumise à autorisation des banques représentant les deux tiers du crédit syndiqué) et sur l'endettement de certaines filiales.

Au 31 décembre 2023, cette facilité de crédit n'était pas utilisée.

### CRÉDIT SYNDIQUE HELLA

Au 30 septembre 2022, HELLA a signé une nouvelle facilité de crédit, remplaçant la précédente, de 450 millions d'euros avec une maturité au 30 septembre 2025 avec deux options d'extension d'un an et une option d'augmentation du montant de 150 millions d'euros. En septembre 2023, HELLA a exercé une des options d'extension pour porter la maturité de la ligne de crédit au 29 décembre 2026.

Au 31 décembre 2023, cette facilité de crédit n'était pas utilisée.

### TERM LOAN 2023

Le 9 juin 2023, FORVIA a signé un nouveau prêt syndiqué de 500 millions d'euros (*Term Loan 2023*) dont la maturité est au 2 juin 2026 et incluant la possibilité d'extension de deux années consécutives jusqu'au 2 juin 2028, sous réserve de l'accord des banques. Le taux d'intérêt varie en fonction de l'atteinte des objectifs du Groupe en matière de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> sur les scopes 1, 2 et 3 (émissions contrôlées).

Ce crédit comporte certaines clauses restrictives sur les cessions d'actifs (toute cession représentant plus de 35 % de l'actif total consolidé serait soumise à autorisation des banques représentant les deux tiers du *Term Loan 2023*) et sur l'endettement de certaines filiales.

### SCHULDSCHEINDARLEHEN

FORVIA a signé le 17 décembre 2018 un placement privé de droit allemand (*Schuldscheindarlehen*) pour un montant de 700 millions d'euros. Cette transaction comporte des tranches en euro et en dollar US, à taux fixe et à taux variable, avec des maturités de 4, 5 et 6 ans, soit décembre 2022, 2023 et 2024. Le règlement est intervenu pour 378 millions d'euros le 20 décembre 2018 et le solde a été reçu au début de janvier 2019. Les tranches en dollar US ont été partiellement converties en ressources en euro via des swaps de devise long terme (*cross-currency swaps*). Le produit de ce placement privé a été utilisé pour financer l'acquisition de Clarion Co. Ltd.

Le 21 juin 2021, FORVIA a remboursé par anticipation 226,5 millions d'euros de la tranche à taux variable du *Schuldscheindarlehen* à échéance 2022. Le 20 décembre 2022, FORVIA a remboursé 58,5 millions d'euros de la tranche à taux fixe du *Schuldscheindarlehen* à échéance 2022.

(1) Endettement net consolidé.

(2) Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis, majorée des dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles, correspondant aux 12 derniers mois.

Le 20 juin 2023, FORVIA a remboursé par anticipation 165 millions de dollars de la tranche à taux variable à échéance décembre 2023. Le swap de devise long terme (*cross currency swap*) de 55 millions de dollars associé à la tranche remboursée a été clôturé par anticipation.

FORVIA a signé le 17 décembre 2021 un placement privé de droit allemand (*Schuldscheindarlehen*) incluant des critères de performances ESG pour un montant de 700 millions d'euros et le 15 juin 2022 un placement additionnel de 50 millions d'euros. Ces transactions comportent des tranches en euro et en dollar US, à taux fixe et à taux variable, avec des maturités de 2,5, 4, 5 et 6 ans, soit juillet 2024, et janvier 2026, 2027 et 2028. Le règlement est intervenu pour 435 millions d'euros le 22 décembre 2021 et le solde a été reçu au début de janvier 2022. Les tranches en dollar US ont été converties en ressources en euro via des swaps de devise long terme (*cross-currency swaps*). Le produit de ce placement privé a permis de préfinancer l'acquisition de HELLA.

### LIGNE DE CREDIT DE 30 MILLIARDS DE YENS

FORVIA a signé le 7 février 2020 une ligne de crédit en yen d'un montant de 30 milliards et d'une maturité de cinq ans, destinée à refinancer à long terme la dette de Clarion Co. Ltd. Ce crédit comporte deux tranches de 15 milliards de yens, l'une étant un prêt à terme et la seconde un crédit renouvelable.

Le produit de cette ligne de crédit a permis à Clarion Co. Ltd de rembourser la majeure partie de ses dettes bancaires.

La maturité de cette ligne a été étendue de février 2025 à février 2026 par exercice de la première option d'extension.

Le 26 avril 2022, FORVIA a renégocié la clause relative au respect de son ratio de levier (ratio Dette Nette <sup>(1)</sup>/EBITDA ajusté <sup>(2)</sup>) et dont le respect conditionne la disponibilité du crédit : le test n'était pas réalisé au 30 juin 2022, était porté à 3,75x au 31 décembre 2022 (au lieu de 3,0x) avant d'être ramené à 3,0x à compter du 30 juin 2023. Au 31 décembre 2023, cette condition était respectée.

Au 31 décembre 2023, ce crédit était tiré à hauteur de 20 milliards de yens, soit 127,7 millions d'euros.

### PRET SYNDIQUÉ AMÉRIQUE LATINE

Faurecia Sistemas Automotrices de Mexico Srl a signé le 22 septembre 2022 un prêt syndiqué de 210 millions de dollars US auprès de plusieurs investisseurs d'Amérique Latine. Sur la base de ce prêt, Faurecia Sistemas Automotrices de Mexico Srl a emprunté 100 millions de dollars US et 2 milliards de pesos mexicains à taux variables et maturité au 22 mars 2028, convertis en dollars US via des swaps de devise long terme (*Cross Currency Swaps*).

Le 10 février 2023, Faurecia Sistemas Automotrices de Mexico Srl a souscrit un emprunt supplémentaire de 90 millions de dollars dans les mêmes conditions avec une maturité au 22 mars 2028.

Ce prêt syndiqué comporte certaines clauses restrictives sur l'endettement de certaines filiales.

### LIGNE DE CRÉDIT AUPRÈS DE LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT (BEI)

Le 1<sup>er</sup> juillet 2022, FORVIA a conclu une ligne de crédit de 315 millions d'euros pour une durée de sept ans auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Cette ligne de crédit permet de financer des investissements en recherche et développement et dans la fabrication et le déploiement de la technologie hydrogène pour les applications de mobilité, des systèmes avancés d'aide à la conduite et des systèmes de surveillance du conducteur. Elle est composée de deux tranches (i) une première tranche d'un montant de 289 millions d'euros, et (ii) une deuxième tranche de 26 millions d'euros.

Cette ligne de crédit comporte une clause relative au ratio Dette Nette <sup>(1)</sup>/EBITDA ajusté <sup>(2)</sup> dont le respect conditionne sa disponibilité identique à celle du crédit syndiqué et qui ne doit pas dépasser 3,75x au 31 décembre 2022 et 3,0x au 31 décembre 2023 et au-delà. Au 31 décembre 2023, cette condition était respectée. Elle comporte également certaines clauses restrictives sur les cessions d'actifs et sur l'endettement de certaines filiales.

Conformément à IAS 20, le différentiel entre le taux de marché pour un emprunt similaire à la date de mise en place et le taux accordé par la BEI a été comptabilisé en subvention ; il est rapporté en résultat en déduction des coûts que la subvention est destinée à compenser sur la durée de l'emprunt.

Au 31 décembre 2023 ce crédit était tiré à hauteur de 289 millions d'euros.

(1) Endettement net consolidé.

(2) Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis, majorée des dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles, correspondant aux 12 derniers mois.



**OBLIGATIONS HELLA 2024 (1,00 %)**

HELLA a émis le 17 mai 2017 un montant de 300 millions d'euros d'obligations à échéance du 17 mai 2024, portant intérêt à 1,00 %, le coupon étant versé le 17 mai de chaque année et pour la première fois le 17 mai 2018.

Le produit de ces obligations a été utilisé pour refinancer les 300 millions d'euros d'obligations à échéance du 7 septembre 2017, portant intérêt à 1,25 %, qui avaient été émis en mars 2014.

Ces obligations sont cotées sur la Bourse de Luxembourg.

Au 31 décembre 2023, l'en-cours de cet emprunt obligataire s'élevait à 300 millions d'euros.

**OBLIGATIONS 2025 (2,625 %)**

FORVIA a émis le 8 mars 2018 un montant de 700 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 juin 2025, portant intérêt à 2,625 %, le coupon étant versé les 15 juin et 15 décembre de chaque année et pour la première fois le 15 juin 2018.

Ces obligations comportent une clause restreignant l'endettement additionnel au cas où l'EBITDA après certains ajustements est inférieur à deux fois les charges d'intérêt brutes, ainsi que de restrictions sur l'endettement du même type que celles du crédit syndiqué bancaire.

Le produit de ces obligations a été utilisé pour refinancer les 700 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 juin 2022, portant intérêt à 3,125 %, qui avaient été émises en mars et avril 2015.

Ces obligations sont cotées sur le *Global Exchange Market* d'Euronext Dublin (anciennement *Irish Stock Exchange*).

Une émission additionnelle de 300 millions d'euros a été réalisée le 31 juillet 2020. Les titres, assimilables aux obligations initiales, ont été émis à un prix de 97,5 % du pair, soit un rendement de 3,18 %.

Au 31 décembre 2023, l'en-cours de cet emprunt obligataire s'élevait à 1 000 millions d'euros.

**OBLIGATIONS SLB 2026 (7,25 %)**

FORVIA a émis le 15 novembre 2022 un montant de 700 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 juin 2026, portant intérêt à 7,25 %, le coupon étant versé les 15 juin et 15 décembre de chaque année et pour la première fois le 15 juin 2023.

Ces obligations comportent des clauses restrictives similaires à celles des obligations vertes 2029 et basent les objectifs de réductions de CO<sub>2</sub> de scope 1 & 2 2025 sur le *Sustainable Linked Financing Framework* publié en octobre 2021 et approuvé par l'ISS ESG. Le non-respect de ces objectifs entraîne un *step up* en 2026 des coupons de l'obligation.

Le produit de ces obligations a été utilisé pour rembourser partiellement le Prêt Relais Syndiqué.

Ces obligations sont cotées sur le *Global Exchange Market* d'Euronext Dublin.

Une émission additionnelle de 250 millions d'euros a été réalisée le 1<sup>er</sup> février 2023. Les titres, assimilables aux obligations initiales, ont été émis à un prix de 101,75 % du pair, soit un rendement de 6,65 %. Le 14 décembre 2023, FORVIA a procédé au rachat d'une partie de cet emprunt, moyennant une offre publique de rachat au prix de 105,5 % pour un montant total de 150,1 millions d'euros.

Au 31 décembre 2023, l'en-cours de cet emprunt obligataire s'élevait à 799,9 millions d'euros.

**OBLIGATIONS 2026 (3,125 %)**

FORVIA a émis le 27 mars 2019 un montant de 500 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 juin 2026, portant intérêt à 3,125 %, le coupon étant versé les 15 juin et 15 décembre de chaque année et pour la première fois le 15 juin 2019.

Ces obligations comportent des clauses restrictives similaires à celles des obligations 2025.

Le produit de ces obligations a été utilisé pour financer l'acquisition de Clarion Co. Ltd.

Ces obligations sont cotées sur le *Global Exchange Market* d'Euronext Dublin.

Afin de préfinancer l'acquisition de 50 % des actions de SAS, une émission additionnelle de 250 millions d'euros de ces obligations 2026 a été réalisée le 31 octobre 2019. Ces obligations additionnelles ont été émises à un prix égal à 104,50 % du pair, ce qui correspond à un rendement à l'émission de 2,40 %.

Au 31 décembre 2023, l'en-cours de cet emprunt obligataire s'élevait à 750 millions d'euros.

### OBLIGATIONS 2027 (2,375 %)

FORVIA a émis le 27 novembre 2019 un montant de 700 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 juin 2027, portant intérêt à 2,375 %, le coupon étant versé les 15 juin et 15 décembre de chaque année et pour la première fois le 15 juin 2020.

Ces obligations comportent des clauses restrictives similaires à celles des obligations 2026.

Le produit de ces obligations a été utilisé pour refinancer les 700 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 juin 2023, portant intérêt à 3,625 %, qui avaient été émises le 1<sup>er</sup> avril 2016.

Ce refinancement a été réalisé via une opération d'échange intermédiée dans laquelle les porteurs d'obligations 2023 pouvaient apporter leurs titres à l'échange et recevoir des obligations nouvelles 2027. Le taux de succès de cet échange obligataire a été de 76 %. Les titres qui n'étaient pas apportés à l'échange ont fait l'objet d'un remboursement anticipé, conformément à la notice d'émission. Le règlement de ces deux transactions a eu lieu respectivement les 25 et 28 novembre 2019.

La prime de remboursement des obligations apportées à l'échange est amortie sur la durée de vie des obligations nouvelles échéance 2027 ; la prime de remboursement des obligations remboursées par anticipation a été comptabilisée en résultat financier de l'exercice 2019.

Le 3 février 2021, FORVIA a émis un montant de 190 millions d'euros d'obligations 2027 additionnelles via un placement privé. Ces obligations ont été émises à 100,75 % du pair, soit un rendement à l'émission de 2,26 %.

Ces obligations sont cotées sur le *Global Exchange Market* d'Euronext Dublin.

Au 31 décembre 2023, l'en-cours de cet emprunt obligataire s'élevait à 890 millions d'euros.

### OBLIGATIONS SLB 2027 (2,75 %)

FORVIA a émis le 10 novembre 2021 un montant de 1 200 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 février 2027, portant intérêt à 2,75 %, le coupon étant versé les 15 juin et 15 décembre de chaque année et pour la première fois le 15 juin 2022.

Ces obligations comportent des clauses restrictives similaires à celles des obligations vertes 2029 et basent les objectifs de réductions de CO<sub>2</sub> de scope 1 & 2 2025 sur le *Sustainable Linked Financing Framework* publié en octobre 2021 et approuvé par l'ISS ESG. Le non-respect de ces objectifs entraîne un *step up* en 2026 des coupons de l'obligation. Le produit de ces obligations a été utilisé pour préfinancer l'acquisition de HELLA.

Ces obligations sont cotées sur le *Global Exchange Market* d'Euronext Dublin.

Au 31 décembre 2023, l'en-cours de cet emprunt obligataire s'élevait à 1 200 millions d'euros.

### OBLIGATIONS HELLA 2027 (0,50 %)

HELLA a émis le 3 septembre 2019 un montant de 500 millions d'euros d'obligations à échéance du 26 janvier 2027, portant intérêt à 0,50 %, le coupon étant versé le 26 janvier de chaque année et pour la première fois le 26 janvier 2020.

Le produit de ces obligations a été utilisé pour refinancer les 500 millions d'euros d'obligations à échéance du 24 janvier 2020, portant intérêt à 2,375 %, qui avaient été émises en janvier 2013.

Ces obligations sont cotées sur la Bourse de Luxembourg.

Au 31 décembre 2023, l'en-cours de cet emprunt obligataire s'élevait à 500 millions d'euros.

### OBLIGATIONS 2028 (3,75 %)

FORVIA a émis le 31 juillet 2020 un montant de 700 millions d'euros d'obligations à échéance du 15 juin 2028, portant intérêt à 3,75 %, le coupon étant versé les 15 juin et 15 décembre de chaque année et pour la première fois le 15 décembre 2020.

Ces obligations comportent des clauses restrictives similaires à celles des obligations 2027. Ces obligations sont cotées sur le *Global Exchange Market* d'Euronext Dublin.

Au 31 décembre 2023, l'en-cours de cet emprunt obligataire s'élevait à 700 millions d'euros.

**OBLIGATIONS VERTES 2029 (2,375 %)**

FORVIA a émis le 22 mars 2021 un montant de 400 millions d'euros d'obligations vertes à échéance du 15 juin 2029, portant intérêt à 2,375 %. Ces obligations sont destinées à financer et refinancer les investissements du Groupe dans la mobilité hydrogène, tant dans le domaine des réservoirs à hydrogène haute pression que dans celui des piles à combustible pour véhicules électriques, à travers Symbio, sa joint-venture avec Michelin et Stellantis. Le caractère vert de ces obligations a été confirmé par ISS ESG, agence de notation environnementale.

Ces obligations comportent des clauses restrictives similaires à celles des obligations 2028. Ces obligations sont cotées sur le *Global Exchange Market* d'Euronext Dublin.

Au 31 décembre 2023, l'en-cours de cet emprunt obligataire s'élevait à 400 millions d'euros.

**OBLIGATIONS EN YEN 2026 (2,48 %)**

FORVIA a émis le 15 décembre 2023 un montant de 11 700 millions de yens d'obligations à échéance du 13 mars 2026, portant intérêt à 2,48 %, le coupon étant versé les 15 juin et 15 décembre de chaque année et pour la première fois le 15 juin 2024.

Au 31 décembre 2023, l'en-cours de cet emprunt obligataire s'élevait à 11 700 millions de yens (73,2 millions d'euros).

**OBLIGATIONS EN YEN 2027 (2,81 %)**

FORVIA a émis le 15 décembre 2023 un montant de 6 800 millions de yens d'obligations à échéance du 15 mars 2027, portant intérêt à 2,81 %, le coupon étant versé les 15 juin et 15 décembre de chaque année et pour la première fois le 15 juin 2024.

Au 31 décembre 2023, l'en-cours de cet emprunt obligataire s'élevait à 6 800 millions de yens (43,4 millions d'euros).

**OBLIGATIONS EN YEN 2028 (3,19 %)**

FORVIA a émis le 15 décembre 2023 un montant de 700 millions de yens d'obligations à échéance du 15 décembre 2028, portant intérêt à 3,19 %, le coupon étant versé les 15 juin et 15 décembre de chaque année et pour la première fois le 15 juin 2024.

Au 31 décembre 2023, l'en-cours de cet emprunt obligataire s'élevait à 700 millions de yens (5,0 millions d'euros).

**CRÉDITS BILATÉRAUX EN YEN HELLA 2032 ET 2033**

HELLA a émis le 17 septembre 2002 un montant de 12 milliards de yens de certificats à échéance du 17 septembre 2032, portant intérêt à 3,50 %, le coupon étant versé les 17 mars et 17 septembre de chaque année et pour la première fois le 17 mars 2003.

HELLA a signé le 16 juin 2003 un crédit pour un montant de 10 milliards de yens à échéance du 20 juin 2033, portant intérêt à 4,02 %, le coupon étant versé en USD les 20 juin et 20 décembre de chaque année et pour la première fois le 20 décembre 2003.

Au 31 décembre 2023, l'en-cours de ces dettes s'élevait à 22 milliards de yens (140,7 millions d'euros).

Enfin, au cours de 2023, FORVIA a émis régulièrement des billets de trésorerie avec une date de maturité allant jusqu'à un an. Leur en-cours était de 482,8 millions d'euros au 31 décembre 2023.

**NOTATION DE CRÉDIT**

Le Groupe est noté :

- BB+ perspective stable chez Fitch depuis le 3 novembre 2023 ;
- BB perspective stable chez S&P depuis le 7 août 2023 ;
- Ba2 perspective stable chez Moody's depuis le 10 août 2023 ; et
- A- perspective stable chez JCR depuis le 18 août 2023.

Par ailleurs, la société HELLA, filiale à 81,59 % de FORVIA, est notée Baa3 perspective stable chez Moody's depuis le 11 août 2023.

L'échéancier global de liquidité du Groupe se présente comme suit au 31 décembre 2023 :

(en millions d'euros)	Valeur Bilan			Échéancier contractuel non actualisé				
	Actif	Passif	Total	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	1-5 ans	> 5 ans
Autres actifs financiers non courants	156,5		156,5				156,5	
Autres actifs non courants	154,7		154,7				154,7	
Créances commerciales	4 132,9		4 132,9	4 042,0	18,0	72,9		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 273,9		4 273,9	4 273,9				
Intérêts courus		(51,2)	(1 151,1)	(45,0)	(143,1)	(172,7)	(751,1)	(39,2)
Dettes de loyers courantes		(219,1)	(219,1)	(54,9)	(54,8)	(109,4)		
Emprunts obligataires courants hors intérêts								
Emprunt obligataire Hella 2024		(299,9)	(299,9)		(299,9)			
Autres emprunts et dettes financières courants								
Schuldschein		(350,5)	(350,5)			(350,5)		
Autres emprunts courants		(320,8)	(320,8)	(158,4)	(13,6)	(148,8)		
Dettes fournisseurs		(8 397,9)	(8 397,9)	(8 092,3)	(288,6)	(17,0)		
Emprunts obligataires non courants hors intérêts								
Emprunt obligataire 2025		(992,5)	(992,5)				(992,5)	
Emprunt obligataire 2026		(750,8)	(750,8)				(750,8)	
Emprunt obligataire JPY 2026		(73,2)	(73,2)				(73,2)	
Emprunt obligataire SLB 2026		(797,8)	(797,8)				(797,8)	
Emprunt obligataire SLB 2027		(1 194,2)	(1 194,2)				(1 194,2)	
Emprunt obligataire 2027		(881,5)	(881,5)				(881,5)	
Emprunt obligataire Hella 2027		(499,3)	(499,3)				(499,3)	
Emprunt obligataire JPY 2027		(43,4)	(43,4)				(43,4)	
Emprunt obligataire 2028		(696,2)	(696,2)				(696,2)	
Emprunt obligataire JPY 2028		(5,0)	(5,0)				(5,0)	
Emprunt obligataire Vert 2029		(397,4)	(397,4)					(397,4)
Emprunt obligataire JPY Hella 2032		(93,8)	(93,8)					(93,8)
Autres emprunts et dettes financières non courants								
Term Loan		(497,5)	(497,5)				(497,5)	
Schuldschein		(609,9)	(609,9)				(609,9)	
Autres emprunts non courants		(1 083,7)	(1 083,7)				(722,9)	(360,8)
Dettes de loyers non courantes		(836,5)	(836,5)				(569,6)	(266,9)
<b>Instruments dérivés de taux</b>	<b>4,3</b>	<b>(0,5)</b>	<b>3,8</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>3,8</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
■ dont dérivés de taux en couverture de flux futurs	4,3	(0,5)	3,8	0,0	0,0	3,8	0,0	0,0
■ dont dérivés de taux non qualifiés de couverture au sens IFRS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Instruments dérivés de change</b>	<b>75,5</b>	<b>(85,7)</b>	<b>(10,3)</b>	<b>18,5</b>	<b>10,1</b>	<b>12,8</b>	<b>16,8</b>	<b>(68,5)</b>
■ dont dérivés de change en couverture de juste valeur	21,6	(5,9)	15,7	1,0	(1,8)	1,1	15,4	0,0
■ dont dérivés de change en couverture de flux futurs	53,9	(79,3)	(25,4)	17,4	12,0	12,2	1,5	(68,5)
■ dont dérivés de change non qualifiés de couverture au sens IFRS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
■ dont dérivés de change en couverture de l'actif net	0,0	(0,5)	(0,5)	0,0	0,0	(0,5)	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>8 797,7</b>	<b>(19 178,1)</b>	<b>(11 480,1)</b>	<b>(16,3)</b>	<b>(771,8)</b>	<b>(708,8)</b>	<b>(8 756,6)</b>	<b>(1 226,6)</b>

## 26.4 Analyse des dettes financières

Au 31 décembre 2023, la partie à taux variable s'élevait à 25,7 % des dettes financières avant opérations de couverture.

(en millions d'euros)	31/12/2023	
Dettes financières à taux variable	2 896,6	25,7 %
Dettes financières à taux fixe	8 390,4	74,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>11 287,1</b>	<b>100,0 %</b>

Les dettes financières, compte tenu des swaps de change, se ventilent par devise de remboursement comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2023		31/12/2022	
Euro	9 710,7	86,0 %	10 242,3	84,1 %
Dollar US	931,4	8,3 %	1 149,3	9,4 %
Yen	379,7	3,4 %	404,3	3,3 %
Autres devises	265,2	2,3 %	385,0	3,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>11 287,1</b>	<b>100,0 %</b>	<b>12 180,9</b>	<b>100,0 %</b>

Au 31 décembre 2023, le taux d'intérêt moyen pondéré de l'endettement financier brut est de 4,46 %.

## Note 27 Dettes fournisseurs et comptes rattachés, dettes fiscales et sociales

### 27.1 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

FORVIA a mis en place un programme d'affacturage inversé depuis 2017. Ce programme permet aux fournisseurs participants de céder les créances commerciales qu'ils détiennent sur FORVIA à un établissement financier (*factor*), avant leur échéance contractuelle. Les relations entre les parties sont structurées au travers de deux contrats :

- les fournisseurs de FORVIA entrent dans un contrat de cession des créances qu'ils détiennent sur FORVIA avec le *factor* ;
- FORVIA signe une convention avec le *factor* selon laquelle il s'engage à payer à la date d'échéance les factures cédées par ses fournisseurs au *factor* (factures préalablement approuvées).

Ce programme permet aux fournisseurs ayant adhéré de voir leurs créances réglées dans un délai très bref par le *factor*. FORVIA règle les factures fournisseurs correspondantes au *factor* à leur date d'échéance contractuelle.

L'analyse du schéma a conduit le Groupe à considérer que la nature des dettes fournisseurs n'était pas modifiée par la mise en place de ce programme. Elles sont donc toujours classées en dettes d'exploitation.

(en millions d'euros)	2023	2022
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 397,9	9 181,3
<b>TOTAL</b>	<b>8 397,9</b>	<b>9 181,3</b>

### 27.2 Dettes fiscales et sociales

(en millions d'euros)	2023	2022
Dettes envers le personnel (salaires)	699,4	666,3
Charges sociales	152,7	160,2
Participation des salariés	40,4	32,9
Autres dettes fiscales et sociales	168,8	244,9
<b>TOTAL</b>	<b>1 061,3</b>	<b>1 104,3</b>

## Note 28 Dettes diverses

(en millions d'euros)	2023	2022
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	313,2	176,9
Produits constatés d'avance	77,2	65,6
Impôts courants	168,8	167,2
Autres dettes	313,6	301,9
Instruments dérivés de change opérationnels	10,6	16,5
<b>TOTAL</b>	<b>883,4</b>	<b>728,1</b>

## Note 29 Instruments financiers

### 29.1 Instruments financiers inscrits au bilan

(en millions d'euros)	31/12/2023		Ventilation par catégorie d'instruments <sup>(1)</sup>			
	Valeur au bilan	Valeur au bilan des éléments ne constituant pas des instruments financiers	Juste valeur par résultat <sup>(2)</sup>	Juste valeur par capitaux propres <sup>(2)</sup>	Actifs et passifs au coût amorti	Juste valeur des instruments financiers
Autres titres de participation	116,4		116,4			116,4
Autres actifs financiers non courants	156,5		16,6	0,5	139,4	156,5
Créances clients et comptes rattachés	4 132,9	4 132,9				0,0
Autres créances d'exploitation	593,4	541,3	2,5	49,6		52,1
Autres actifs non courants	154,7	152,8		1,9		1,9
Créances diverses et charges payées d'avance	1 449,2	1 414,6		34,6		34,6
Instruments dérivés changes	4,5		4,5			4,5
Instruments dérivés de taux	4,2		0,1	4,1		4,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 273,9		4 273,9			4 273,9
<b>ACTIFS</b>	<b>10 885,7</b>	<b>6 241,7</b>	<b>4 414,1</b>	<b>90,6</b>	<b>139,4</b>	<b>4 644,1</b>
Dettes financières non courantes *	8 686,7	2,0	29,6	41,1	8 614,0	8 744,1
Dettes de loyers non courantes	836,5				836,5	836,5
Dettes financières courantes	1 544,8		3,9	0,7	1 540,3	1 544,8
Dettes de loyers courantes	219,1				219,1	219,1
Avances sur contrats clients	1 051,4	1 051,4				0,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 397,9	8 397,9				0,0
Dettes fiscales et sociales	1 061,3	1 061,3				0,0
Autres passifs non courants	72,0	42,2	29,4	0,4		29,8
Dettes diverses	883,4	872,9	0,3	10,2		10,5
<b>PASSIFS</b>	<b>22 753,1</b>	<b>11 427,6</b>	<b>63,2</b>	<b>52,4</b>	<b>11 209,8</b>	<b>11 384,9</b>

(1) Aucune reclassification entre catégories d'instruments financiers n'a été réalisée en cours d'exercice.

(2) Tous les instruments financiers de cette catégorie sont des actifs et passifs financiers désignés comme tels dès l'origine.

\* La juste valeur des emprunts obligataires, hors coupon couru, s'établissait sur la base du cours de clôture au 31/12/2023 : pour les obligations HELLA échéance 2024 cotées 98,60% du pair, à 295,8 millions d'euros ; pour les obligations échéance 2025 cotées 98,17% du pair, à 981,7 millions d'euros ; pour les obligations échéance 2026 cotées 98,06% du pair, à 735,5 millions d'euros ; pour les obligations SLB 7,25% échéance 2026 cotées 106,06% du pair, à 848,4 millions d'euros ; pour les obligations en yen échéance 2026 cotées 100,10% du pair, à 74,9 millions d'euros ; pour les obligations échéance 2027 cotées 94,59% du pair, à 841,9 millions d'euros ; pour les obligations durables échéance 2027 cotées 95,70% du pair, à 1 148,4 millions d'euros ; pour les obligations HELLA échéance 2027 cotées 91,56% du pair, à 457,8 millions d'euros ; pour les obligations en yen échéance 2027 cotées 100,36% du pair, à 43,7 millions d'euros ; pour les obligations échéance 2028 cotées 98,07% du pair, à 686,5 millions d'euros ; pour les obligations en yen échéance 2028 cotées 100,61% du pair, à 4,5 millions d'euros et pour les obligations vertes échéance 2029 cotées 91,33% du pair, à 365,3 millions d'euros.

	31/12/2022		Ventilation par catégorie d'instruments <sup>(1)</sup>			
	Valeur au bilan	Valeur au bilan des éléments ne constituant pas des instruments financiers	Juste valeur par résultat <sup>(2)</sup>	Juste valeur par capitaux propres <sup>(2)</sup>	Actifs et passifs au coût amorti	Juste valeur des instruments financiers
<i>(en millions d'euros)</i>						
Autres titres de participation	128,5		128,5			128,5
Autres actifs financiers non courants	158,1		2,5	20,6	135,0	158,1
Créances clients et comptes rattachés	5 065,9	5 065,9				0,0
Autres créances d'exploitation	720,5	672,1	8,4	40,0		48,4
Autres actifs non courants	187,1	178,6		8,5		8,5
Créances diverses et charges payées d'avance	1 425,7	1 327,1		98,6		98,6
Instruments dérivés changes	13,1		11,4	1,7		13,1
Instruments dérivés taux	4,6		0,0	4,6		4,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 201,1		4 201,1			4 201,1
<b>ACTIFS</b>	<b>11 904,6</b>	<b>7 243,7</b>	<b>4 351,9</b>	<b>174,0</b>	<b>135,0</b>	<b>4 660,9</b>
Dettes financières non courantes *	9 106,2	2,3	14,3	46,0	9 043,6	8 239,3
Dettes de loyers non courantes	1 049,2				1 049,2	1 049,2
Dettes financières courantes	1 773,7		2,0		1 771,7	1 773,7
Dettes de loyers courantes	251,8				251,8	251,8
Avances sur contrats clients	975,4	975,4				0,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 181,3	9 181,3				0,0
Dettes fiscales et sociales	1 104,3	1 104,3				0,0
Autres passifs non courants	48,1	47,0		1,1		1,1
Dettes diverses	728,1	711,6	3,9	12,6		16,5
<b>PASSIFS</b>	<b>24 218,1</b>	<b>12 021,9</b>	<b>20,2</b>	<b>59,7</b>	<b>12 116,3</b>	<b>11 331,6</b>

(1) Aucune reclassification entre catégories d'instruments financiers n'a été réalisée en cours d'exercice.

(2) Tous les instruments financiers de cette catégorie sont des actifs et passifs financiers désignés comme tels dès l'origine.

\* La juste valeur des emprunts obligataires, hors coupon couru, s'établissait sur la base du cours de clôture au 31/12/2022 : pour les obligations HELLA échéance 2024 cotées 96,45 % du pair, à 289,3 millions d'euros ; pour les obligations échéance 2025 cotées 90,86 % du pair, à 908,6 millions d'euros ; pour les obligations échéance 2026 cotées 88,31 % du pair, à 662,3 millions d'euros ; pour les obligations SLB 7,25 % échéance 2026 cotées 100,89 % du pair, à 706,2 millions d'euros ; pour les obligations échéance 2027 cotées 83,54 % du pair, à 743,5 millions d'euros ; pour les obligations durables échéance 2027 cotées 84,21 % du pair, à 1 010,5 millions d'euros ; pour les obligations HELLA échéance 2027 cotées 83,60 % du pair, à 418,0 millions d'euros ; pour les obligations échéance 2028 cotées 85,09 % du pair, à 595,7 millions d'euros et pour les obligations vertes échéance 2029 cotées 75,18 % du pair, à 300,7 millions d'euros.

Par ailleurs, FORVIA a signé en 2022 deux contrats permettant la production externe d'électricité (off-site VPPA) provenant de parcs éoliens en Suède pour une production attendue totale de 638 GWh par an (contrats d'une durée de 10 ans). Ces contrats, à l'exception de la composante de certificats d'origine, sont considérés comme des contrats dérivés selon IFRS 9. Au 31 décembre 2023, la variation de la juste valeur des contrats était une perte de 13,6 millions d'euros comptabilisée en autres produits et charges financiers (juste valeur de Niveau 3). Les certificats d'origine sont utilisés pour les besoins propres de Forvia.

Les principales méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- les éléments comptabilisés à la juste valeur par résultat ainsi que les instruments dérivés de couverture, sont évalués par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire (Euribor...) et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne ;
- les dettes financières sont essentiellement comptabilisées au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE) ;
- la juste valeur des créances et des dettes fournisseurs des activités industrielles et commerciales est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu de leurs échéances très courtes.

Effet en résultat des instruments financiers :

	2023	Ventilation par catégorie d'instruments		
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions d'euros)</i>				
Différences de change sur opérations commerciales	63,8	61,4		2,4
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie	90,7	90,7		
Charges de financement	(586,2)		(586,2)	
Autres revenus et charges financiers	(52,3)	(14,5)	(22,7)	(15,1)
<b>Gains nets ou pertes nettes</b>	<b>(484,0)</b>	<b>137,6</b>	<b>(608,9)</b>	<b>(12,7)</b>

	2022 retraité	Ventilation par catégorie d'instruments		
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions d'euros)</i>				
Différences de change sur opérations commerciales	(10,2)	(14,8)		4,6
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie	50,3	50,3		
Charges de financement	(377,1)		(377,1)	
Autres revenus et charges financiers	(168,4)		(165,1)	(3,3)
<b>Gains nets ou pertes nettes</b>	<b>(505,4)</b>	<b>35,5</b>	<b>(542,2)</b>	<b>1,3</b>

Le tableau de passage des provisions pour dépréciation et les pertes de valeurs constatées pour chaque catégorie d'actifs financiers se présente ainsi au 31 décembre 2023 :

	Montant au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Dotations	Pertes imputées	Reprises	Variation de périmètre et autres mouvements	Montant au 31 décembre 2023
<i>(en millions d'euros)</i>						
Provisions créances clients	(49,9)	(12,7)	29,4	0,0	2,1	(31,1)
Titres non consolidés	(22,3)	(3,4)	1,2	0,0	(0,1)	(24,6)
Actifs financiers non courants	(27,7)	(0,4)	0,0	0,0	11,7	(16,3)
Autres créances d'exploitation et créances diverses	(21,6)	(0,3)	3,2	0,0	1,3	(17,4)
<b>TOTAL</b>	<b>(121,4)</b>	<b>(16,8)</b>	<b>33,8</b>	<b>0,0</b>	<b>14,9</b>	<b>(89,4)</b>

### 29.2 Instruments financiers – hiérarchie de juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont de niveau 1 (prix cotés sur le marché) pour les placements à court terme de trésorerie, et de niveau 2 (évaluation par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire (Euribor...) et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne, basée sur les données observables sur les marchés) pour les instruments dérivés de change et de taux.



## Note 30 Couverture des risques de change et de taux d'intérêt

### 30.1 Opérations en devises et instruments dérivés

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées au cours du jour de la transaction. À l'arrêté des comptes, les dettes et créances sont revalorisées au taux en vigueur à la date de clôture. Les écarts provenant de cette réévaluation sont inscrits au compte de résultat en marge opérationnelle pour les créances et dettes opérationnelles et en « Autres revenus et charges financiers » pour les autres créances ou dettes.

Les instruments dérivés cotés sur des marchés organisés ou de gré à gré, avec des contreparties de premier rang, sont utilisés en couverture des risques de change et de taux. Ils sont inscrits dans le bilan pour leur juste valeur.

### 30.2 Couverture des risques de change

FORVIA couvre de façon centralisée le risque de change de ses filiales, hormis HELLA et ses filiales, lié à leurs opérations commerciales, au moyen d'opérations de change à terme ou optionnelles ainsi que de financement en devises. Cette gestion centralisée est mise en œuvre par la Direction du financement et de la trésorerie du Groupe, sous la responsabilité de la Direction générale. Les décisions de gestion sont prises au sein d'un Comité de gestion des risques de marché qui se réunit mensuellement.

HELLA couvre de façon centralisée le risque de change de ses filiales, lié à leurs opérations commerciales, au moyen d'opérations de change à terme ou optionnelles ainsi que de financement en devises. Cette gestion centralisée est mise en œuvre par la Direction du financement et de la trésorerie du groupe HELLA, sous la responsabilité de la Direction générale de HELLA.

Les transactions futures sont couvertes sur la base des flux prévisionnels établis lors de la préparation des budgets validés par la Direction générale, ces prévisions étant remises régulièrement à jour. Les instruments dérivés contractés au titre de ces transactions futures sont qualifiés de *cash flow hedge* lorsqu'il existe une relation de couverture au sens de la norme IFRS 9.

Les filiales dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro bénéficient de prêts intragroupes dans leurs devises fonctionnelles. Ces prêts étant refinancés en euros et bien qu'ils soient éliminés en consolidation, ils contribuent à l'exposition au risque de change du Groupe et ce risque est couvert au moyen de swaps de change ou de financement dans la devise en question.

Les variations de juste valeur des instruments affectés à la couverture de chiffres d'affaires futurs (parties efficaces des couvertures) sont enregistrées en capitaux propres et sont reprises en marge opérationnelle à la date de réalisation du chiffre d'affaires couvert.

Les variations de juste valeur des instruments de couverture de créances et dettes commerciales sont enregistrées en marge opérationnelle.

Les variations de valeur des instruments de couverture des autres créances et dettes ainsi que les variations de valeur des parties non efficaces des couvertures (valeur temps de ces couvertures) sont enregistrées en autres produits et charges financiers à l'exception de la réévaluation à la juste valeur des couvertures de flux futurs qui est enregistrée en éléments recyclables en compte de résultat.

L'exposition au risque de change des investissements en fonds propres (en monnaie autre que l'euro) ne fait généralement pas l'objet d'une couverture de change. Toutefois, le Groupe a décidé de couvrir partiellement l'actif net de ses activités en Chine. Les pertes ou gains de change relatifs à ces couvertures impactent directement les capitaux propres pour les variations de la valeur intrinsèque ; les variations de la valeur temps sont quant à elles enregistrées en autres produits et charges financiers.

#### 2023

Devise de risque (en millions d'euros)	USD	CZK	CNY	RUB	GBP	PLN	MXN	JPY
Actifs commerciaux (moins passifs)	94,6	(111,3)	159,2	2,5	2,1	(21,4)	(95,6)	52,9
Actifs financiers (moins passifs) *	226,7	(1,8)	(349,0)	(27,6)	(97,2)	0,0	15,2	34,8
Transactions futures **	147,4	(139,4)	41,5	0,5	(33,4)	(92,0)	(158,3)	31,4
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>468,7</b>	<b>(252,4)</b>	<b>(148,3)</b>	<b>(24,6)</b>	<b>(128,4)</b>	<b>(113,4)</b>	<b>(238,7)</b>	<b>119,1</b>
Instruments dérivés de change	(354,0)	196,3	178,0	0,0	118,8	79,0	212,3	(211,2)
Position nette après gestion	114,7	(56,1)	29,7	(24,6)	(9,6)	(34,4)	(26,4)	(92,0)

\* Y compris financements inter-compagnies.

\*\* Exposition commerciale prévue sur les six prochains mois.

## 2022

Devise de risque (en millions d'euros)	USD	CZK	CNY	RUB	GBP	PLN	MXN	JPY
Actifs commerciaux (moins passifs)	(11,1)	(17,1)	(32,5)	6,7	(17,3)	(21,0)	0,0	44,2
Actifs financiers (moins passifs) *	211,7	(0,4)	(93,5)	(33,5)	(65,9)	0,0	(0,9)	137,9
Transactions futures **	244,9	(207,0)	147,7	5,6	(11,3)	(68,6)	(215,0)	69,5
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>445,6</b>	<b>(224,5)</b>	<b>21,8</b>	<b>(21,2)</b>	<b>(94,6)</b>	<b>(89,6)</b>	<b>(215,8)</b>	<b>251,6</b>
Instrumentés dérivés de change	(325,3)	159,5	4,0	0,0	72,4	76,5	72,3	(225,9)
Position nette après gestion	120,3	(65,0)	25,8	(21,2)	(22,1)	(13,1)	(143,5)	25,7

\* Y compris financements inter-compagnies.

\*\* Exposition commerciale prévue sur les six prochains mois.

Les instruments de couverture sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Celle-ci est établie à partir des valorisations réalisées en interne à partir des données de marché et contrôlées avec les valorisations fournies par les contreparties bancaires.

### Information sur les notionnels couverts

(en millions d'euros) 31/12/2023	Valeur au bilan			Échéances		
	Actif	Passif	Notionnel*	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Couverture à la juste valeur						
■ Contrats de change à terme	0,0	(0,1)	23,6	23,6	0,0	0,0
■ Swap de change	4,6	(4,2)	1 141,3	1 141,3	0,0	0,0
■ Cross-currency swap	17,0	(1,5)	137,1	0,0	137,1	0,0
Couverture de flux futurs						
■ Contrats de change à terme	48,2	(10,0)	1 871,9	1 730,8	141,1	0,0
■ Option de change	5,7	(0,9)	372,8	372,8	0,0	0,0
■ Cross-currency swap	0,0	(68,4)	140,7	0,0	0,0	140,7
Couvertures d'Actif Net						
■ Contrats de change à terme	0,0	(0,5)	195,8	195,8	0,0	0,0
Non éligible à la comptabilité de couverture	0,0	0,0	8,8	8,8	0,0	0,0
	<b>75,5</b>	<b>(85,6)</b>				

\* Notionnel en valeur absolue.

(en millions d'euros) 31/12/2022	Valeur au bilan			Échéances		
	Actif	Passif	Notionnel*	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Couverture à la juste valeur						
■ Contrats de change à terme	0,0	(0,1)	4,0	4,0	0,0	0,0
■ Swap de change inter-companies en devises	4,2	(2,1)	965,4	965,4	0,0	0,0
■ Cross-currency swap	24,0	(63,0)	396,2	112,5	31,4	252,3
Couverture de flux futurs						
■ Contrats de change à terme	48,1	(16,3)	1 693,6	1 554,5	139,1	0,0
■ Option de change	8,8	(0,9)	376,2	201,9	174,3	0,0
Non éligible à la comptabilité de couverture	0,0	(0,1)	4,8	4,8	0,0	0,0
	<b>85,1</b>	<b>(82,5)</b>				

\* Notionnel en valeur absolue.

La sensibilité du résultat et des capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2023, résultant d'une variation de chaque devise de risque par rapport à l'euro se présente comme suit pour les principales devises auxquelles est exposé le Groupe :

Devise de risque	USD	CZK	CNY	RUB	GBP	PLN	MXN	JPY
<b>2023</b>	<b>1,11</b>	<b>24,72</b>	<b>7,85</b>	<b>99,19</b>	<b>0,87</b>	<b>4,34</b>	<b>18,72</b>	<b>156,33</b>
Hypothèses de variation (Dépréciation devise de risque/EUR)	5,0 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %
<b>Taux après sensibilité</b>	<b>1,16</b>	<b>25,96</b>	<b>8,24</b>	<b>104,15</b>	<b>0,91</b>	<b>4,56</b>	<b>19,66</b>	<b>164,15</b>
Impact sur le résultat avant impôt (en millions d'euros)	(7,5)	5,7	(3,4)	1,3	0,1	0,4	4,0	1,2
Impact sur les autres éléments du résultat global (en millions d'euros)	12,9	(15,8)	18,2	0,0	(1,3)	(3,4)	(9,6)	(4,1)

Ces impacts traduisent d'une part, l'effet en résultat de la variation des cours de change, sur la valorisation au taux de clôture, des actifs et passifs figurants au bilan, net de l'impact de la variation de valeur intrinsèque des instruments de couverture éligibles à la couverture de juste valeur ou non éligibles et d'autre part l'effet en capitaux propres, de la variation de valeur intrinsèque des instruments de couverture pour les dérivés éligibles à la comptabilité de couverture des flux futurs (cash flow hedge).

### 30.3 Couverture du risque de taux

FORVIA gère de façon centralisée la couverture du risque de taux. Cette gestion est mise en œuvre par la Direction du financement et de la trésorerie du Groupe, sous la responsabilité de la Direction générale. Les décisions de gestion sont prises au sein d'un Comité de gestion des risques de marché qui se réunit mensuellement.

HELLA gère de façon centralisée la couverture du risque de taux. Cette gestion est mise en œuvre par la Direction du financement et de la trésorerie du groupe HELLA, sous la responsabilité de la Direction générale de HELLA.

La variation de juste valeur des instruments de couverture de taux pour lesquels les relations de couvertures ne répondent pas aux critères définis par la norme IFRS 9, ou pour lesquels il n'a pas été choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, est portée directement en autres produits et charges financiers.

Le tableau ci-dessous montre la position de taux du Groupe en fonction de la nature des instruments de bilan et des instruments dérivés (taux fixe ou taux variable). Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie ; les instruments de couverture de taux comprennent les swaps de taux ainsi que les instruments optionnels qui sont dans la monnaie.

(en millions d'euros)	Moins d'un an		De 1 à 2 ans		De 2 à 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
<b>2023</b>										
Actifs financiers		4 282,7				17,0		0,1		4 299,8
Passifs financiers	(613,2)	(1 236,9)	(1 200,6)	(190,0)	(5 471,2)	(1 469,7)	(1 105,5)	0,0	(8 390,4)	(2 896,6)
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>(613,2)</b>	<b>3 045,8</b>	<b>(1 200,6)</b>	<b>(190,0)</b>	<b>(5 471,2)</b>	<b>(1 452,7)</b>	<b>(1 105,5)</b>	<b>0,1</b>	<b>(8 390,4)</b>	<b>1 403,2</b>
Instruments de couverture de taux	(137,0)	137,0	0,0	0,0	30,3	(30,3)	(225,0)	225,0	(331,7)	331,7
<b>Position nette après gestion</b>	<b>(750,2)</b>	<b>3 182,8</b>	<b>(1 200,6)</b>	<b>(190,0)</b>	<b>(5 440,9)</b>	<b>(1 483,0)</b>	<b>(1 330,5)</b>	<b>225,1</b>	<b>(8 722,1)</b>	<b>1 734,9</b>

(en millions d'euros)	Moins d'un an		De 1 à 2 ans		De 2 à 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
<b>2022</b>										
Actifs financiers		4 218,7		7,9				15,2		4 241,8
Passifs financiers	(436,7)	(1 706,2)	(607,9)	(855,0)	(5 608,4)	(494,7)	(1 950,6)	(521,4)	(8 603,6)	(3 577,4)
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>(436,7)</b>	<b>2 512,5</b>	<b>(607,9)</b>	<b>(847,1)</b>	<b>(5 608,4)</b>	<b>(494,7)</b>	<b>(1 950,6)</b>	<b>(506,2)</b>	<b>(8 603,6)</b>	<b>664,5</b>
Instruments de couverture de taux	(401,6)	401,6	(137,0)	137,0	31,4	(31,4)	0,0	0,0	(507,2)	507,2
<b>Position nette après gestion</b>	<b>(838,3)</b>	<b>2 914,0</b>	<b>(744,9)</b>	<b>(710,1)</b>	<b>(5 577,0)</b>	<b>(526,1)</b>	<b>(1 950,6)</b>	<b>(506,2)</b>	<b>(9 110,7)</b>	<b>1 171,6</b>

Les cross-currency swaps taux variable/taux fixe sont inclus dans la position de taux ci-dessus, mais leur valeur au bilan et leurs montants notionnels sont inclus dans la table correspondante des instruments dérivés de change en note 30.2 et non dans la table des instruments de taux ci-après.

Les principales composantes de la dette à taux fixe sont les obligations émises par Hella et Forvia SE; la ligne de crédit BEI à échéance 2029; une partie du Schuldscheindarlehen émis en décembre 2018 et décembre 2021 ; les crédits bilatéraux Hella en Yen à échéance 2032 et 2033 (voir note 26.3).

La majorité des instruments dérivés de taux en portefeuille au 31 décembre 2023 visent à protéger contre une hausse des taux la part à taux variable du Schuldscheindarlehen.

En décembre 2023, FORVIA a mis en place une pré-couverture avec des swaps de taux à départ différé, afin de couvrir une partie de ses émissions futures de dette. Au 31/12/2023, cette pré-couverture était d'un nominal de 225 millions d'euros, avec une valeur au bilan au passif de 0.5 millions d'euros.

Le détail des notionnels d'instruments de couverture est le suivant :

(en millions d'euros) <b>31/12/2023</b>	Valeur au bilan		Notionnel par échéances		
	Actif	Passif	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Options de taux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Swap taux variable/taux fixe	4,3	(0,6)	137,0	225,0	0,0
Primes restant à verser	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Swaption	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	<b>4,3</b>	<b>(0,6)</b>	<b>137,0</b>	<b>225,0</b>	<b>0,0</b>

(en millions d'euros) <b>31/12/2022</b>	Valeur au bilan		Notionnel par échéances		
	Actif	Passif	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Options de taux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Swap taux variable/taux fixe	12,5	0,0	350,0	137,0	0,0
Primes restant à verser	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Swaption	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	<b>12,5</b>	<b>0,0</b>	<b>350,0</b>	<b>137,0</b>	<b>0,0</b>

Une partie de la dette étant à taux variable comme l'indique le tableau de la note 26.4, une hausse des taux courts aurait pour effet d'augmenter les intérêts financiers de la dette.

Les tests de sensibilité mis en œuvre, en prenant pour hypothèse une hausse de 100 points de base du niveau moyen des taux d'intérêt par rapport à la courbe des taux du 31 décembre 2023, montrent que l'effet sur le montant des charges de financement nettes (avant impôt) ne serait pas significatif, compte tenu des caractéristiques de la dette et des instruments dérivés existants au 31 décembre 2023.

### 30.4 Risque de contrepartie sur les instruments dérivés

FORVIA conclut l'essentiel de ses transactions sur produits dérivés avec des banques commerciales faisant partie de son pool de banques, et dont la notation ne crée pas un risque de contrepartie matériel. La prise en compte des conventions de compensation des produits dérivés existants avec les contreparties, est résumée dans les tableaux ci-dessous :

	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)	(d) Effet des « autres accords de compensation » (ne répondant pas aux critères de compensation IAS 32)		(e) = (c) - (d)
	Valeur brute comptable (avant compensation)	Montants bruts compensés (conformément à IAS 32)	Montants nets présentés au bilan	Instruments Financiers	Juste valeur des collatéraux financiers	Exposition nette
<b>Actifs financiers au 31 décembre 2023</b> <i>(en millions d'euros)</i>						
Dérivés	88,1	0,0	88,1	6,5	0,0	81,6
Autres instruments financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>88,1</b>	<b>0,0</b>	<b>88,1</b>	<b>6,5</b>	<b>0,0</b>	<b>81,6</b>

	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)	(d) Effet des « autres accords de compensation » (ne répondant pas aux critères de compensation IAS 32)		(e) = (c) - (d)
	Valeur brute comptable (avant compensation)	Montants bruts compensés (conformément à IAS 32)	Montants nets présentés au bilan	Instruments Financiers	Juste valeur des collatéraux financiers	Exposition nette
<b>Passifs financiers au 31 décembre 2023</b> <i>(en millions d'euros)</i>						
Dérivés	96,4	0,0	96,4	6,5	0,0	89,9
Autres instruments financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>96,4</b>	<b>0,0</b>	<b>96,4</b>	<b>6,5</b>	<b>0,0</b>	<b>89,9</b>

## Note 31 Engagements donnés et passifs éventuels

### Engagements donnés

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2023	31/12/2022
Redevances à payer sur contrats de location <sup>(1)</sup>	70,5	16,3
Garanties données au titre de l'endettement financier :		
■ hypothèques sur différents immeubles du Groupe	2,2	2,1
Dettes cautionnées	106,6	118,1
Commandes fermes d'immobilisations corporelles et incorporelles	353,1	422,9
Divers	4,0	1,0
<b>TOTAL <sup>(2)</sup></b>	<b>536,4</b>	<b>560,4</b>

(1) Les engagements au titre des paiements futurs de loyer correspondent en décembre 2023 essentiellement aux obligations non reprises dans la dette de loyer, telles que les paiements sur des contrats entrant dans le champ des exemptions permises par IFRS 16 et appliquées par le Groupe, ainsi que les paiements futurs sur des contrats dont l'exécution n'a pas encore commencé.

(2) Dont 12,2 millions d'euros d'engagements pour les activités non poursuivies à fin décembre 2022 (principalement commandes fermes d'immobilisations).

Les échéanciers des redevances à payer sur contrats de location se ventilent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2023	2022
N+1	22,4	9,2
N+2	11,3	2,8
N+3	10,7	1,3
N+4	6,9	1,3
N+5 et au-delà	19,1	1,7
<b>TOTAL</b>	<b>70,5</b>	<b>16,3</b>

Échéances des hypothèques et cautions :

(en millions d'euros)	2023
■ à moins d'1 an	80,7
■ de 1 an à 5 ans	5,6
■ plus de 5 ans	22,5
<b>TOTAL</b>	<b>108,8</b>

### Note 32 Parties liées

Les transactions entre sociétés consolidées ont été éliminées par le processus de consolidation. Par ailleurs, le Groupe entretient des relations d'affaires avec certaines entités non consolidées ou comptabilisées par mise en équivalence pour des valeurs non significatives.

### Note 33 Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2023 aux membres du Conseil d'administration et aux membres du Comité exécutif en fonction au 31 décembre 2023 s'élève à 17 382 859 euros dont 703 571 euros au titre des jetons de présence, contre 13 837 012 euros dont 885 045 euros au titre des jetons de présence au 31 décembre 2022.

**Note 34** Honoraires des commissaires aux comptes

	EY				Mazars			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
<i>(en millions d'euros)</i>								
<b>AUDIT</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Émetteur	1,3	2,8	22,8 %	35,9 %	1,2	1,7	14,6 %	26,1 %
Filiales intégrées globalement	3,8	4,2	66,7 %	53,8 %	6,7	4,5	82,9 %	68,0 %
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>5,1</b>	<b>7,0</b>	<b>89,5 %</b>	<b>89,8 %</b>	<b>7,9</b>	<b>6,2</b>	<b>97,5 %</b>	<b>94,1 %</b>
Services autres que la certification des comptes								
Émetteur	0,4	0,5	7,0 %	6,4 %	0,2	0,3	2,5 %	4,6 %
Filiales intégrées globalement	0,2	0,3	3,5 %	3,8 %	0,0	0,1	0,0 %	1,4 %
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>0,6</b>	<b>0,8</b>	<b>10,5 %</b>	<b>10,2 %</b>	<b>0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>2,5 %</b>	<b>5,9 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5,7</b>	<b>7,8</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>8,1</b>	<b>6,6</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

Les services autres que la certification des comptes fournis par EY à l'entité consolidante et à ses filiales contrôlées sont principalement constitués de diligences relatives à l'émission d'attestations, d'audits contractuels et de diligences liées à des projets de désinvestissement, de consultations ainsi que des lettres de confort dans le cadre d'une opération de financement.

Les services autres que la certification des comptes fournis par Mazars à l'entité consolidante et à ses filiales contrôlées sont principalement constitués de diligences relatives à l'émission d'attestations, de la déclaration de performance extra-financière, d'audits contractuels et de diligences liées à des projets de désinvestissement, de consultations ainsi que des lettres de confort dans le cadre d'une opération de financement.

**Note 35** Dividendes

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 0,50 euro par action.

## Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2023

	Pays	% d'intérêt de la Société mère dans le capital	% contrôle <sup>(1)</sup>
<b>I – SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE</b>			
FORVIA S.E.	France	Société mère	Société mère
<b>Afrique du Sud</b>			
Faurecia Interior Systems South Africa (Pty), Ltd	Afrique du Sud	100	100
Faurecia Interior Systems Pretoria (Pty), Ltd	Afrique du Sud	100	100
Faurecia Emission Control Technologies South Africa (CapeTown) (Pty), Ltd	Afrique du Sud	100	100
HELLA Automotive South Africa (Pty) Ltd	Afrique du Sud	81,59	100
<b>Allemagne</b>			
Faurecia Autositze GmbH <sup>(a)</sup>	Allemagne	100	100
Faurecia Automobiltechnik GmbH <sup>(a) (b)</sup>	Allemagne	100	100
Faurecia Automotive GmbH <sup>(a) (b)</sup>	Allemagne	100	100
Faurecia Innenraum Systeme GmbH <sup>(a)</sup>	Allemagne	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies, Germany GmbH <sup>(a)</sup>	Allemagne	100	100
Hug Engineering GmbH <sup>(a)</sup>	Allemagne	100	100
Clarion Europa GmbH	Allemagne	100	100
FORVIA Germany GmbH <sup>(a) (b)</sup>	Allemagne	100	100
HELLA GmbH & Co. KGaA	Allemagne	81,59	100
HELLA Innenleuchten-Systeme GmbH	Allemagne	81,59	100
HELLA Fahrzeugkomponenten GmbH	Allemagne	81,59	100
HFK Liegenschaftsgesellschaft mbH	Allemagne	81,59	100
HELLA Aglaia Mobile Vision GmbH	Allemagne	81,59	100
HELLA Distribution GmbH	Allemagne	81,59	100
RP Finanz GmbH	Allemagne	81,59	100
Docter Optics S.E.	Allemagne	81,59	100
Docter Optics Components GmbH	Allemagne	81,59	100
HELLA Werkzeug Technologiezentrum GmbH	Allemagne	81,59	100
HELLA Corporate Center GmbH	Allemagne	81,59	100
HELLA Gutmann Holding GmbH	Allemagne	81,59	100
HELLA Gutmann Solutions GmbH	Allemagne	81,59	100
HELLA Gutmann Anlagenvermietung GmbH	Allemagne	81,59	100
TecMotive GmbH	Allemagne	81,59	100
HELLA Geschäftsführungsgesellschaft GmbH	Allemagne	81,59	100
HELLA Holding International GmbH	Allemagne	81,59	100
Faurecia Hydrogen Solutions Germany	Allemagne	100	100

<sup>(1)</sup> Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

<sup>(a)</sup> Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

<sup>(b)</sup> Application de la section 291 (1) HGB (Code de commerce allemand).



	Pays	% d'intérêt de la Société mère dans le capital	% contrôle <sup>(1)</sup>
<b>Argentine</b>			
Faurecia Sistemas De Escape Argentina S.A.	Argentine	100	100
Faurecia Argentina S.A.	Argentine	100	100
<b>Australie</b>			
HELLA Asia Pacific Pty Ltd	Australie	81,59	100
HELLA Australia Pty Ltd	Australie	81,59	100
HELLA Asia Pacific Holdings Pty Ltd	Australie	81,59	100
<b>Autriche</b>			
HELLA Handel Austria GmbH	Autriche	81,59	100
HELLA Fahrzeugteile Austria GmbH	Autriche	81,59	100
<b>Belgique</b>			
Faurecia Automotive Belgium	Belgique	100	100
<b>Brésil</b>			
Faurecia Automotive do Brasil, Ltda	Brésil	100	100
FMM Pernambuco Componentes Automotivos, Ltda	Brésil	51	100
HELLA do Brazil Automotive Ltda.	Brésil	81,59	100
<b>Canada</b>			
Faurecia Emissions Control Technologies Canada, Ltd	Canada	100	100
Irystec Software Inc.	Canada	100	100
<b>Chine</b>			
Faurecia Exhaust Systems Changchun Co., Ltd	Chine	51	100
Changchun Faurecia Xuyang Automotive Seat Co., Ltd	Chine	60	100
Faurecia – GSK (Wuhan) Automotive Seating Co., Ltd	Chine	51	100
Faurecia (Wuxi) Seating Components Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Tongda Exhaust Systems Wuhan Co., Ltd	Chine	50	100
Faurecia Honghu Exhaust Systems Shanghai, Co., Ltd	Chine	66	100
Faurecia (Changchun) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies Development (Shanghai) Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Shanghai) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Qingdao) Exhaust Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (China) Holding Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Guangzhou) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies (Chongqing) Co., Ltd	Chine	72,5	100
Faurecia Emissions Control Technologies (Yantai) Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Chengdu) Emissions Control Technologies Co., Ltd	Chine	51	100
Faurecia (Nanjing) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Shenyang) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Wuhan) Automotive Components Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Changchun Faurecia Xuyang Interior Systems Co., Ltd	Chine	60	100
Chengdu Faurecia Limin Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Yancheng) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

(a) Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

(b) Application de la section 291 (1) HGB (Code de commerce allemand).

## 2 Comptes consolidés

Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2023

	Pays	% d'intérêt de la Société mère dans le capital	% contrôle (1)
CSM Faurecia Automotive Parts Co., Ltd	Chine	50	100
Faurecia NHK (Xiangyang) Automotive Seating Co., Ltd	Chine	51	100
Faurecia Emissions Control Technologies (Beijing) Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies (Nanchang) Co., Ltd	Chine	51	100
Faurecia Emissions Control Technologies (Ningbo) Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies (Foshan) Co., Ltd	Chine	51	100
Foshan Faurecia Xuyang Interior Systems Co., Ltd	Chine	60	100
Faurecia PowerGreen Emissions Control Technologies (Shanghai) Co., Ltd	Chine	100	100
Shanghai Faurecia Automotive Seating Co., Ltd	Chine	55	100
Changsha Faurecia Emissions Control Technologies Co., Ltd	Chine	100	100
Dongfeng Faurecia Automotive Interior Co., Ltd	Chine	50	100
Borgward Faurecia (Tianjin) Auto Systems Co., Ltd	Chine	51	100
Faurecia Exhaust Systems (Shanghai) Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Jimo) Emissions Control Technologies Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Tianjin) Emission Control Technologies Co., Ltd	Chine	51	100
Faurecia Yinlun (Weifang) Emission Control Technologies Co., Ltd	Chine	52	100
Tianjin Faurecia Xuyang Automotive System Co., Ltd	Chine	60	100
Dongfeng Faurecia Emissions Control Technologies Co., Ltd	Chine	50	100
Faurecia (Changshu) Automotive System Co., Ltd	Chine	60	100
Faurecia (Liuzhou) Automotive Seating Co., Ltd	Chine	50	100
Faurecia Clarion Electronic Fengcheng Co., Ltd	Chine	100	100
Shenzhen Faurecia Automotive Parts Co., Ltd	Chine	70	100
Faurecia (Hangzhou) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Liuzhou) Automotive Interior Systems Co., Ltd	Chine	50	100
Faurecia Clarion Electronic Foshan Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Chongqing Zhuotong Automotive Interior Systems Co., Ltd	Chine	50	100
Shanghai Faurecia Automotive Seating component Co., Ltd	Chine	55	100
HUG Engineering Shanghai Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Clarion Electronics (Dongguan) Co. Ltd	Chine	100	100
Faurecia Clarion Electronics (Xiamen) Co. Ltd	Chine	100	100
Chengdu Faurecia Xuyang Automotive Seat Co., Ltd	Chine	60	100
Zhejiang Faurecia Interior & Exterior Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Clarion Electronic Chongqing Ltd	Chine	100	100
Changchun Faurecia Xuyang Display Technology Co., Ltd	Chine	100	100
Nanjing Faurecia Emission Control Technology Co., Ltd	Chine	66	100
Faurecia (Shanghai) Automotive Component Co. Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Jiaxing) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia CLD Safety Technology (Shenyang) Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Clarion (Wuhan)	Chine	100	100
Faurecia (Tianjin) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
HELLA Shanghai Electronics Co., Ltd	Chine	81,59	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

(a) Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

(b) Application de la section 291 (1) HGB (Code de commerce allemand).

	Pays	% d'intérêt de la Société mère dans le capital	% contrôle <sup>(1)</sup>
HELLA Changchun Tooling Co., Ltd	Chine	81,59	100
HELLA Corporate Center (China) Co., Ltd	Chine	81,59	100
Changchun HELLA Automotive Lighting Ltd	Chine	81,59	100
Beifang HELLA Automotive Lighting Ltd	Chine	81,59	100
HELLA Trading (Shanghai) Co., Ltd	Chine	81,59	100
HELLA China Holding Co., Ltd.	Chine	81,59	100
HELLA (Xiamen) Electronic Device Co., Ltd	Chine	81,59	100
Jiaxing HELLA Lighting Co., Ltd	Chine	81,59	100
Xian Faurecia Automotive Parts Co., Ltd	Chine	70	100
Changzhou Faurecia Automotive Parts Co., Ltd	Chine	70	100
Changchun FAWSN Faurecia Cockpit of Future System Co., Ltd	Chine	50	100
Faurecia (Jiaxing) Automotive Seating Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Hydrogen Solutions China	Chine	100	100
Zhengzhou Faurecia Automotive Parts Co., Ltd	Chine	70	100
JinHua LEAP Faurecia Automotive Parts Co., Ltd	Chine	51	100
Faurecia (Shanghai) Automotive Interior Systems Co. Ltd	Chine	100	100
Faurecia Clarion Electronics Asia Pacific Limited	Chine	100	100
Chang Ming Co., Ltd	Chine	100	100
Clarion (H.K.) Industries Co., Ltd	Chine	100	100
<b>Chine Taiwan</b>			
Covatech Inc.	Chine Taiwan	100	100
Clarion (Taiwan) Manufacturing Co., Ltd	Chine Taiwan	100	100
<b>Corée du Sud</b>			
Faurecia Korea, Ltd	Corée du Sud	100	100
FCM Yeongcheon	Corée du Sud	100	100
FAS Yeongcheon	Corée du Sud	100	100
Docter Optics Asia Ltd	Corée du Sud	81,59	100
HELLA Korea Inc.	Corée du Sud	81,59	100
Faurecia Hydrogen Solutions Korea	Corée du Sud	100	100
<b>Danemark</b>			
AMMINEX Emissions Technology AS	Danemark	100	100
HELLA Gutmann Solutions A/S	Danemark	81,59	100
HELLA A/S	Danemark	81,59	100
<b>Émirats Arabes Unis</b>			
HELLA Middle East FZE	Émirats Arabes Unis	81,59	100
HELLA Middle East LLC	Émirats Arabes Unis	39,98	100
<b>Espagne</b>			
Asientos de Castilla Leon, S.A.	Espagne	100	100
Asientos del Norte, S.A.	Espagne	100	100
Faurecia Asientos Para Automovil España, S.A.	Espagne	100	100
Faurecia Sistemas De Escape España, S.A.	Espagne	100	100
Tecnoconfort	Espagne	50	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

(a) Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

(b) Application de la section 291 (1) HGB (Code de commerce allemand).

	Pays	% d'intérêt de la Société mère dans le capital	% contrôle (1)
Asientos de Galicia, S.L.	Espagne	100	100
Faurecia Automotive España, S.L.	Espagne	100	100
Faurecia Interior System España, S.A.	Espagne	100	100
Faurecia Interior System SALC España, S.L.	Espagne	100	100
Valencia Modulos de Puertas, S.L.	Espagne	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies, Pamplona, S.L.	Espagne	100	100
Incalplas, S.L.	Espagne	100	100
Faurecia Holding España S.L.	Espagne	100	100
HELLA España Holdings S.L.	Espagne	81,59	100
Manufacturas y Accesorios Electricos S.A.	Espagne	81,59	100
HELLA S.A.	Espagne	81,59	100
<b>États-Unis</b>			
Faurecia Emissions Control Systems NA, LLC	États-Unis	100	100
Faurecia Automotive Seating, LLC	États-Unis	100	100
Faurecia USA Holdings, Inc.	États-Unis	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies, USA, LLC	États-Unis	100	100
Faurecia Interior Systems, Inc.	États-Unis	100	100
Faurecia Madison Automotive Seating, Inc.	États-Unis	100	100
Faurecia Interiors Louisville, LLC	États-Unis	100	100
Faurecia Interior Systems Saline, LLC	États-Unis	100	100
Faurecia Mexico Holdings, LLC	États-Unis	100	100
FNK North America, Inc	États-Unis	100	100
Faurecia North America, Inc.	États-Unis	100	100
Hug Engineering Inc.	États-Unis	100	100
Clarion Corporation of America	États-Unis	100	100
Docter Optics Inc.	États-Unis	81,59	100
HELLA Corporate Center USA, Inc.	États-Unis	81,59	100
HELLA Electronics Corporation	États-Unis	81,59	100
HELLA Automotive Sales, Inc.	États-Unis	81,59	100
HELLA Ventures, LLC	États-Unis	81,59	100
Faurecia Hydrogen Solutions North America	États-Unis	100	100
<b>France</b>			
Faurecia Sièges d'automobile	France	100	100
Faurecia Industries	France	100	100
ECSA – Études Et Construction de Sièges pour l'Automobile	France	100	100
Siedoubs	France	100	100
Siemar	France	100	100
Faurecia Seating Flers	France	100	100
Faurecia Investments	France	100	100
Trecia	France	100	100
Faurecia Automotive Holdings	France	100	100
Faurecia Intérieur Industrie	France	100	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

(a) Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

(b) Application de la section 291 (1) HGB (Code de commerce allemand).

	Pays	% d'intérêt de la Société mère dans le capital	% contrôle (1)
Faurecia Systèmes d'Echappement	France	100	100
Faurecia Services Groupe	France	100	100
Faurecia Exhaust International	France	100	100
Faurecia Exhaust Russia Holding	France	100	100
MATERI'ACT	France	100	100
Faurecia Hydrogen Solutions	France	100	100
Faurecia Ventures	France	100	100
Faurecia Automotive Composites	France	100	100
Hambach Automotive Exteriors	France	100	100
Hennape Six	France	100	100
Faurecia Clarion Electronics Europe S.A.S.	France	100	100
Clarion Europe S.A.S	France	100	100
Faurecia Hydrogen Solutions France	France	100	100
HELLA S.A.S.	France	81,59	100
HELLA Engineering France S.A.S.	France	81,59	100
FH Services S.A.S.	France	95,4	100
<b>Grande-Bretagne</b>			
Faurecia Automotive Seating UK, Ltd	Grande-Bretagne	100	100
Faurecia Midlands, Ltd	Grande-Bretagne	100	100
SAI Automotive Fradley, Ltd	Grande-Bretagne	100	100
SAI Automotive Washington, Ltd	Grande-Bretagne	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies UK, Ltd	Grande-Bretagne	100	100
Design LED Products, Ltd	Grande-Bretagne	100	100
HELLA UK Holdings Limited	Grande-Bretagne	81,59	100
HELLA Limited	Grande-Bretagne	81,59	100
<b>Hongrie</b>			
Faurecia Emissions Control Technologies, Hungary Kft	Hongrie	100	100
Clarion Hungary Electronics Kft.	Hongrie	100	100
HELLA Hungaria Kft.	Hongrie	81,59	100
<b>Inde</b>			
Faurecia Automotive Seating India Private, Ltd	Inde	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies India Private, Ltd	Inde	74	100
Faurecia Interior Systems India Private, Ltd	Inde	100	100
Clarion India Pvt, Ltd	Inde	100	100
HELLA India Automotive Private Limited	Inde	81,59	100
HELLA Emobionics Pvt Ltd	Inde	81,59	100
HELLA India Lighting Ltd	Inde	69,5	100
<b>Indonésie</b>			
PT Faurecia Clean Mobility Indonesia	Indonésie	100	100
<b>Israël</b>			
Faurecia Security Technologies	Israël	100	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

(a) Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

(b) Application de la section 291 (1) HGB (Code de commerce allemand).

	Pays	% d'intérêt de la Société mère dans le capital	% contrôle <sup>(1)</sup>
<b>Italie</b>			
Faurecia Emissions Control Technologies, Italy SRL	Italie	100	100
Hug Engineering Italia S.r.l.	Italie	100	100
HELLA S.p.A.	Italie	81,59	100
<b>Japon</b>			
Faurecia Japan K.K.	Japon	100	100
Faurecia Howa Interiors Co., Ltd	Japon	50	100
Faurecia Clarion Electronics Co., Ltd	Japon	100	100
Clarion Lifecycle Solutions Co., Ltd	Japon	100	100
<b>Lituanie</b>			
UAB HELLA Lithuania	Lituanie	81,59	100
<b>Luxembourg</b>			
FORVIA Ré	Luxembourg	100	100
<b>Maroc</b>			
Faurecia Équipements Automobiles Maroc	Maroc	100	100
Faurecia Automotive Systems Technologies	Maroc	100	100
Faurecia Automotive Industries Morocco SARL	Maroc	100	100
<b>Mexique</b>			
Faurecia Sistemas Automotrices de Mexico, SRL de C.V.	Mexique	100	100
Servicios Corporativos de Personal Especializado, S.A. de C.V.	Mexique	100	100
Faurecia Howa Interior Mexico, S.A. de C.V.	Mexique	51	100
Electronica Clarion, S.A. de C.V.	Mexique	100	100
HELLA Centro Corporativo Mexico S.A. de C.V.	Mexique	81,59	100
HELLA Automotive Mexico S.A. de C.V.	Mexique	81,59	100
HELLAmex S.A. de C.V.	Mexique	81,59	100
<b>Norvège</b>			
HELLA Gutmann Solutions AS	Norvège	81,59	100
<b>Nouvelle-Zélande</b>			
HELLA-New Zealand Limited	Nouvelle-Zélande	81,59	100
<b>Pays-Bas</b>			
ET Dutch Holdings B.V.	Pays-Bas	100	100
Hug Engineering B.V.	Pays-Bas	100	100
HELLA Benelux B.V.	Pays-Bas	81,59	100
<b>Pologne</b>			
Faurecia Automotive Polska S.A.	Pologne	100	100
Faurecia Walbrzych S.A.	Pologne	100	100
Faurecia Grojec R&D Center S.A.	Pologne	100	100
Faurecia Gorzow S.A.	Pologne	100	100
Faurecia Legnica Decoration S.A.	Pologne	100	100
HELLA Polska Sp. z o.o.	Pologne	81,59	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

(a) Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

(b) Application de la section 291 (1) HGB (Code de commerce allemand).

	Pays	% d'intérêt de la Société mère dans le capital	% contrôle <sup>(1)</sup>
<b>Portugal</b>			
Faurecia – Assentos de Automovel, Lda	Portugal	100	100
SASAL	Portugal	100	100
Faurecia – Sistemas De Escape Portugal, Lda	Portugal	100	100
EDA – Estofagem de Assentos, Lda	Portugal	100	100
Faurecia Sistemas de Interior de Portugal, Componentes Para Automoveis S.A.	Portugal	100	100
<b>Rép. Tchèque</b>			
Faurecia Exhaust Systems, S.R.O.	Rép. Tchèque	100	100
Faurecia Automotive Czech Republic, S.R.O.	Rép. Tchèque	100	100
Faurecia Interior Systems Bohemia, S.R.O.	Rép. Tchèque	100	100
Faurecia Components Pisek, S.R.O.	Rép. Tchèque	100	100
Faurecia Interiors Pardubice, S.R.O.	Rép. Tchèque	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies Mlada Boleslav, S.R.O.	Rép. Tchèque	100	100
Faurecia Plzen	Rép. Tchèque	100	100
Docter Optics s.r.o.	Rép. Tchèque	81,59	100
HELLA Autotechnik Nova s.r.o.	Rép. Tchèque	81,59	100
<b>Roumanie</b>			
Faurecia Romania S.R.L.	Roumanie	100	100
Euro Auto Plastic Systems S.R.L.	Roumanie	50	100
HELLA Romania s.r.l.	Roumanie	81,59	100
<b>Russie</b>			
OOO Faurecia Interior Luga	Russie	100	100
OOO Faurecia Automotive Development	Russie	100	100
HELLA OOO	Russie	81,59	100
<b>Singapour</b>			
HELLA Asia Singapore Pte. Ltd	Singapour	81,59	100
<b>Slovaquie</b>			
Faurecia Automotive Slovakia SRO	Slovaquie	100	100
HELLA Innenleuchten-Systeme Bratislava, s.r.o.	Slovaquie	81,59	100
HELLA Slovakia Holding s.r.o.	Slovaquie	81,59	100
HELLA Slovakia Signal-Lighting s.r.o.	Slovaquie	81,59	100
<b>Slovénie</b>			
HELLA Saturnus Slovenija d.o.o.	Slovénie	81,59	100
<b>Suède</b>			
Faurecia Interior Systems Sweden AB	Suède	100	100
Faurecia CREO	Suède	100	100
<b>Suisse</b>			
Hug Engineering AG	Suisse	100	100
Faurecia Switzerland Sàrl	Suisse	100	100
Faurecia Switzerland Group AG	Suisse	100	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

(a) Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

(b) Application de la section 291 (1) HGB (Code de commerce allemand).

	Pays	% d'intérêt de la Société mère dans le capital	% contrôle (1)
<b>Thaïlande</b>			
Faurecia Interior Systems (Thailand) Co., Ltd	Thaïlande	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies, Thailand Co., Ltd	Thaïlande	100	100
Faurecia & Summit Interior Systems (Thailand) Co., Ltd	Thaïlande	50	100
Clarion Asia (Thailand) Co., Ltd	Thaïlande	100	100
Rayong Faurecia Automotive Parts Co Ltd	Thaïlande	70	100
<b>Tunisie</b>			
Société Tunisienne D'Équipements d'Automobile	Tunisie	100	100
Faurecia Informatique Tunisie	Tunisie	100	100
<b>Turquie</b>			
Faurecia Polifleks Otomotiv Sanayi Ve Ticaret Anonim Sirketi	Turquie	100	100
Intermobil Otomotiv Mumessillik Ve Ticaret A.S.	Turquie	45,69	100
<b>Uruguay</b>			
Faurecia Automotive Del Uruguay, S.A.	Uruguay	100	100
<b>Vietnam</b>			
Faurecia Vietnam Haiphong	Vietnam	100	100
HELLA Vietnam Company Limited	Vietnam	81,59	100
<b>II – SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE</b>			
<b>Allemagne</b>			
Behr-HELLA Thermocontrol GmbH	Allemagne	40,8	40,8
InnoSenT GmbH	Allemagne	40,8	40,8
<b>Chine</b>			
Changchun Xuyang Faurecia Acoustics & Soft Trim Co., Ltd	Chine	40	40
Jinan Jidao Auto Parts Co., Ltd	Chine	50	50
Changchun Faurecia Xuyang Automotive Components Technologies R&D Co., Ltd	Chine	45	45
Dongfeng Faurecia (Wuhan) Automotive Parts Sales Co., Ltd	Chine	50	50
Qinhuangdao WKW-FAD Automotive Interior Parts Co., Ltd	Chine	50	50
Dongfeng Faurecia (Xiangyang) Emissions Systems Co., Ltd	Chine	50	50
Faurecia Liuzhou Automotive Seating Sales Co., Ltd	Chine	50	50
Chongqing Guangneng Faurecia Interior Systems Co., Ltd	Chine	50	50
Faurecia (Liuzhou) Emissions Control Technologies Co., Ltd	Chine	50	50
Wuhan Clarion Kotei Software Technology Co., Ltd	Chine	25	25
Beijing BAIC Faurecia Automotive Systems Co., Ltd	Chine	50	50
Kaishi Faurecia Aftertreatment Control Technologies Co., Ltd	Chine	35	35
Changchun HELLA Faway Automotive Lighting Co., Ltd	Chine	39,98	39,98
Beijing HELLA BHAP Automotive Lighting Co., Ltd	Chine	40,8	40,8
HELLA BHAP (Sanhe) Automotive Lighting Co., Ltd	Chine	40,8	40,8
HELLA BHAP (Tianjin) Automotive Lighting Co., Ltd	Chine	40,8	40,8
HELLA BHAP Electronics (Jiangsu) Co., Ltd	Chine	40,8	40,8
HELLA Evergrande Electronics (Shenzhen) Co., Ltd	Chine	39,98	39,98
HELLA MINTH Jiaying Automotive Parts Co., Ltd	Chine	40,8	40,8

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

(a) Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

(b) Application de la section 291 (1) HGB (Code de commerce allemand).



	Pays	% d'intérêt de la Société mère dans le capital	% contrôle <sup>(1)</sup>
HELLA Evergrande Electronics (Yangzhou) Co., Ltd	Chine	39,98	39,98
Faway Hainuo Automotive Technology (Changzhou) Co., Ltd	Chine	24,39	24,39
Beijing SamLip Automotive Lighting Ltd	Chine	19,99	19,99
HELLA Faway Automotive Lighting (Tianjin) Co., Ltd	Chine	39,98	39,98
<b>Espagne</b>			
Componentes de Vehiculos de Galicia, S.A.	Espagne	50	50
Copo Iberica, S.A.	Espagne	50	50
<b>États-Unis</b>			
Total Network Manufacturing LLC	États-Unis	49	49
<b>France</b>			
Automotive Performance Materials (APM)	France	50	50
Symbio	France	33,33	33,33
<b>Inde</b>			
NHK F. Krishna India Automotive Seating Private, Ltd	Inde	19	19
Basis Mold India Private Limited	Inde	38	38
<b>Italie</b>			
Ligneos Srl	Italie	50	50
<b>Japon</b>			
Faurecia – NHK Co., Ltd	Japon	50	50
<b>Malaisie</b>			
Clarion (Malaysia) Sdn. Bhd.	Malaisie	45	45
<b>Mexique</b>			
GMD Stamping Mexico S.A. de C.V.	Mexique	49	49
<b>Portugal</b>			
Vanpro Assentos, Lda	Portugal	50	50
Faurecia Aptoide Automotive, Lda	Portugal	50	50
<b>Turquie</b>			
Teknik Malzeme Ticaret Ve Sanayi AS	Turquie	50	50

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

(a) Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

(b) Application de la section 291 (1) HGB (Code de commerce allemand).





# 3.

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de la société Forvia,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Forvia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

### Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

## Evaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition

(Note 10 « Écarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés)

### Risque identifié

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition s'élève à 5 129,6 millions d'euros au 31 décembre 2023. Ces actifs sont comptabilisés dans les six regroupements d'unités génératrices de trésorerie (UGT), correspondant chacun à l'un des secteurs opérationnels avant regroupement du groupe : Seating, Clean Mobility, Interiors, Electronics, Lighting and Lifecycle solutions.

Conformément à la norme IAS 36, les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'un amortissement mais d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de dépréciation et au moins une fois par an, tel que mentionné dans la note 10 de l'annexe aux comptes consolidés.

Pour la réalisation de ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés entre les groupes d'UGT qui correspondent à des ensembles homogènes d'actifs (groupe d'actifs) générant des flux de trésorerie indépendants.

Les tests de dépréciation permettent de comparer la valeur comptable des actifs et passifs ainsi regroupés au montant le plus élevé entre leur valeur d'utilité, égale à la somme actualisée des flux nets futurs de trésorerie attendus, et leur valeur de marché nette des coûts de cession. Une dépréciation est constatée dès que la valeur ainsi déterminée d'un groupe d'UGT est inférieure à sa valeur comptable.

Les flux futurs de trésorerie utilisés sont issus des prévisions de la direction pour la période 2024-2028 pour les six regroupements d'UGT. Ces prévisions ont été établies au cours du second semestre de l'année 2023 et intègrent des hypothèses de volumes du marché automobile mondial issues de sources externes.

Comme mentionné dans la note 10, le test réalisé au 31 décembre 2023 a permis de confirmer la valeur au bilan des écarts d'acquisition.

Nous avons considéré l'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition comme un point clé de l'audit pour les raisons suivantes :

- la valeur des écarts d'acquisition est significative dans les comptes consolidés ;
- la détermination des paramètres utilisés pour la mise en œuvre des tests de dépréciation implique des jugements et estimations importants de la part de la direction, tels que les flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation et les taux de croissance à l'infini, qui sont par nature dépendants de l'environnement économique et notamment impactés par l'inflation et le conflit militaire en Ukraine.

### Notre réponse

Nous avons pris connaissance de la méthode utilisée par la direction pour déterminer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition de chaque groupe d'UGT, afin d'étudier sa conformité avec la norme IAS 36.

Nous avons apprécié, avec des experts en évaluation d'actifs intégrés dans l'équipe d'audit, les hypothèses clés utilisées par la direction dans la détermination des flux prévisionnels de trésorerie. Pour cela nous avons notamment :

- rapproché les éléments pris en compte dans les tests de dépréciation de chaque groupe d'UGT avec les comptes consolidés ;
- comparé à des données externes de marché les hypothèses clés retenues pour déterminer la valeur d'utilité des groupes d'UGT, en particulier les hypothèses de taux d'actualisation, de taux de croissance et de volumes du marché automobile mondial considérées par votre groupe dans le contexte de crise liée à l'inflation et au conflit militaire en Ukraine;
- analysé la cohérence des flux prévisionnels avec les flux historiques ;
- vérifié les calculs arithmétiques du modèle d'évaluation et rapproché les principales données issues des prévisions de votre groupe pour la période 2024-2028 pour les six regroupements d'UGT, avec celles incluses dans les tests de dépréciation ;
- effectué des calculs de sensibilité sur les valeurs d'utilité déterminées par la direction, en faisant notamment varier le taux d'actualisation, le niveau de marge opérationnelle et les volumes du marché automobile mondial pour évaluer leur incidence.

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations relatives aux écarts d'acquisition présentées dans les notes annexes aux comptes consolidés.

## Comptabilisation des frais de développement et évaluation de leur valeur recouvrable

(Notes 10 et 11 de l'annexe aux comptes consolidés)

### Risque identifié

Le montant net des frais de développement activés au 31 décembre 2023 s'élève à 3 154,0 millions d'euros.

Conformément à la norme IAS 38, les coûts d'études engagés pour fabriquer et livrer des modules dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client et considérés comme des coûts de préproduction pour les pièces série sont inscrits à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles selon les conditions explicitées dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés.

Ces actifs sont amortis au rythme des quantités de pièces livrées au client, avec une durée maximale de cinq ans, sauf cas particulier.

Les frais de recherche ainsi que les coûts des études ne remplissant pas les conditions exposées dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Comme indiqué dans la note 10 de l'annexe aux comptes consolidés, des tests de dépréciation des actifs de frais de développement sont réalisés dès qu'un indice de perte de valeur apparaît. Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable des actifs incorporels et corporels affectables à un contrat client, à la valeur actualisée des flux nets futurs de trésorerie attendus sur le contrat, en prenant la meilleure estimation possible des ventes futures.

Nous avons considéré la comptabilisation des frais de développement et l'évaluation de leur valeur recouvrable comme un point clé de l'audit pour les raisons suivantes :

- la valeur des frais de développement activés est significative dans les comptes consolidés ;
- la détermination des paramètres utilisés pour la mise en œuvre de tests de dépréciation implique des jugements et des estimations importants de la part de la direction, tels que les flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation et le taux de marge brute attendu par contrat client qui sont par nature dépendants de l'environnement économique et notamment impactés par le contexte évolutif de crise liée à l'inflation et au conflit militaire en Ukraine.

### Notre réponse

En ce qui concerne la comptabilisation des frais de développement à l'actif, nous avons :

- pris connaissance des procédures mises en place par la direction pour déterminer l'éligibilité à l'activation de dépenses de développement et analysé leur conformité avec la norme IAS 38 ;
- réalisé des tests sur un échantillon de contrats clients afin d'apprécier le caractère activable des frais de développement portés à l'actif au regard des conditions de la norme précitée.

Concernant l'évaluation de la valeur recouvrable des frais de développement figurant à l'actif :

- nous nous sommes entretenus avec la direction afin d'identifier d'éventuels indices de perte de valeur ;
- nous avons pris connaissance de la méthode utilisée par la direction pour déterminer la valeur recouvrable de ces actifs, et examiné les modalités de sa mise en œuvre ainsi que l'exactitude arithmétique des calculs réalisés ;
- nous avons analysé pour un échantillon de contrats clients ayant fait l'objet d'un test de dépréciation, les hypothèses clés utilisées par la direction dans la détermination des flux prévisionnels de trésorerie dans le contexte de crise liée à l'inflation, et au conflit militaire en Ukraine. Pour cela nous avons notamment :
  - rapproché les éléments composant la valeur nette comptable des actifs inclus dans les tests de dépréciation avec les comptes,
  - comparé, avec des experts en évaluation d'actifs intégrés dans l'équipe d'audit, les hypothèses clés retenues, en particulier le taux d'actualisation, à des données externes de marché,
  - rapproché les données spécifiques, pour un échantillon de contrats clients, telles que les quantités de livraisons prévisionnelles et le prix de vente unitaire négocié par produit, aux documents contractuels conclus avec le client ou aux données externes disponibles, tenant compte le cas échéant des négociations en cours.

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations relatives aux frais de développement présentées dans les notes annexes aux comptes consolidés.

## Reconnaissance et caractère recouvrable des actifs d'impôts différés

(Note 8 « Impôts sur les résultats » de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les actifs d'impôts différés figurent au bilan des comptes consolidés au 31 décembre 2023 pour une valeur nette comptable de 852,9 millions d'euros. Les passifs d'impôts différés s'élèvent à 327,8 millions d'euros à la clôture.</p> <p>Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporaires ou les déficits reportables, est probable à court ou moyen terme, sur la base des prévisions de la direction.</p> <p>La capacité de votre groupe à recouvrer les actifs d'impôts différés est appréciée par la direction à la clôture de chaque exercice.</p> <p>Sur la base de ces prévisions, votre groupe considère comme probable le recouvrement du solde net d'impôts différés comptabilisé au 31 décembre 2023, soit 525,1 millions d'euros.</p> <p>Nous avons considéré la reconnaissance et le caractère recouvrable des actifs d'impôts différés comme un point clé de l'audit en raison de l'importance des hypothèses retenues et des jugements de la direction pour la comptabilisation de ces actifs en particulier dans un contexte évolutif de crise liée à l'inflation, et au conflit militaire en Ukraine et compte tenu de leur montant significatif dans les comptes consolidés.</p>	<p>Nous avons analysé les hypothèses retenues par la direction pour la reconnaissance et l'estimation des actifs d'impôts différés et leur conformité avec la norme IAS 12.</p> <p>Nous avons, avec des experts en fiscalité intégrés dans l'équipe d'audit, analysé la probabilité que votre groupe puisse utiliser dans le futur les déficits fiscaux reportables dont il dispose à ce jour, notamment au regard :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ des impôts différés passifs qui existent dans la même juridiction fiscale et qui pourront être imputés sur ces déficits fiscaux reportables existants, avant leur expiration si applicable ;</li> <li>■ de la capacité des sociétés concernées de votre groupe, à dégager des résultats taxables futurs permettant l'utilisation de ces pertes fiscales reportables, en vérifiant que les projections utilisées dans le tax planning sont en ligne avec les projections validées par le conseil d'administration.</li> </ul> <p>Nous avons en particulier examiné la cohérence des principales données et hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de résultats fiscaux sous-tendant la comptabilisation et le caractère recouvrable des impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables, avec les éléments prévisionnels dont nous disposons par ailleurs, tels que notamment les prévisions du groupe pour la période 2024-2028 présentées au conseil d'administration, établies dans le contexte de crise liée à l'inflation, et au conflit militaire en Ukraine.</p> <p>Nous avons enfin apprécié le caractère approprié des informations relatives aux actifs d'impôts différés présentées dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés.</p>

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés.

### Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

#### Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

#### Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Forvia par votre assemblée générale du 28 mai 2019 pour le cabinet MAZARS et du 17 juin 1983 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2023, le cabinet MAZARS était dans la cinquième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la quarante et unième année (dont vingt-cinq années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé).

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.



## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

### Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 19 février 2024

Les Commissaires aux Comptes

**MAZARS**

Anne-Laure Rousselou

Grégory Derouet

**ERNST & YOUNG Audit**

Guillaume Brunet-Moret



Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié FSC recyclé issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

**FORVIA**  
Inspiring mobility